LA CRISE DANS LES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

On pourrait définir les industries électriques. comme un ensemble d'activités orientées vers la maîtrise de l'énergie électrique (équipements de production, de stockage, de transport), et les industries électroniques par la mise au point de systèmes plus ou moins complexes utilisant l'énergie électrique dans des domaines variés, et notamment le traitement, le stockage, la transmission de l'information, la détection et le contrôle (ordinateurs, télévision, téléphones, radars)...

UNE INDUSTRIE DE POINTE

On divise habituellement les IEE en trois catégories : les biens d'équipement (accumulateurs, câbles, automatismes industriels...) les biens intermédiaires (composants...) les biens de consommation appelés aussi biens grand public (postes de radio, de télévision, machines à laver...).

Le niveau technologique des productions de ces industries est variable : de l'ampoule électrique, de la machine à laver à l'ordinateur, au téléphone ou au radar, les connaissances techniques incorporées sont très inégalement spécialisées.

Mais d'une façon générale, surtout dans l'électronique, la part de la valeur du produit fini représentative de travail hautement qualifié est considérablement supérieure à celle des matières premières.

Les dépenses de recherche peuvent compter jusqu'au quart de la valeur globale, et même pour les produits plus courants, elles dépassent (8 %) la moyenne de l'industrie dans son ensemble (3 à 4 %).

Les IEE réalisent un chiffre d'affaires de 67 milliards de francs (4 % du produit intérieur brut) dont 60 % en électronique.

Cette branche industrielle emploie 500 000 personnes (3 % de la population active) dont 57 % dans l'électronique.

L'importance des dépenses de recherche précédemment soulignée (caractéristique d'une activité de pointe), la rapidité du progrès technique et l'ouverture du marché intérieur à la concurrence internationale entraînent des conséquences importantes pour la structure du capital et son accumulation dans le secteur .

Le progrès technique se diffuse des produits spécialisés vers les produits grands publics. L'innovation en ce domaine se fait par l'utilisation de nouveaux biens intermédiaires (composants notamment) qui peuvent être acquis rapidement sur le marché. Seuls les producteurs de biens intermédiaires peuvent bénéficier un certain temps d'une rente de situation, généralement éphémère (les calculatrices de poche ont vu pratiquement leur prix baisser de moitié chaque année depuis leur arrivée sur le marché). Pour les biens grands publics, le coût de montage revêt une grande importance, ce qui favorise le capital internationalisé disposant d'unités de production dans des pays du Tiers-Monde à très bas salaires. L'internationalisation limitée du capital français dans ce secteur constitue par rapport à ses concurrents un handicap certain.

La production de biens intermédiaires, de biens d'équipements ou de systèmes d'électronique professionnelle s'analyse différemment. L'avance de capital importante nécessaire pour l'étude et la mise au point limite la concurrence à un nombre réduit de capitalistes. Ceux qui disposent des moyens financiers suffisants pour s'y engager sont assurés d'une suprématie relative leur permettant de suivre et contrôler l'évolution du marché, de répliquer aux initiatives des concurrents par l'innovation technologique (un ordinateur se renouvelle en moyenne en cinq ans). C'est ainsi qu'IBM fournit 60 % des ordinateurs du monde capitaliste occidental.

Aussi les capitalistes cherchent-ils à réunir les moyens d'une certaine indépendance technologique, condition pour s'assurer le contrôle de créneaux plus ou moins étendus (pour les produits spécialisés) et certains avantages temporaires (dans le secteur grand public) sur leurs concurrents. Ces moyens consistent principalement à concentrer le capital, à recourir au

LES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EN 1976 PAR RAPPORT A 1975

	C.A. Mds	C.A. %	Emplois	Emplois %	Export. Mds	Export. %	Import. Mds	Import. %	Bal. Com.	Bal. Com. %
Electrique	27,7	+15,1	202 818	-0,6	8,4	+23,1	4,2	+34,4	+4,17	+13,1
Electronique	39,0	+21,4	276 515	+0,3	14,5	+27,5	13,6	+43,1	+1,0	-64,0
dont ménager	7,0	+19,5	46 614	+2,1	1,7	+12,8	2,9	+46,5	-1,1	-166,0
Total	67	+17 %	479 333	-0,1	23,1	+25,9	17,9	+40,0	+5,1	-6,9

L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ET DANS UN GROUPE MONOPOLISTE

	Nombre	Var. 76.75	% H	% F	ITC	ITC %	Employés	Employés %	Ouvriers OP	Ouvriers OP %	Ouvriers OS	Ouvriers OS %
Total IEE	479 000	-0,1 %	59	41	120 380	25,4	65 160	13,8	91 000	19,4	114 276	44
CGE	130 800	-0,9	73	27	36 000	27,5	18 000	13,7	40 000	30,5	37 000	28,5

financement public et à internationaliser.

... au capital concentré

Les trois premières entreprises implantées en France (Thomson, CGE, ITT) réalisent près de 50 % du chiffre d'affaire du secteur. Mais la concentration du capital est plus élevée encore pour certaines activités spécialisées : Thomson-CSF réalise 57 % des équipements électroniques produits en France et 95 % des matériels de détection. Le marché du téléphone est occupé à 90 % par trois groupes : Thomson (LMT et Française-Ericsson), CGE (CIT-Alcatel) avec 35 % chacun, ITT (CGCT) 20 %.

En informatique, si on exclut les commandes publiques à CII - Honeywell-Bull, IBM approvisionne 80 % du marché français.

Pour les composants, la Sescosem (filiale de Thomson) couvre près de 30 % de la production (les Américains Motorola 26 % et Texas Instruments 15 %, RTC filiale de Philips 22 %).

Dans le secteur grand public, Thomson produit 35 % des T.V. couleur (Philips 40 %, ITT - Océanic 15 %), 38 % des machines à laver, 100 % des réfrigérateurs et congélateurs...

Toutefois, il faut souligner que le mouvement de concentration en France date d'une époque récente et se trouve bien postérieur à ceux qui se sont réalisés dans les autres grands pays impérialistes. Ce n'est en effet qu'en 1969 que Thomson-Brandt se forme par absorption de Thomson-CSF pour se renforcer jusqu'à la prise de participation majoritaire récente de LMT et de la Française-Ericsson dans le téléphone. Quant à la CGE, c'est après 1970 qu'elle s'engage dans diverses opérations d'envergure (absorption de CIT-Alcatel, fusion avec les Chantiers de l'Atlantique...)

Ces opérations n'ont pas encore été complètement «digérées». Ces liens entre les sociétés regroupées sont parfois restés au niveau financier sans s'accompagner d'une restructuration des biens industriels (peu de liens industriels entre Brandt et CSF par exemple). La réorganisation se poursuit encore actuellement comme le constatent les travailleurs destinés à en faire les frais (Bourgogne-Électronique, Sescosem). La restructuration du capital dans les I.E.E. a été fortement orientée par l'État qui a notamment fourni des aides financières. On peut citer le Plan Calcul, lancé par de Gaulle en 1965, donnant naissance à la CII, suivi par un deuxième Plan Calcul, et la convention micro-électronique de 1968.

Cette politique se voulait une réplique à l'offensive du capital étranger. En 1964, la société américaine Honeywell avait acheté Bull, société d'informatique de très haut niveau. Les journaux titraient à l'époque : «*Coup de semonce pour l'informatique française*».

Les quelques chiffres cités ci-dessus illustrent la forte pénétration des monopoles étrangers sur le marché français, monopoles constitués ou développés dès les lendemains de la deuxième guerre mondiale aux Etats-Unis, et dès les années 1960 en Europe pour Philips, Siemens, AEG-Telefunken...

Malgré certains résultats, la bourgeoisie française n'a pu ou voulu cependant dégager les moyens de ses ambitions. Les flux de finan-

CONCENTRATION

Nombre d'entreprises dans les IEE françaises :

Electriques :	Electronique :	Total :
1 343	818	2 161

mais 45 entreprises occupent 55 % de l'effectif total et 100 entreprises réalisent 73,1 % des ventes pour 67 % de l'effectif.

cement prévus par les Plans n'ont pas été assurés (sur 1,3 milliard d'aide à l'industrie des composants prévus par le VI[e] Plan, seuls 700 millions ont été versés) et la crise, comme on le verra ci-dessous, est venue donner le coup de grâce à divers projets.

Le caractère récent et inachevé de la concentration du capital dans les I.E.E. explique sans doute aussi la faiblesse relative de son internationalisation : Thomson réalise plus de 70 % de son chiffre d'affaire en France (la CGE bien plus encore) alors que le chiffre correspondant pour Philips n'excède pas 30 %.

L'importance du financement public

On a vu précédemment que la restructuration et le renforcement du secteur des I.E.E. sous l'égide de l'État s'était accompagné de versements de fonds publics.

Le financement public se manifeste encore sous d'autres formes, plus régulières. Il s'agit d'une participation aux dépenses de recherche (60 % dans le cadre du VII[e] plan) (1) et surtout des marchés de l'État. Ceux-ci absorbent 45 % des ventes du secteur, et même bien davantage dans certains cas : en 1975, Thomson-CSF réalisait 74 % de ses ventes en France avec l'État, dont 41 % pour l'armée (plus de 50% pour les systèmes de détection). Outre l'armée, ce sont les PTT qui justifient l'essentiel de ces commandes. C'est ainsi qu'en 1975, 10 milliards de francs ont été débloqués pour le téléphone.

On peut remarquer, en outre que les exportations sont souvent élevées pour les équipements, notemment à usage militaire ayant bénéficié de commandes publiques (ce n'est pas le cas toutefois pour le téléphone).

Note 1 : *Cette année même, une aide à la recherche dans le domaine des circuits intégrés de 120 millions a été prévue pour les capitalistes alors que peu de temps auparavant le PDG de la Sescosem déclarait :* «Les industriels ont tout tenté. L'avenir est maintenant dans les mains du gouvernement».

LES PERFORMANCES RÉALISÉES DANS QUELQUES CRÉNEAUX SPÉCIALISÉS...

Les monopoles français des I.E.E. détiennent des fortes positions sur le marché mondial dans plusieurs activités très spécialisées : relais hertziens, tubes, systèmes d'atterrissage automatisés (60 % des besoins des pays capitalistes occidentaux et du Tiers-Monde sont couverts par la CSF), matériel professionnel de télévision pour la Thomson (la CSF pénètre sur le marché américain pour les caméras couleur et couvre la totalité du marché français), téléphone pour la CGE. C'est ainsi que dans la période récente, CIT-Alcatel a obtenu des marchés de télécommunication en Arabie Saoudite et dans d'autres pays exportateurs de pétrole et que Thomson a signé des contrats importants pour l'installation d'équipements en vue des jeux olympiques de Moscou en 1980.

Les succès ainsi remportés par la Thomson ou la CGE correspondent souvent à des activités ayant donné lieu à une ancienne spécialisation ; c'est ainsi que depuis 1910 avec la SFR, Thomson se développe dans la transmission tandis que Thomson Houston est présenté depuis 1893 dans l'électronique. Mais les monopoles français ont rencontré de grandes difficultés à étendre ces succès au delà de ces domaines d'activité traditionnels (sauf peut-être la radiologie) dont l'étroitesse les rend très dépendants des marchés d'exportation. Encore pour certains d'entre eux, doivent-ils compter sur des éléments de technologie (composants) fournis par des monopoles étrangers.

... S'inscrivent dans une situation d'ensemble de faiblesse structurelle vis-à-vis de ses principaux rivaux impérialistes

L'examen du commerce extérieur et de sa structure permet d'éclairer

EXEMPLE DE LA DÉPENDANCE FRANÇAISE SUR CERTAINS PRODUITS ET DE L'INTERNATIONALISATION TRES POUSSÉE DE LA BRANCHE

	Exportations françaises	Part de la production nationale dans le marché intérieur (1)	Part des importations dans la consommation apparente (2)
Radiologie	**76,3 %**	**19,4 %**	**80,6 %**
Machines électriques tournantes et transformateurs	**56,7**	**59,4**	**40,6**
Matériels d'enregistrement	**77,3**	**6,9**	**93,1**
Produits isolants électriques	**83**	**9,9**	**90,1**
Composants passifs	**36,3**	**59,3**	**40,7**

(1) «production nationale» signifie production sur le sol national et non production de producteurs français, puisqu'on compte la production des groupes étrangers installés en France comme ITT...
(2) La consommation apparente est calculée en ajoutant à la production nationale les importations et en retirant les exportations. Elle correspond au marché intérieur, c'est à dire à l'ensemble des produits achetés sur le sol national.

la situation d'ensemble des I.E.E. implantées sur le territoire national (la part des monopoles français n'est pas isolée toutefois de celle des filiales étrangères).

Le commerce extérieur des biens des I.E.E. est généralement excédentaire (5 milliards en 1976 dont un milliard pour l'électronique). Mais ce solde est à rapporter à l'importance des courants d'échange dans ce secteur, qui ne représentent pas moins de 40 % du chiffre d'affaire global de la production (pour les importations et les exportations).

La structure géographique de ces échanges révèle un déficit vis-à-vis des pays capitalistes développés, compensé par un excédent dégagé avec les pays du Tiers-Monde.

La structure par produits fait apparaitre que le déséquilibre du commerce avec les pays capitalistes développés s'observe à la fois pour les biens «grand public» (85 % de la consommation est importée, alors que 65 % de la production seulement est exporté) et le reste des biens électroniques (60 % d'importation et 45 % d'exportations) (voir tableau ci-joint). Parmi ceux-ci, on remarque une dépendance à 80 % pour les circuits intégrés, à 90 % pour les matériels radio et d'enregistrement. (Une partie de ceux-ci concerne la grande consommation).

Si l'on tient compte encore de la place des I.E.E. françaises par rapport à leur principales concurrentes (volume équivalent à celles de la Grande-Bretagne, mais seulement les deux tiers du volume des industries allemandes, le quart de celui des industries japonaises, le dixième de celui des industries américaines) ainsi que de la pénétration du capital étranger en France, on peut affirmer que la bourgeoisie française est parvenue à consolider ses positions traditionnelles ; mais elle n'est pas parvenue à constituer la base d'une large autonomie technologique pour les biens intermédiaires ni à mettre sur pied des projets de développement de nouvelles activités de pointe capables de rivaliser avec ses principaux concurrents (informatique, téléphone...). Ce n'est pas faute de volonté politique, puisque dès le Ve Plan, comme on l'a déjà vu, l'État prenait l'initiative de restructurations et de plans de développement (informatique, électronique professionnelle). Pourtant, soit que cette volonté n'ait pas rencontré un écho suffisant auprès des principaux groupes intéressés, plus préoccupés de leurs intérêts à court terme que désireux de jouer à fond la carte qui leur était proposée, soit manque de moyens financiers, la situation antérieure à la crise rendait aléatoire la réalisation du projet gaulliste de filières de production autonomes et diversifiées pour l'industrie française de pointe et en particulier les I.E.E.

LA CRISE : DÉPENDANCE ACCRUE VIS-A-VIS DES IMPÉRIALISMES CONCURRENTS

Dès avant la crise, la politique de la bourgeoisie semblait engagée dans une impasse ; le rapport Papon (RPR) sur la loi de finance pour 1978 remarque que les fonds publics engagés dans les I.E.E. ont été dépensés, mais sans qu'aucun résultat n'ait été apparemment obtenu, ainsi, des composants et du plan «électronique professionnelle civile».

Dès 1973, la bourgeoisie a déjà investi des milliards dans la CII (informatique) mais elle estime pourtant nécessaire de rechercher des partenaires étrangers. Une tentative d'association avec Philips, Siemens, et AEG échouera (projet UNIDATA). La bourgeoisie s'oriente alors vers la «coopération» avec les USA qui conduit en 1976 à la vente de la CII à Honeywell-Bull par laquelle l'informatique française se soumet à la domination complète de ce groupe américain.

La crise se traduit par une incidence directe sur les capacités de financement public des IEE : on a vu que les prévisions du VIe Plan en matière de financement de recherche dans le domaine des composants n'avaient été réalisées qu'à 40 %. Un nouveau plan «circuits intégrés» lancé en 1976 prévoyait le versement de 120 millions de francs annuels pendant 5 ans. En 1977, pour la première année d'application du plan, seuls 50 millions ont été attribués. Les bruits de négociations de la Sescosem avec l'Américain Fairchild laissent supposer que dans ce domaine encore l'impérialisme français pourrait renoncer bientôt à la volonté de se constituer une base technologique indépendante.

Mais le plus révélateur de la nouvelle stratégie de la bourgeoisie française dans les I.E.E. est fourni par les récentes décisions prises dans le domaine du téléphone.

Le gouvernement a décidé en 1975 de consacrer 10 milliards d'investissements sur cinq ans au téléphone en vue de porter le taux d'équipement à près de 80 postes pour 100 habitants (ce qui constituerait un record mondial). Ces dépenses devaient nécessiter des investissements supplémentaires pour les capitalistes qui en bénéficieraient, qu'il faudrait continuer à rentabiliser après l'achèvement du programme d'équipement initial prévu notamment à l'exportation.

La bourgeoisie pouvait alors s'appuyer sur les techniques développées par la recherche française (notamment au Centre National d'Études pour les télécommunications) et sur le potentiel industriel de la CGE (CIT-Alcatel) pour tenter, sur la base du marché national ainsi dégagé de constituer une structure industrielle suffisamment puissante pour remporter par la suite des marchés d'exportation.

Cette stratégie était toutefois frappée de lourds handicaps : outre peut-être une mise au point technique encore insuffisante pour déboucher sur l'industrialisation, il s'agissait principalement de la nécessité de réunir des moyens financiers considérables pour le développement de cet appareil industriel avec les risques d'échec à l'exportation liés à la forte concurrence des constructeurs américains. Il s'agissait aussi d'affronter directement ITT à travers ses filiales (LMT et CGCT) fortement implantées sur le marché français (40 %).

En décidant de racheter LMT et la SF Ericsson, le gouvernement transformait profondément la répartition des parts du marché assurée par des groupes français : la CGE conservait 35 %, avec CIT-Alcatel, mais Thomson passait de 0 à 35 %, la CGCT (ITT) conservant 20 %.

Cet achat s'accompagnait de contreparties (outre le prix excessif

semble-t-il, payé pour le rachat des sociétés concernées) :
—choix de la technique américaine pour l'équipement de nombreux centraux téléphoniques français.
—engagement de Thomson à ne pas concurrencer ITT sur les marchés étrangers avec LMT.

—garantie d'une part de marché français à la CGCT.

Cette opération s'apparente aux décisions prises antérieurement pour le nucléaire : en adoptant une technique américaine qui sera développée et aménagée à l'occasion des marchés publics, l'impérialisme français espère conquérir plus facilement ensuite des marchés extérieurs en limitant les frais d'étude et d'industrialisation.

En faisant bénéficier les capitaux français, par ce rachat, des profits liés aux commandes publiques, la bourgeoisie semble affirmer son autonomie par rapport à l'impérialisme étranger ; en réalité la dépendance technologique dont s'accompagne cette «francisation», les «garanties» données, au capital étranger limitent singulièrement cette autonomie. Depuis un an d'ailleurs, les commandes enregistrées par Thomson à l'étranger sont très minces dans le domaine du téléphone et leur avenir est très incertain, face à ITT et aux autres groupes internationaux.

En définitive, si l'on exclut un certain redéploiement des groupes français présents dans les IEE qui leur a permis de remporter certains succès dans leurs secteurs forts, traditionnels, notamment auprès des pays exportateurs de pétrole, la crise semble avoir porté un coup fatal à la volonté de la bourgeoisie d'autonomie affirmée à l'époque du 5e plan et du début du 6e plan. Les dernières années ont été marquées par un alignement toujours plus étendu sur l'impérialisme américain par le biais d'une dépendance technologique accrue, par la liquidation progressive des embryons d'autonomie technologique antérieurement constitués, et par l'acceptation d'une domination plus étroite du capital des monopoles américains conduisant le capital français à la sous-traitance.

Les travailleurs s'opposeront à la nouvelle bourgeoisie mise en place par le capitalisme d'État du PCF.

LA NATIONALISATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Très tôt, le parti de Marchais a envisagé la nationalisation dans cette branche de pointe. Dès 1964, à la suite de l'affaire Bull (1), il parle de reconstituer une société nationalisée pour l'informatique.

Puis en 1967, paraît un article dans la revue *Économie et Politique* intitulé «Nationaliser l'industrie électronique» dans lequel on retrouve l'essentiel des propositions actuelles du PCF dans l'électronique.

Puis de 1967 à 1973, de nombreux articles suivront, ayant pour but d'adapter le projet initial, car c'est une période d'intense restructurations qui voit se constituer le trust Thomson, tandis que le partage des marchés avec la CGE se fait avec l'aide de l'Etat.

A l'heure actuelle, le projet de nationalisation des industries électrique et électronique vu sous l'angle PCF concernerait 48 % des travailleurs de la branche et représenterait plus de 50 % du chiffre d'affaires total.

Le tableau montre en comparaison avec d'autres groupes internationaux que la SNEF (Société nationale électronique de France) constituerait bien ainsi un monopole de taille internationale auquel la bourgeoisie française a rêvé du temps de de Gaulle.

Dans l'informatique, le projet de loi déposé par le PCF en 1974 pour la nationalisation de la CII-HB (fusion CII, Honeywell Bull réalisée en 1976) annonçait que la SNIF (Société nationale d'informatique de France) couvrirait près de 40 % du marché national avec 20 000 personnes employées. Pour montrer l'importance que revêt aux yeux des révisionnistes la nationalisation de cette branche, on peut comparer le poids des industries électroniques et électriques nationalisées aux chiffres globaux qu'il avance pour répondre à ceux qui l'accusent de préparer un capitalisme d'Etat : *«Moins de 1% des entreprises, 15% de la population active, 30% des travailleurs de l'industrie»...*

La nationalisation des industries électriques et électroniques révèle donc l'importance qu'accorde le PCF à cette branche industrielle. Le caractère de pointe de cette industrie, son enjeu dans les rivalités inter-impérialistes et la forte monopolisation de la production sont des raisons de taille permettant de l'expliquer.

D'ailleurs, c'est bien pour cette raison que la renégociation du programme commun en septembre dernier a donné lieu à des échanges de lettres entre le PS et le PC portant sur les désaccords quant à la nationalisation de Thomson-CSF, CII-Honeywell Bull ou même CIT-Alcatel (CGE). Ainsi *L'Humanité* du 22 août publiait une réponse de Marchais à une lettre de Priouret. On pouvait y lire : «*Des économies ne peuvent être dégagées si on ne donne pas les moyens de s'attaquer aux gaspillages du grand capital... C'est encore plus vrai si l'on suit les propositions du PS qui laissent de côté les nationalisations de Dassault, Thomson-CSF, de CIT-Alcatel, de Roussel Uclaf, de CII-Honeywell Bull et de centaines de filiales importantes de sociétés nationalisables».*

Le lendemain, Rocard tenta de justifier les propositions du P. ar *«un réalisme économique devant les grands équilibres à réaliser»* auquel Jean Colpin du PCF répondit dans *Le Monde* du 28 août : *«Développer un nouveau type de croissance, développer les productions-clés de notre économie sur la base d'un secteur public élargi, solide, modernisé. Sans nationalisation franche, c'est inévitablement le profit qui finit par s'imposer comme objectif majeur dans la conduite des affaires».*

Ce désaccord reflète l'existence de deux projets politiques bien différents. Si le PS accepte un compromis sur les nationalisations, il cherche néanmoins à minimiser leur étendue de façon à freiner les transformations structurelles. Celles-ci empêcheraient toute réversibilité et favoriseraient la pénétration de l'appareil d'Etat par le PCF.

---

(1) Il s'agit du rachat par le groupe américain Honeywell de l'entreprise française Bull, celle-ci était nettement compétitive du point de vue technologique et pouvait revendiquer la parité avec les Américains. Elle fut rachetée à la suite de difficultés financières, nées, dit-on, d'une avance technique trop grande par rapport aux possibilités de traiter les informations.

ASPECTS QUANTITATIFS DES NATIONALISATIONS DU PROGRAMME COMMUN

1976	Salariés 1	CA en milds F	% IEE Total	Filiales à 100 %	+ 98	+ 50	Total filiales 2
Thomson Brandt	105 600	16,8	25 %	30	40	76	130
dont CSF	60 000	7,8	11,6 %	11	14	25	47
CGE	103 000	15,7	23,4 %	16	29	66	150
ITT France	22 800	3,9	5 %	1	2	5	26
Total IEE	479 000	67					
CII - HB	18 750	3,14					
Total SNEF + SNIF	250 150	40	56 %				

SNEF + SNIF = Sociétés nationalisées dans le cadre du projet PCF en électronique et informatique.

1. Ce chiffre est très imprécis à cause des multiples liaisons financière entre les trusts.

2. On y a exclu les entreprises installées à l'étranger

COMPARAISON AVEC D'AUTRES PRODUCTEURS ÉTRANGERS

	Salariés	C.A en milliards de F	Pays d'origine
AEG Téléfunken 75	162 000	21,8	RFA
Siemens 76	304 000	41,8	RFA
Philips 75	397 000	55	Hollande
ITT 76	375 000	59	USA
IBM 75	290 000	65	USA
dont IBM France	20 000	7,3	

Le caractère de compromis imposé au PS se trouve confirmé ici par deux choses.

— D'une part, avant le sommet de la gauche qui donna lieu à l'opération publicitaire des radicaux de gauche, les propositions du PS étaient relativement incohérentes. Que signifiait en effet nationaliser Thomson-Brandt sans nationaliser sa filiale à 51 %, Thomson-CSF ? Que signifiait CIT-Alcatel (CGE) sous statut privé ?

Si de telles propositions avaient une quelconque cohérence économique, il ne ferait pas de doute que les publications du PS auraient regorgé d'articles sur la politique industrielle des industries électriques et électroniques, comme on peut en lire tant sur le Plan Barre, ou mieux, à propos de l'autogestion !

— Puis sous l'effet des pressions imposées par le PCF durant tout le mois d'août et de septembre avec comme point culminant la fête de *L'Humanité*, voilà que le comité directeur du PS rend publiques le 21 septembre de nouvelles mesures.
1/ Nationalisation de la CII-HB, de Thomson-CSF et de CIT-Alcatel dont Rocard avait toujours refusé la nationalisation,
2/ Nationalisation de toutes les filiales à 98 % (au lieu de 100 %),
3/ Pour le cas de la CGR (filiale très importante de Thomson dans le matériel de radiologie), la décision n'est pas encore prise.

On constate ainsi un premier recul du PS, qu'il va néanmoins chercher à contrebalancer en imposant la nationalisation à 98 % au lieu des 50 % demandés par le PCF.

Ce recul ne renverse pas la relative incohérence économique du parti socialiste. Celle-ci, confrontée au projet bien précis du PCF, marque bien le caractère électoraliste et très temporaire de l'union de la gauche, dont chacun espère se servir pour aller le plus loin possible vers la réalisation de ses ambitions.

C'est donc le projet de nationalisation du PCF que nous allons prendre pour base. Confronter ce qu'il dit à la réalité des phénomènes économiques et politiques pour en dégager la véritable logique. Voilà ce que sera notre méthode.

LES PROPOSITIONS DU PCF

«L'électronique joue déjà un rôle important dans l'organisation de la production. De son développement dans les années à venir dépendra la croissance de l'ensemble de l'économie. Son développement rapide est donc une nécessité nationale. Ce qui ne veut pas dire repli dans les limites d'un marché restreint (pour qui ?!) mais participation d'une façon très active à l'internationalisation de la production qui est la forme actuelle du développement des forces productives.» (*Economie et Politique*, numéro 159 - 1973)

Voici nettement affirmé l'avenir des industries électriques et électroniques modelé par le PCF :

- développement très rapide qui serait la source de cette fameuse *«révolution scientifique et technique»* (automatisation généralisée à tous les secteurs industriels) dont les «vertus» seraient de nous sortir du capitalisme.
- échanges de plus en plus importants avec l'étranger, sous prétexte d'une loi objective du développement des forces productives. Sans cette internationalisation, les forces productives stagneraient (nous n'aurions plus qu'à nous éclairer à la chandelle !).

Prenons par exemple une des seules propositions concrètes faites par le PCF dans cette branche.

Il s'agit du secteur des composants dont nous avons souligné l'importance pour la maîtrise de l'électronique ainsi que la forte concurrence internationale dont il est l'objet.

Ces propositions ont été rendues publiques en mars 77 à la suite d'une visite effectuée par une délégation du PCF au salon des composants. Elles se résument en quatre points :

1— *«La proposition est de rassembler toutes les potentialités autour du noyau formé par les laboratoires d'État et les laboratoires et entreprises nationalisées des groupes Thomson et CGE, et de les lancer toutes ensemble pour la réalisation en cinq ans de filières de circuits intégrés les plus en pointe... On peut penser par comparaison avec les projets étrangers qu'un budget de l'opération de l'ordre de* ***300 millions*** *de francs par an conviendrait».*

2— *«Pour réduire le coût des produits, on étudiera une automation* ***maximale*** *des opérations de montage, en menant parallèlement une formation des personnels».*

3— *«Un élément économique important du projet devra être l'obligation faite d'utiliser les composants nationaux à qualité égale pour les marchés publics... Compte tenu de la proportion en coût des circuits intégrés dans les matériels — soit moins de 10% — une légère différence de prix sera acceptée».*

4— *«Il faudra veiller au maintien d'un niveau de recherche suffisant pour assurer que cette action ne sera pas sans lendemain».*

Il est ainsi affirmé que pour *«contribuer durablement au progrès et à l'indépendance de la France»*, la nationalisation doit viser la compétitivité grâce à *«l'automatisation maximale»* et à l'étatisation croissante qui permettraient d'assurer un maximum de débouchés à la production française de circuits intégrés. Le PCF prévoit par avance une différence de prix avec les voisins, tout en assurant qu'elle n'aura pas de conséquence, puisque ce qui compte, c'est qu'ils soient produits pour assurer l'indépendance des biens électroniques qui sortiront en bout de chaîne.

Pour l'ensemble des industries électriques et électroniques, le projet est un peu plus général, certes, mais permet de situer les grandes orientations.

Ainsi, en s'appuyant sur l'article de 1967 d'*Économie et Politique*, voici ce qu'on peut y lire : *«Le potentiel technique et humain est donc important, mais il faut réorganiser l'ensemble si on veut utiliser les forces d'une façon rationnelle... Compte tenu de l'état de dépendance technologique et de la forte pression que lui font subir les groupes étrangers installés en France, il faut :*

__ coordonner les moyens de production et de recherche,
__ Utiliser au mieux les différents personnels,
__ Développer la branche d'une façon harmonieuse.
«Notre pays sera ainsi doté d'une société ayant une capacité financiè-

re et technique comparable à celles des concurrents sur le plan international. Il sera alors possible de rationaliser l'utilisation du potentiel existant... Car pour augmenter l'efficacité, il faut concentrer les moyens et les placer sous contrôle démocratique.» (page 59)

Cependant depuis 1967, ainsi que cela est indiqué dans la première partie de cette étude, des facteurs nouveaux sont intervenus : l'internationalisation croissante de la production et enfin la crise actuelle.

Pour y faire face, le PCF étend le champ des restructurations à CII-Honeywell Bull et à ITT France. Il prétend de plus que la relance de la consommation populaire dans le cadre du programme commun serait un facteur décisif dans la maîtrise de productions effectuées aujourd'hui dans des pays à très bas salaires (pour les radios et les composants par exemple) car cela favoriserait une production accrue, donc des produits moins chers.

Dans de telles conditions, la coopération internationale, loin d'aggraver la dépendance française, permettrait au contraire un développement accéléré des forces productives que le PCF indentifie «aisément» à une satisfaction accrue des besoins des masses populaires.

Un tel schéma paraît bien harmonieux ! La suppression des monopoles suffirait-elle à supprimer les faiblesses accumulées par les industries électriques et électroniques françaises au cours des années ? Et puis que signifie cette efficacité miracle capable de nous faire rivaliser avec les autres pays impérialistes en si peu de temps (cinq ans dit le projet) ? Et puis cette fameuse relance, elle devrait peut-être permettre de produire plus, mais sera-t-elle suffisante si on regarde la taille du marché français, pour concurrencer des pays comme la RFA, le Japon, les USA ou bien même l'URSS qui produisent quatre à cinq fois plus dans les domaines aussi divers que les circuits intégrés, les télévisions ou les radios-télévisions ? Sera-t-elle même suffisante pour financer... ne serait-ce que les restructurations et les investissements prévus dans l'électronique ? En fait, ce que ce projet dit, c'est qu'il serait possible par des réformes de structures de rivaliser avec les autres impérialismes, et que c'est cela qui constituerait la transition au socialisme.

Lutter contre quelle anarchie ?

Rappelons d'abord que l'anarchie de la production fait partie des gaspillages pour le PCF. La suppression des gaspillages est essentielle du point de vue du PCF puisqu'elle serait le principal moyen pour produire plus et moins cher. Évalués dans son chiffrage à près de 140 milliards, ils grossissent au fur et à mesure que les échéances arrivent. Ce qui fit dire à l'un des économistes du PCF — Boccara — à la fête de l'Humanité : *«En fait, on en découvre chaque jour davantage... on peut facilement les multiplier par 3 ou 4»!!*

N'est-ce pas un moyen bizarre de répondre aux interrogations que se posent de plus en plus les travailleurs sur les moyens pour réaliser les mesures sociales promises ?

Car regardons concrètement ce qu'il en est dans ce secteur. Depuis 1968, les industries électriques et électroniques se sont profondément réorganisées sous l'égide du capital financier et avec l'appui total de l'État gaulliste ; deux monopoles prennent la moitié de la production française : la CGE et Thomson. Ce mouvement de concentration ne s'est pas fait anarchiquement mais selon un partage de marché bien délimité.

Les équipements et le matériel électrique à CGE ; l'électronique professionnelle à Thomson.

Les quelques recoupements qu'on peut constater sont soit le fait de filiales communes comme c'est souvent le cas entre les deux trusts français, soit de productions similaires mais dont les techniques varient. C'est la cas du téléphone dont les techniques diffèrent (CGE = temporel, Thomson = spatial et Métaconta) sans se concurrencer : l'une (temporel) tend à se mettre en place progressivement et n'est pas arrivée à maturité technologique pour prétendre tout équiper.

Les deux autres correspondent précisément à des techniques intermédiaires qui ont en outre l'avantage pour l'impérialisme français d'être plus sûres dans la conquête des marchés étrangers.

Ainsi, dans le téléphone, les deux trusts réalisent 70 % de l'équipement téléphonique. Le reste allant pour une bonne part à la CGCT (ITT). La nationatisation d'ITT permettrait donc dans ce domaine de monopoliser la quasi-totalité du téléphone.

Mais à un autre stade de concentration, que pourrait gagner économiquement l'industrie électronique française, si ce n'est par exemple la suppression des doubles emplois administratifs ? Mais n'est-ce pas contradictoire avec la décentralisation et l'autonomie de gestion en tant réaffirmées et promises par le PCF ?

Meilleure gestion et recherche de pointe

Parlons maintenant de la recherche, puisqu'il est affirmé dans le texte d'*Economie et Politique* cité plus haut que c'est un facteur essentiel d'indépendance que la bourgeoisie monopoliste *«utilise mal, laisse dispersée, multipliant les centres, neutralisant de la sorte les capacités novatrices de nos chercheurs »*.

Non seulement, à l'époque de ce texte, 60 % du financement de la recherche était effectué sur fonds étatiques, mais ses vœux viennent d'être largement exaucés concernant l'organisation.

L'Etat giscardien vient en effet d'anticiper sur le programme commun ! Un conseil des ministres a décidé en mai de regrouper la recherche autour du CNET, du CNRS et du CEA, tandis que 120 millions par an d'aides à la recherche étaient débloqués pour les composants électroniques (principalement les circuits intégrés ; la moitié reviendrait à la Sescosem). D'ailleurs les commentaires du journal patronal *Usine nouvelle* ne sont pas sans nous rappeler les propositions du PCF de mars 77 sur les composants ; jugez-en : *«En cinq ans, le secteur va bénéficier d'une aide gouvernementale de 600 millions de francs. Une attention particulière sera accordée aux entreprises pouvant fabriquer des composants sur mesure adaptés aux utilisateurs français».*

L'hebdomadaire patronal constatait que le conseil des ministres incitait les industriels à *«éviter la dispersion»*, constatait que *«Thomson rationalise sa production»* et insistait enfin sur *«le fait que le gouvernement tient également à favoriser par des aides remboursables l'accès des utilisateurs à des circuits spéciaux destinés à leur propre usage»*. Ce type de production *«à la commande»* permet de produire des circuits intégrés de haut niveau technologique, sans qu'il soit nécessaire de le produire en masse, comme les producteurs américains le font. Ainsi, la production à 10 000 unités est jugée rentable à condition que cela soit fait *«sur mesures»* pour un producteur de biens finis. Celui-ci peut en effet supporter un coût supérieur, car la vente de son produit devenu techniquement supérieur, par exemple, amortit la dépense. C'est à peu de choses près le système dont parle le PCF en disant qu'un prix légèrement supérieur est acceptable, les circuits intégrés ne rentrant que pour 10 % dans le coût total.

Cependant, deux différences distinguent nettement le projet du PCF du projet du patronat :
1°/ D'une part, le PCF parle de 300 millions par an contre 120 pour le patronat. Sans dire de ce patronat qu'il est réaliste et que c'est mieux comme ça, les comptes du parti de Marchais posent un problème : qui va payer ? Où va-t-il trouver les 300 millions ? En effet, le chiffrage de 300 millions est établi à partir d'une comparaison avec les USA, le Japon et la RFA, sans tenir compte un seul instant des énormes différences structurelles de ces pays : la taille du marché, l'avance technologique, la taille des groupes industriels, etc...

Ainsi pour la France, le marché intérieur des circuits intégrés est évalué à près de 500 millions de francs, tandis que la production territoriale s'est située en 1976 aux alentours de 200 à 300 millions. Ajoutons à cela que le chiffre n'est plus que de 75 millions si on en reste aux producteurs nationalisables (Sescosem et CGE). Le PCF prévoit donc un budget de recherche équivalant la production actuelle, alors que la recherche-développement dépasse rarement 25 % pour les produits les plus en pointe.

Si on s'en tient aux producteurs nationalisables, en supposant que le PCF ne va pas financer la recherche des groupes privés étrangers, le budget recherche serait de 4 fois la production !!

Quand on sait que ce parti prétend relancer la recherche dans tous les secteurs industriels, de façon à leur assurer une compétitivité internationale qui leur fait défaut, on peut être étonné d'un tel chiffre. Sa politique ne le conduirait-il pas plutôt à une spécialisation poussée dans les produits de pointe ? Quelle serait alors la différence avec la stratégie de l'impérialisme français à l'heure actuelle ?
2°/ Car le PCF parle de concurrencer les producteurs étrangers ; alors voyons ce qu'il en est :

D'une part, la production actuelle des filiales étrangères en France pour les circuits intégrés dépasse 160 millions (la moitié). Parmi celles-ci, on trouve des producteurs étrangers dont le tableau ci-dessous révèle le gouffre qui nous en sépare.

Aussi prétendre rattraper les cinq ans de retard avec les USA en cinq ans, et ce, dans les conditions concurrentielles quasi les mêmes qu'aujourd'hui, c'est vraiment de la démagogie. D'ailleurs le PCF ne s'y trompe pas. Même s'il essaie de tromper les travailleurs. Dans ses derniers écrits propagandistes, l'accent est mis sur les barrières douanières qui pourraient être instaurées dans les secteurs trop fragiles. L'électronique de pointe est fréquemment citée. L'argument ne tient toujours pas. En effet, que feront les producteurs étrangers installés en France, si ce n'est continuer d'assurer leur production en profitant des avantages technologiques de la maison mère installée à l'étranger ? Leurs circuits intégrés seront toujours en avance et moins chers. Nous pouvons donc déjà en tirer deux conclusions partielles.
— D'une part la sous estimation dans sa propagande de l'état réel de la concurrence impérialiste dans les industries électriques et électroniques auquel le PCF prétend confronter les travailleurs en même temps qu'il parle de les libérer de l'exploitation.
— D'autre part, la lutte contre l'anarchie est un masque sous lequel se mettrait en place une étatisation croissante sous prétexte de concentrer toujours plus, etc. Nous le voyons pour les circuits intégrés, on ne peut pas prétendre créer un marché et une production aussi étendus que certains pays.

Les chiffres sont de 75 et exprimés en millions de francs.

Producteurs	C.A. total	C.A. circuits intégrés	R. et D. C.A. total (1)	Montant R. et D.
Sescosem (F)	300	50		
Texas Instrument (USA)	7 000	1 300	13,4 %	950
Fairchild (USA)	1 500	720	13 %	185
Motorola (USA)	6 600	600	9 %	600
TOTAL USA		8 500		
TOTAL JAPON		1 500		
TOTAL FRANCE		300		120

(1) : Recherche et développement.

UNE NOUVELLE EFFICACITÉ, POUR QUI ET COMMENT ?

Dans le domaine des industries électriques et électroniques, le parti de Marchais justifie cette étatisation croissante par une modification dans la façon de produire. Ici, cette nouvelle croissance s'appelle l'automation. A la fois automation dans le secteur lui-même pour réduire les coûts de production. Mais aussi, automatisation de l'ensemble des secteurs pour servir de débouché et de stimulant à la production des industries électriques et électroniques. C'est un peu l'image symbolique que diffusait la bourgeoisie monopoliste pendant la période «florissante» des années 60-70. Les

usines marchent toutes seules. La durée du travail diminue fortement pour un même salaire. Nous tomberions — disait-on — dans la civilisation des loisirs à l'américaine. Le problème, c'est que les USA ont toujours le plus fort chômage. Aujourd'hui, d'après le PCF, l'automation serait freinée par une bourgeoisie malthusienne qui préférerait profiter des bas salaires plutôt que d'innover et de former des travailleurs qualifiés.

D'où le projet du PCF : la hausse des salaires permettrait de stimuler la production, d'automatiser et donc d'être plus «efficace».

Mais cela n'est-il pas en contradiction avec la logique d'ensemble de ce parti qu'on peut trouver résumée par Anicet le Pors dans un ouvrage récent : *«Changer l'économie»* : *«Les nationalisations permettront d'embaucher 2,5 millions de travailleurs supplémentaires car le pays sera plus économe en moyens de production».*

Et d'autre part, les mêmes économistes calculent que la grosse partie des moyens permettant la satisfaction minimale des besoins des masses (SMIC, allocations familiales, etc), proviendront de la suppression des gaspillages venant d'une mauvaise utilisation des moyens de production existants ! Ici la contradiction est flagrante.

1) — Supposons un instant que l'automatisation se généralise à l'ensemble de l'économie et examinons les conséquences qui en résulteraient pour la branche des industries électriques et électroniques.

D'une part, il y aurait un renouvellement important des équipements puisque pour passer de la semi-automation, les équipements sont profondément modifiés.

De cette façon, les gaspillages sur lesquels le PCF compte, seront accrus puisqu'il dit que les gaspillages les plus importants proviennent du fait que le capital monopoliste amortit les machines de plus en plus vite (Cf le dossier sidérurgie) pour les remplacer plus vite que les voisins ou aussi vite.

D'autre part, une fois automatisée, la production sera confrontée au dilemme suivant :

— Soit l'automatisation permet de réduire des coûts, et dans ce cas il faudra réduire le personnel.

— Soit l'automatisation profite à la réduction des heures de travail et pour la formation du personnel ancien ; dans cette situation, il y aura en effet possibilité d'embauche (bien que limitée encore), mais on ne voit pas quels gains d'efficacité cela assurerait vis-à-vis des concurrents. Or c'est un des objectifs essentiels du projet de nationalisation des industries électriques et électroniques, ainsi que le dit le texte d'*Économie et politique* de 1967.

La volonté du PCF de rendre compétitive l'industrie des industries électriques et électroniques conduirait à trancher la contradiction en faveur de la première issue, c'est-à-dire en développant le chômage.

2) — Pour se sortir de cette contradiction le projet révisionniste s'accompagne d'une idée supplémentaire : *«L'automation n'est pas contradictoire avec l'embauche des chômeurs et l'efficacité, car elle s'appuiera sur une production accrue».*

Certes, l'automation généralisée à l'ensemble des secteurs relancerait la production dans l'électronique et l'électrique. Mais là encore quelle démagogie que prétendre créer un marché national aussi vaste que le géant US, ou même que celui des pays de l'Est ! Faudrait-il avoir un radar ou un ordinateur dans chaque maison que ça ne résout pas le problème de qui va payer ? L'automation ne permettrait pas de réaliser des gains optimals à la mesure des concurrents les plus «forts». Faudra-t-il alors spécialiser les industries électriques et électroniques dans des productions très rentables, comme semble l'indiquer de plus en plus la propagande du PCF ? Que deviendrait alors l'indépendance dont il parle tant ? N'est-ce pas finalement une politique impérialiste poussée plus loin ?

L'automation généralisée n'est bien qu'un artifice dont la conséquence serait à la fois des prix plus chers (il faudra bien payer les investissements) et la poursuite du chômage, puisque le PCF cherche une efficacité comparable aux autres pays impérialistes en termes de prix.

LA RELANCE EN BALANCE

D'ailleurs l'élément central des promesses démagogiques du PCF vient de la combinaison qu'il fait entre la relance et les restructurations. Rappelons brièvement ce qu'il dit. Pour sortir les industries électriques et électroniques de la crise, il faut relancer la production, donc la consommation, ce qui permettra de bénéficier des gaspillages monopolistes provenant d'une sous-utilisation des capacités de production.

Pour que cela bénéficie à l'assainissement de la branche et à la disparition des faiblesses structurelles, il faudra restructurer pour consommer plus de produits français et donc être plus efficace dans le même temps (un protectionnisme total n'est pas envisagé «sérieusement» par le PCF, tandis qu'un protectionnisme partiel ne peut pas durer éternellement). La démagogie tient lieu ici de duperie. Ce parti isole en effet totalement le projet de nationalisation du rapport de force concret auquel il sera confronté ainsi que la base objective dont il devra «nécessairement» partir. Ainsi dans toute sa propagande, le PCF suppose en fait que les réformes de structures auront lieu avant la relance ou en même temps. Un des indices de cette duperie, nous le trouvons chez Herzog dans le livre déjà cité *Changer l'économie* :

*«Le problème majeur des débuts de l'application du programme commun, c'est qu'il n'y ait ni «transition» **avant** les réformes de structure **et** les réalisations sociales, ni pause dans celles-ci»* (p.142).

Le bon sens ne permet cependant pas de dire que les réformes de structures rendant l'appareil productif plus efficace seront réalisées avant la relance. Un des points de désaccord entre le PS et le PC portait d'ailleurs sur la rapidité de réalisation des mesures sociales contenues dans le Programme commun — le PCF les voulait dès mars 78. Quels seraient les effets qu'une relance de la production ne manquerait pas d'exercer sur les restructurations dans l'électronique en supposant que l'Union de la gauche trouve les moyens de financer cette relance ?

Les questions qu'il faut se poser

sont les suivantes : qui profitera de la relance ? Quelle part restera-t-il pour financer alors les réformes de structures — notamment les équipements nouveaux ou la recherche... ? Qu'y aura-t-il eu de changé ?

En nous basant sur la situation actuelle, une telle relance par la consommation aurait pour conséquence dans les industries électroniques et électriques de profiter à 42% aux importations de biens de consommation : ménager, audio, etc. (Nous supposons que des mesures de protection douanières ne seraient pas prises et que les ménagères françaises continueront d'acheter sur la base des prix de vente).

De plus, pour satisfaire ces ventes accrues, l'achat de biens intermédiaires sera nécessaire. Dans cette catégorie de biens, les importateurs prélèveraient 50% des ventes réalisées . Ainsi sur la base de ces seules indications, avant même que la relance ait produit des effets à la racine de la production, on peut prévoir qu'en cas de libre échange comme aujourd'hui, les importations représenteraient près de 50% de la production. Chiffre non exagéré si on le rapporte à la situation économique d'ensemble du monde capitaliste caractérisée par une concurrence inter-impérialiste accrue.

Une brèche ouverte sur un marché ne manquera pas d'attirer tous les vendeurs en peine de clients !

Le parti de Marchais, conscient des problèmes économiques auxquels il sera confronté, parle d'une campagne qui serait lancée pour acheter français de façon à produire français, des machines à laver, des postes de télévision couleurs, etc. Un des exemples nous vient d'une «lettre de rentrée» d'une OS de chez Orega (Thomson) parue dans *L'Humanité-Dimanche* du 31 août. Partant de sa situation d'exploitée (les femmes OS de chez Thomson le sont particulièrement) le journaliste de *L'Humanité-Dimanche* l'amène à faire le raisonnement suivant : «*La raison de notre chômage est simple : il y a mévente, c'est donc que les Français n'achètent pas de postes de télévision. Et nous qui fabriquons ces postes, n'avons pas les moyens de nous payer la télé-couleur. Ils se vendent mal parce qu'ils sont chers. Ne serait-ce pas parce que les salaires sont trop bas en France ? Si j'avais 2 200 francs maintenant, nous vivrions mieux. Avec plus d'argent. Et nous ne subirions pas le chômage technique, puisque notre production se vendrait*».

On pourrait pousser le raisonnement un peu plus loin. Si Concorde se vend mal, c'est que... d'où si le SMIG était à un million par mois, alors la situation serait résolue ; plus de chômage, on produirait plus, donc moins cher !!!

S'il est vrai qu'une des raisons expliquant le chômage actuel dans le domaine de la télévision couleur vient de la politique d'austérité, il faut toutefois rétablir les choses.

En 1976, la production française de télévisions et de radios a augmenté de 26% sur 1975. Dans le même temps, le chiffre d'affaires par salariés a augmenté de 90%. En un an, en France, les ouvrières produisent près de deux fois plus de télévisions et de radios dans le même temps qu'avant. Or la production n'ayant augmenté que de 1/4, compte tenu des ventes, les patrons licencient.

Faut-il en conclure : «En bien justement, relançons la production, et donc la consommation» !

C'est ne pas donner l'ensemble des informations aux ouvrières de Orega et les rabaisser à un raisonnement simpliste. Ainsi en 1976, les importations de télévisions et postes de radio ont augmenté de 40%. (Ne parlons pas des magnetophones dont les importations ont doublé en un an). Philips par exemple représente un quart de la production européenne de récepteurs de télévision et sa production est quasiment totalement automatisée. D'autre part, va-t-on nous faire croire qu'avec un SMIG à 2 200 francs, les familles populaires vont acheter des téléviseurs couleur en premier alors que des besoins élémentaires sont loin d'être satisfaits ?

Enfin, là encore, le protectionnisme sur ces produits serait peut-être une solution. Mais que fera le PCF du tiers de la production très spécialisée qui est exportée dans tous les pays du monde. Par exemple les équipements électroniques militaires qui sont un des fers de lance de Thomson ? Et que deviendrait la coopération internationale dont nous verrons plus loin le rôle essentiel qu'il lui accorde pour assurer le «développement des forces productives» ? La solution aux problèmes que soulève cette ouvrière d'Orega, n'est pas ce qu'on lui fait dire sur le Programme commun. Même en développant à outrance la consommation de téléviseurs couleur dont, c'est vrai, peu de ménages français profitent (17% contre 80% qui ont le noir et le blanc), le marché français restera limité. C'est pour cela que le PCF parle immédiatement de restructurations. Car on voit bien ici que l'impasse est encore faite entre les propositions de mieux être, de satisfaction des besoins minimums, et d'autre par les moyens d'assurer dans un domaine comme la télévision une totale indépendance.

Alors, de deux choses l'une, pour cette relance :

1/ Ou bien, dans un secteur de la plus haute importance comme l'électronique, la relance promise par la gauche réduit à néant la possibilité de rendre les industries électriques et électroniques indépendantes. La dépendance extérieure risque au contraire de se renforcer. Dans cette hypothèse, les restructurations qui suivront auraient comme objectif d'attraper le temps «perdu» dans la course à la rentabilisation.

Il ne s'agirait plus d'une lutte contre le gaspillage, mais bel et bien d'une intensification du travail.

2/ Ou bien l'Union de la gauche ferait appel à la «conscience politique» pour acheter français, même plus cher. Mais dans ce cas, la hausse des salaires serait absorbée par des produits plus chers.

D'autre part, même en achetant français, Thomson importerait toujours ses tubes télé, ses moteurs de machines à laver d'USA ou d'Italie, et il faudrait un bout de temps avant d'en produire en France à des prix équivalents.

Dans le domaine des circuits intégrés, les USA fournissent entre 75 et 80 % des importations. Leur domination sur le marché mondial de ces produits de base (plus de la moitié de la production mondiale) ne permettra certainement pas une réorientation des échanges. La France serait alors en position de faiblesse pour négocier, alors que le PCF prétend le contraire.

On pourrait nous accuser de déformer le projet du PCF, car nous n'avons pas encore dit mot des

restructurations, de la lutte contre les gaspillages qui sont sensés permettre cette efficacité de la relance. Mais il est bon de remettre les choses sur leur pied. L'Union de la gauche prévoit bien la relance **avant** même que les restructurations portent leurs effets. C'est donc de cette relance qu'il faut partir.

Or, nous venons de voir qu'en tenant compte des faiblesses structurelles des industries électriques et électroniques françaises, une relance aboutirait à ce que les importateurs en bénéficient pour moitié.

Quels seraient alors les moyens de financement que prévoit le PCF pour moderniser et restructurer ? Par exemple, les 300 millions par an dans la recherche en circuits intégrés ? On voit donc comment, dans ce secteur de pointe, les propositions du PCF conduisent à :

- des pressions inflationnistes : c'est-à-dire l'augmentation des prix intérieurs, alors qu'il prétend vouloir les bloquer
- une exploitation accrue pour dégager les moyens d'accumulation.

Voici d'ailleurs l'objectif assigné à la nationalisation de Thomson-CSF par Roland Berger, cadre PCF à la Thomson : *«Il faut intéresser les gens, leur donner davantage de responsabilités, les faire participer plus qu'actuellement ; mais pour cela, le socialisme n'est pas indispensable»,* et Michel Destrade, ingénieur de la Thomson-Gennevilliers ajoutait : *«La nationalisation, c'est peut-être un moyen, car les gens n'ont plus envie de travailler»* (Extrait du journal des cellules du PCF de Thomson Gennevilliers paru en début d'année).

LA COOPÉRATION INTER-IMPÉRIALISTE

Une fois posées les limites des changements intérieurs et leur véritable nature, que devient la coopération internationale que le PCF avance comme un élément essentiel pour contrer les faiblesses des industries électriques et électroniques. Si l'on s'appuie sur la caractéristique des industries électriques et électroniques, leur forte internationalisation (fort courant d'échange + spécialisation poussée de la production) les rend en effet très sensibles aux rapports de force internationaux. C'est ainsi qu'un autre ingénieur de Gennevilliers résumait le problème dans le journal cité plus haut *«Dans notre département (télévision professionnelle), nous exportons à 90%, il est donc certain que la compétitivité est un problème crucial. Si nationalisation signifie perte de compétitivité, alors, je me pose des questions».*

Ce à quoi Rocchi, Secrétaire du CE, ne trouvait rien de mieux à répondre que : *«La Thomson ne sera pas la seule à être nationalisée, puisqu'il y aura les secteurs-clés de l'économie* ***qui par ce fait abandonneront la recherche du profit et cela ne peut être sans influence sur la compétitivité.»***. Trois choses importantes permettent de révéler les contradictions dans le rôle dévolu à la coopération internationale :

1/ C'est un élément central, puisque pour le PCF, le seul moyen de développer la branche, c'est de l'internationaliser davantage.

2/ Sa préoccupation dans le domaine tient à la convergence de multiples contradictions dont la première est celle-ci : Alors que le PCF constate les faiblesses actuelles des industries électriques et électroniques, il prétend que la relance et les restructurations ne peuvent être qu'un moyen limité du renforcement de cette branche de pointe, le plus important étant la coopération internationale. Par exemple, dans l'informatique, le projet est clair : mettre en place la SNIF (Société nationale d'informatique de France), à partir de la nationalisation de la CII-Honeywell Bull, et développer des contrats de recherche avec tous les pays capitalistes - principalement les USA, compte tenu de leur avance dans ce domaine - et les pays de l'Est qui *«recherchent une coopération équilibrée leur permettant des échanges indispensables au progrès scientifique et technique»* .

Or, le fait de faire dépendre en partie (et pour beaucoup même) le développement des industries électriques et électroniques des relations internationales amènera nécessairement la France à négocier en position de faiblesse. Le PCF le dit lui-même dans un article d'*Economie et Politique* de mai 77 *«Pour faire face à la contrainte extérieure, il faut une réorientation profonde de la politique industrielle... Il faudra donc mettre en place les bases matérielles d'une économie nationale indépendante et véritablement compétitive».*

En effet, être en bonne position sur les marchés extérieurs nécessite qu'au préalable, la compétitivité soit assurée par une industrie compétitive. **On ne peut donc dire à la fois que la coopération internationale permette de relever les industries électriques et électroniques de certaines de leurs faiblesses et de les rendre compétitives, et dire d'autre part qu'il faut d'abord être compétitif à l'intérieur.**

Ainsi, la conquête de grands marchés comme ceux des équipements de transmission dans les pays du Tiers Monde ne peut pas servir d'argument pour dire *«vous voyez, la taille du marché français n'est pas un obstacle, puisqu'on élargira la production à l'extérieur, ce qui permettra d'abaisser les coûts».*

C'est bien dans la mesure d'abord où les produits électroniques français seront compétitifs au départ, qu'ils pourront prétendre rivaliser sur les marchés étrangers avec les USA, la RFA, le Japon ou l'URSS.

Cette façon d'idéaliser les rapports de force internationaux permet au PCF de masquer une faille importante de son projet. Comment un impérialisme secondaire comme la France, avec ses limites «naturelles» (capacité de consommation ou d'équipement limitée) peut-il prétendre *«rivaliser»* avec les impérialismes les plus puissants.

On a vu précédemment que cette logique l'amenait à des chiffrages absurdes (les fameux 300 millions pour la recherche).

3/ Compte-tenu du rapport de forces actuel, la contrainte extérieure pose le problème du court terme. Comment s'approvisionner en produits essentiels, qui ne sont pas produits en France, sans se mettre en position de faiblesse ? C'est le cas de l'informatique et aussi de toutes les productions intermédiaires comme les composants, les éléments de base des télévisions ou des machines à laver, etc....

A moins d'accepter des «goulots d'étranglement», mais dans un tel cas, le miracle du redressement des industries électriques et électroniques serait bien compromis. Ce n'est pas en cinq ans et sans

modifications très profondes dans les rapports de production et d'échange qu'un tel programme est réalisable.

Cela pose aussi le problème du long terme. Comment supposer qu'une fois réalisées les transformations du PCF, certaines contraintes auront disparu, telles que la taille du marché, etc. ?

En réalité, dans les industries électriques et électroniques, la théorie révisionniste qui conduit à assimiler mécaniquement «internationalisation» et «forces productives», sans tenir compte de l'état réel du rapport de forces dans le monde actuel masque le fait que, pour le PCF, la nationalisation des industries électriques et électroniques vise, sur le plan économique, à mieux organiser l'impérialisme français pour la conquête des marchés extérieurs. Cela, bien sûr, dans le cadre d'une division internationale accrue, spécialisant la France dans les biens d'équipement à forte technologie. C'est comme cela qu'on peut mieux comprendre l'insistance avec laquelle le PCF parle des pays en voie de développement comme principal débouché.

Que signifie *«sortir les industries électriques et électroniques de la crise»* dans le cadre du programme commun ?

Tout d'abord, nous venons de le voir tout au long de cette étude, les dispositions concrètes du PCF n'ont pas comme résultat de répondre aux nécessités d'une industrie électrique et électronique indépendante, profondément meurtrie par la politique actuelle de l'impérialisme français.

1/ L'analyse même qu'il fait de la crise et qui sert de justificatif propagandiste à sa thèse.

La crise des industries électriques et électroniques est le résultat, selon lui, de :

— l'absence de volonté politique vis-à-vis des «super impérialismes» (RFA, USA)

— l'absence de cohérence nationale entre les différents secteurs de la branche.

— la logique de profit des monopoles, logique qui *«brade les moyens existants, les gaspille et les gère mal pour des profits immédiats qui se révèlent transitoires, tandis que s'accroît la dépendance française».*

Certes, la politique des monopoles n'a pas pour objectif la satisfaction des besoins des travailleurs, ni la construction d'une économie socialiste ! Mais la question de fond, c'est : Suffit-il de changer les monopoles ? Les monopoles ne sont-ils pas le reflet de l'étape actuelle de l'impérialisme ? Ne sont-ils pas l'outil privilégié pour un impérialisme face au partage des marchés ?

Quant à la faiblesse des monopoles français, suffit-il de dire qu'ils sont malthusiens, aidés par l'Etat, à la recherche du profit à court terme ? Peut-on croire que l'impérialisme français saborde son propre navire, tandis que les monopoles allemands, japonais ou américains seraient démocratiques, offensifs, ou même moins intéressés par le profit ?

Accuser de la sorte les monopoles, en s'appuyant sur le fait qu'aujourd'hui, ce sont effectivement les agents de l'impérialisme français, n'est-ce pas pour le PCF une façon de dire qu'ils ne sont pas assez efficaces, et promettre qu'avec la nationalisation des 4 groupes industriels concernés, l'impérialisme français serait en de meilleures mains ?

Nous avons vu dans la première partie de ce dossier qu'un certain nombre de facteurs objectifs permettent d'expliquer la politique actuelle de restructuration de la bourgeoisie dans les industries électriques et électroniques : Développement tardif, base d'accumulation financière trop faible, taille du marché limitée...

L'analyse du PCF le conduit à nier le caractère impérialiste des structures productives françaises. Nous avons ainsi fait remarquer la dépendance forte des industries électriques et électroniques vis-à-vis du marché mondial et la tentative de spécialisation des trusts, comme Thomson et CGE dans des créneaux bien placés. La politique proposée par le PCF ne ferait qu'accentuer cette tendance, donc les contradictions qui en résultent.

2/ De cette propagande démagogique, nous avons vu les principaux aspects :

— L'absence de moyens de financement adéquats à la concurrence réelle (comme pour la recherche en circuits intégrés) ;

— Une propagande sur l'automation : la réalité de son application est largement contradictoire avec tout ce qu'il peut promettre sur la nouvelle croissance, la fin du chômage, la gestion démocratique ;

— Une propagande sur la «coopération internationale» ignorant l'état des forces réelles dans le domaine des industries électriques et électroniques, sur le plan mondial et en France.

3/ Enfin, l'élément central, c'est en fin de compte le caractère secondaire du projet économique proprement dit, ce qui permet de comprendre l'«irréalisme» de ses propositions de politique économique.

Car son projet n'est pas de sortir les industries électriques et électroniques de la crise, mais de prendre appui sur l'existence de cette crise pour imposer des réformes des structures économiques permettant de se hisser au pouvoir. ■

LA CRISE DANS L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE

La France fait partie des quelques pays dotés d'une industrie aéronautique développée. 109 000 salariés sont employés dans ce secteur, chiffre qui le classe après ceux des USA (900 000) et de la Grande-Bretagne (206 000) ; les autres pays occidentaux se situent assez loin derrière : RFA (50 000) puis Italie (30 000).

Ce classement sommaire met en évidence l'inégalité de développement du secteur aéronautique en Europe et la suprématie américaine. La France et la Grande-Bretagne sont les seuls pays d'Europe où existent des capacités d'étude et de production d'avions complets, civils et militaires.

UNE INDUSTRIE DE POINTE

La concentration de l'industrie aéronautique en un petit nombre de pays s'explique par la nature de ses productions. Celles-ci font appel à une technologie de plus en plus élaborée. Le niveau moyen de qualification du travail y est très élevé, et croissant. La proportion d'ouvriers est passée entre 1960 et 1975 de 70 % à 40 %, celle des techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise de 15 à 32 %, celle des ingénieurs et cadres de 6 % à 13,5 %. Près du *quart* de ces effectifs est employé à l'étude et à la mise au point des prototypes. Ces coûts spécifiques représentent 25 % du prix final d'un avion (3 % seulement pour une automobile). Leur croissance est extrêmement forte. C'est ainsi qu 'en 25 ans, le coût d'étude et de développement d'un moyen courrier a été multiplié par dix, celui d'un long courrier par vingt et celui d'un chasseur bombardier par quarante (en francs constants, c'est-à-dire inflation déduite).

Le cycle de mise au point nécessite donc l'avance d'un capital élevé, il s'étend en outre sur une longue période : cinq ans en moyenne pour un avion (mais près de 15 ans pour le Concorde !), de sept à dix ans pour un moteur ou pour un engin militaire.

Au coût de mise au point s'ajoute encore un coût fixe, largement indépendant de la longueur de la série de fabrication, correspondant aux dépenses d'industrialisation (mise en place des chaînes, des équipements spéciaux, des outillages nouveaux...).

L'avance de capital massive requise par les processus de production de produits aéronautiques nouveaux ne peut être récupérée avec profit pour des séries inférieures à 200-300 exemplaires pour les avions, et 1 500-2 000 pour les moteurs. Mais cette exigence se heurte à une profonde incertitude des débouchés tenant à diverses causes.

Des débouchés incertains

L'incertitude des débouchés est due :

— à l'étroitesse du marché français qui exige la constitution d'un important marché d'exportation sur lequel la concurrence est vive ;

— à la longueur du cycle d'étude et de production qui nécessite de prévoir longtemps à l'avance les caractéristiques du marché, sans qu'il soit possible d'intégrer dans le programme les facteurs nouveaux et imprévus. Ceux-ci sont aussi bien d'ordre technologique qu'économique. C'est ainsi que la hausse du coût du carburant, l'extension des mouvements de lutte contre la dégradation de l'environnement et la pollution n'ont pas été pris en compte pour le choix des caractéristiques de certains avions proposés récemment sur le marché (Mercure 100, Concorde). Avec la crise, la chute de moitié du taux de croissance annuel du trafic aérien, observée au début des années 70 (de 14% à 6-8%), accentuée par les répercussions de l'augmentation des coûts de transport sur les tarifs des compagnies, a constitué un facteur dépressif important du marché global de l'aéronautique.

— Les données nouvelles de la concurrence jouent également un effet perturbateur appréciable : apparition des avions gros-porteurs

américains, fluctuation des taux de change...

Les exigences de la mise en valeur du capital dans l'aéronautique confèrent aux USA une position privilégiée puisque les constructeurs y disposent d'un marché local qu'ils contrôlent largement et qui leur permet pratiquement d'amortir nombre de leurs projets. Cette position est encore renforcée par la domination de certains marchés étrangers (surtout dans le domaine civil) par l'impérialisme américain. Or les capacités de production mondiale sont environ quatre à cinq fois supérieures aux besoins de renouvellement normaux des flottes.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION

Pour tenter de résoudre la contradiction entre l'importance des capitaux nécessaires pour lancer de nouveaux projets d'avions (ou de moteurs) et l'incertitude ou l'insuffisance des débouchés, pour réduire ses handicaps par rapport aux constructeurs américains, l'impérialisme français s'est engagé systématiquement dans la voie de la coopération principalement en Europe (franco-britannique pour le Concorde, franco-germano-anglaise élargie pour l'Airbus, franco-britannique pour le Jaguar, franco-allemande pour le Transall, pour l'Alphajet, franco-américaine pour le moteur CFM 56...)

L'intérêt de la coopération est de permettre la répartition des coûts d'étude et, de façon certes plus aléatoire, la constitution de «marchés captifs», c'est-à-dire de marchés sûrs pour les projets ainsi conçus et réalisés. Ces «marchés captifs» existent habituellement pour les avions militaires dont chaque coopérant s'engage à acquérir un contingent correspondant à ses propres besoins connus à l'avance. Pour les avions civils, cette «garantie» est plus aléatoire.

Les États ne contrôlent pas toujours étroitement leurs compagnies aériennes et même dans ce cas, ils ne peuvent leur imposer un volume d'achat déterminé indépendamment des besoins du trafic réel lui-même partiellement imprévisible et des exigences de compétitivité de ces

LA STRUCTURE DU SECTEUR AÉRONAUTIQUE

I - CELLULES ET ENGINS (56% du chiffre d'affaires global)

• **La SNIAS** (98,7% de capital public, le reliquat appartient aux banques nationales) emploie 36 000 personnes (1975) et répartit son chiffre d'affaires (7,2 milliards en 1975) pour 64% à l'État et au marché intérieur (dont 28% militaire) et 36% à l'exportation (dont 26% militaire).

—*La division Avions* (16 000 personnes) a subi une baisse d'activité de 40% de 1971 à 1975. 1500 licenciements ont été annoncés en 1977. Son avenir est lié à celui du Concorde, de l'Airbus, et du projet de moyen courrier. (A 200 ?). Les pertes financières enregistrées par la SNIAS depuis 1973 (400 à 500 millions par an) sont imputables à la division Avions.

—*La division Hélicoptères* emploie 8000 personnes. Son marché à l'exportation est très élevé (80% en 1975). Malgré un fort développement en 1974 et 1975, les perspectives apparaissent incertaines (faiblissement de la demande mondiale, freinage des besoins militaires français).

—*La division Engins tactiques* emploie 6 000 personnes et bénéficie d'une demande soutenue à l'exportation.

—*La division Systèmes balistiques et spatiaux* emploie aussi 6 000 personnes ; son activité résulte essentiellement de commandes d'État.

• **AMD - BA (Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation)** est contrôlée majoritairement par Marcel Dassault. L'État vient de prendre une participation de 34% en convertissant ses avances financières en capital social. Elle emploie 15 000 personnes. Son chiffre d'affaires (4,2 milliards en 1975) se décompose en 39% dirigés vers le marché français (dont 31% de militaire) et 61% réalisés à l'exportation (dont 51% militaire).

Son plan de charge repose essentiellement sur ses productions militaires, notamment à l'exportation (Alphaget, Super-Étendard, Jaguar, Mirage F1 et Mirage 2000) et pour une moindre part sur la série des avions civils Mystère 10, 20, 50.

• **Matra** emploie 4300 personnes dont 2600 pour les activités aéro-spatiales. La majorité de ses productions (1 milliard de chiffre d'affaires en 1975) sont destinées aux marchés militaires (armements aéroportés et engins) et dépendantes de l'exportation.

Diverses sociétés de dimension bien moindre existent aussi dans ce secteur et se consacrent principalement à des activités de sous-traitance (Hurel-Dubois, Latécoère...)

II - MOTEURS (21% du chiffre d'affaires total)

• **La SNECMA** (85 % du capital public) emploie 13 850 personnes. Son marché (19 milliards en 1973) se répartit en 58% pour la France (44% militaire) et 42% à l'exportation (32% militaire).

Sa production comprend 76% de matériel militaire qui consiste principalement en la fabrication des moteurs pour les avions Dassault (Mirage, Jaguar). Elle achève actuellement l'étude et le développement du moteur M 53 pour le Mirage 2000 (nouvelle génération) et du moteur CFM 56 en coopération avec General Electric (USA).

• **Turbomeca**, société privée (0,8 milliard de chiffre d'affaires en 1975) emploie 4 700 personnes et fabrique essentiellement des turbo-moteurs qui équipent notamment les hélicoptères de la SNIAS.

III - ÉQUIPEMENTS (23 % du C.A. total)

Le capital investi dans les équipements est très dispersé (120 firmes de tailles très diverses). Ces activités sont étroitement dépendantes de l'aéronautique, principalement militaire. Les constructeurs français lui procurent les 2/3 de ses commandes. Une certaine restructuration est en cours (atterrisseurs d'avions, génération électrique) dans ce secteur convoité par le capital étranger.

compagnies (sauf à verser des subventions importantes). Le marché des pays coopérants n'est d'ailleurs souvent pas suffisant pour amortir les projets. Il n'en demeure pas moins que dans leurs nouveaux projets, les constructeurs européens s'attachent à «coller» du plus près possible aux besoins de leurs propres compagnies, comme l'ont fait avec succès les constructeurs américains depuis une quinzaine d'années, en espérant compléter plus aisément sur les marchés extérieurs les débouchés nécessaires à la récupération avantageuse du capital investi, (l'exemple de l'Airbus est à cet égard significatif comparativement au Concorde).

Si la coopération aéronautique est globalement intéressante pour la bourgeoisie, elle entraîne pourtant des surcoûts d'étude et d'industrialisation ; ceux-ci sont imputables à des causes diverses : la nécessité de tenir compte des exigences spécifiques de chaque partenaire dont les besoins ne coïncident pas toujours exactement, et d'aboutir à un projet qui les intègre toutes, donc plus onéreux, la diversité des réglementations, les difficultés de coordonner des études et des fabrications dispersées dans des centres éloignés, de réunir des équipes dont les méthodes de travail ne sont pas toujours homogènes entre elles. Ces surcoûts peuvent s'élever jusqu'à 50 % dans le cas d'une coopération bilatérale.

UN SECTEUR TRES CONCENTRÉ

Les caractéristiques de la production aéronautique (haute technologie, importance des frais d'étude et de développement, nécessité de débouchés étendus) expliquent qu'avec l'accroissement de la masse de capital requise pour lancer de nouveaux projets, le capital présent dans le secteur ait été progressivement centralisé et concentré. Ce processus s'est opéré pour l'essentiel sous l'influence directe de l'État. D'une simple coordination des études et des productions après 1936, il a progressivement abouti au début des années 1970 au rassemblement et à la restructuration en une seule entreprise (la SNIAS) de tous les moyens d'étude et de fabrication d'avions, d'engins et de systèmes répartis dans les diverses sociétés d'État préexistantes. Parallèlement, tandis qu'autour de la SNECMA étaient rassemblées les capacités d'étude et de production de moteurs, s'opérait la fusion des deux principaux constructeurs privés (Dassault-Bréguet).

La poursuite de ce mouvement se justifierait, du point de vue de la bourgeoisie actuelle, s'il était nécessaire pour éliminer des doubles emplois, des gaspillages, ou pour rendre plus performantes les unités de recherche et d'étude en accroissant leur taille. Or il semble que ce ne soit pas le cas. Les domaines de recouvrement entre la SNIAS et AMD-BA (*) sont très limités.

AMD-BA possède le quasi-monopole des avions militaires et dans le domaine civil, des avions d'affaires. La SNIAS rassemble toutes les fabrications d'avions civils destinés aux grandes compagnies de transport aérien et d'hélicoptères. Les tentatives récentes de l'un ou l'autre de ces constructeurs de s'aventurer sur le terrain adverse (essai de la SNIAS de prendre pied sur le marché des avions d'affaires avec Corvette, tentative de Dassault de pénétrer le marché des gros avions civils avec le Mercure 100), se sont soldées par des échecs retentissants. La coordination des productions semble suffisante pour éliminer ces gaspillages. Celle-ci est d'ailleurs largement pratiquée si l'on en juge par la participation très importante, à titre de sous-traitant, de la SNIAS aux productions Dassault (28 % des heures de travail pour les Mirage III, V et F 1, 21 % pour le Mystère 10, 56 % pour les Mystère 20 et 50). Par l'importance du financement public des programmes ainsi que par ses commandes, l'État dispose de moyens puissants pour exercer cette coordination. La récente prise de participation publique dans la société Dassault réalisée davantage pour des raisons politiques qu'économiques n'ajoute rien de plus, puisque c'est la simple contrepartie des fonds publics avancés à cette

LES ÉTAPES DE LA CONCENTRATION DU CAPITAL INDUSTRIEL DANS L'AÉRONAUTIQUE

- La loi du 11 août 1936 sous le Front populaire crée :

6 sociétés nationales de construction aéronautique (pour le Nord : SNCAN, l'Ouest : SNCAO,...), *pour les cellules :*

—la SNCAN à partir de Potez
—la SNCAO à partir de Lioré-Newport
—la SNCASO à partir de Bloch (aujourd'hui Dassault)
—la SNCAM à partir de Dervoitine
—la SNCAC à partir de Farman et Hanriot
—la SNCM à partir de la société lorraine.

Pour les moteurs

- En 1941, la SNCASO absorbe la SNCAO, la SNCASE se constitue à partir de la SNCAM
- En 1945, création de la SNECMA
- En 1957, réunion de la SNCASE et de la SNCASO pour former Sud-Aviation (15 000 salariés)
- En 1958, création de Nord-Aviation (8000 salariés) à partir de la SNCAN, de la SNCAC et la SFECMAS, ancien arsenal aéronautique.

À cette époque, 33 entreprises (y compris Dassault, Bréguet et Potez reconstitués grâce aux indemnisations versées lors de leur nationalisation en 1936) réalisaient 94% du chiffre d'affaires dont 25% pour Sud-Aviation.

- En 1970, création de la SNIAS par fusion de Sud-Aviation, Nord-Aviation et de la SEREB, créée en 1957. Les années suivantes, les actions et les biens ainsi regroupés sont répartis en quatre divisions autonomes (Avions, Hélicoptères, Engins tactiques, Système balistiques et spatiaux) tandis que sont fermées les usines de Puteaux, Courbevoie, Suresnes, Chateauroux.
- En 1971, fusion des Avions Marcel Dassault et de Bréguet-Aviation. La SNIAS et AMD-BA emploient 55% des effectifs totaux de la branche et 97% de ceux de l'industrie des cellules.

entreprise, non plus d'ailleurs que la réunion de cette participation et du capital public dans la SNIAS au sein d'une nouvelle société financière. Il s'agit plutôt d'une réorganisation des moyens de tutelle de l'État sur le secteur.

La proposition de loi de nationalisation du PCF prévoit d'ailleurs de conserver aux entreprises publiques anciennes et nouvelles leur personnalité propre ; il semble donc aussi que dans son projet de capitalisme d'État, le PCF n'estime pas nécessaire une concentration plus poussée.

Le secteur est actuellement composé de quatre sociétés principales dont deux disposent des capacités de conception et de réalisation d'avions complets civils (la SNIAS) et militaires (AMD-BA), et les deux autres de telles capacités pour les moteurs (SNECMA) et les turbomoteurs (Turbomeca). Ces sociétés (sauf pratiquement la SNIAS, en raison des problèmes de commercialisation de ses avions) recourent largement à la sous-traitance (pour 30% des heures productives en 1973).

AMD-BA l'utilise dans la proportion la plus élevée. C'est ainsi que de 1970 à 1975 cette entreprise a doublé son chiffre d'affaires avec un personnel quasiment stable. Cette stratégie permet de reporter sur les sous-traitants les fluctuations des plans de charge.

UN FINANCEMENT PUBLIC CONSIDÉRABLE

Le montant des crédits publics dont bénéficie le secteur aéronautique est considérable. En 1975 par exemple, le montant global des crédits budgétaires s'élevait à plus de 8 milliards, soit 42 % du chiffre d'affaires total.

Parmi ces crédits, on distingue habituellement :
-les achats de matériel
-les marchés publics
-les aides diverses

● Les achats de matériel par l'Etat oscillent selon les années. Depuis 5 ans, ils ont tendance à décroître sensiblement sans généralement descendre en dessous de 40 % du chiffre d'affaires pour les trois principales entreprises. La part du matériel militaire représente les 3/4 de ce chiffre.

● Les marchés publics sont une forme de financement des études et prototypes employée couramment pour le matériel militaire et exceptionnellement pour le matériel civil (Concorde). Ces marchés représentent de 10 à 30 % des crédits budgétaires. Ils ne donnent pas lieu à remboursement.

● Les aides peuvent prendre la forme d'avances remboursables sous condition de succès du projet, de soutiens divers à l'exportation, de subventions aux utilisateurs, de crédits à des taux privilégiés ou bénéficiant de la garantie de l'État, d'accroissement du capital social dans les entreprises publiques.

● Ces crédits publics sont déterminants pour le lancement des projets aussi bien dans le domaine civil que militaire.

Les productions militaires prospères mais menacées

L'industrie aéronautique a bénéficié jusqu'ici d'importants marchés militaires à l'exportation.

On peut citer ainsi quelques exemples :

(*) : Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation

Avions Marcel Dassault Bréguet Aviation	Etat Français		Etranger
	Mirages III et V	456	640 + 146
	Mirage F 1	116	175
(SNIAS)	Hélicoptère super frelon	27	69
	SA 330	164	239
	Gazelle SA 311	170	359
(SNIAS)	Engins MM 38	107	893
	HOT	1950	7 000
	AM 39	80	79

Le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur les fonds publics alloués aux entreprises de construction aéronautique remarque à cet égard : *«Il apparaît à l'évidence que les industriels du secteur aéronautique travaillent de plus en plus pour les marchés étrangers lorsqu'ils produisent des matériels militaires»*.

Les débouchés étrangers de la production militaire présentent un triple intérêt pour la bourgeoisie française : ils renforcent la puissance de son industrie militaire en dégageant des profits supplémentaires, ils procurent des devises, ils constituent un relais, un support de sa politique étrangère. Les succès à l'exportation s'expliquent à la fois par la volonté de certains pays de se constituer une force militaire aérienne indépendante des deux superpuissances, et par le retrait partiel des constructeurs américains du marché mondial à l'époque de la guerre d'agression contre le Vietnam. Ces deux facteurs ont été modifiés depuis quelques années : l'affaiblissement de certains pays capitalistes sous l'effet de la crise les a rendus plus vulnérables aux pressions de l'impérialisme américain. La fin de la guerre du Vietnam incite les constructeurs américains à se redéployer en force sur le marché mondial. C'est ainsi que le «marché du siècle» pour l'approvisionnement des armées de l'air de Belgique, des Pays-Bas, du Danemark et de la Norvège, a été remporté en 1976 par le YF 16 de General Dynamics contre l'avion Mirage F 1 M 53 de Dassault.

Il n'est donc pas certain (comme l'atteste la stagnation des commandes d'avions de combat et la baisse de celle d'hélicoptères) que dans les années à venir les fabrications militaires soient aussi rentables que par le passé et n'exigent pas davantage de fonds publics pour que soit conservée une capacité française autonome de production en ce domaine.

Des activités civiles en crise

La crise de l'aéronautique civile peut être illustrée par quelques chiffres :

● Le VI[e] plan avait fixé comme objectif au secteur un développement de l'aéronautique civile tel que la part de l'aéronautique *civile* passe de 37 % en 1970 à 61 % en fin de plan ; or cette part ne s'était pas améliorée en 1975.

● Le programme Concorde a absorbé plus des 2/3 des crédits publics de l'aviation civile de 1962 à 1977, soit plus de 10 milliards de francs, alors que son échec commercial semble pratiquement consommé (même avec l'autorisation de l'atterrisage à New-York ; des études spécialisées font état en effet dans les conditions les plus favorables, c'est-à-dire en l'absence de restrictions d'atterrissage dans les villes importantes, d'un volume de marché international n'excédant pas 50 exemplaires alors que pour rentabiliser la seule fabrication, il faudrait en vendre au moins 150).

● Le programme Airbus paraissait réunir a priori des atouts très importants, techniques (le coût au siège offert est inférieur de 8 % à celui de ses principaux concurrents) et économiques (marché «naturel» des compagnies françaises, allemandes, et peut-être britanniques, existence d'un besoin grandissant avec la reprise de la croissance du trafic...) ; mais il a de grosses difficultés à pénétrer le marché américain (échec des négociations avec Western Airlines) et se heurte aux entraves des États-Unis sur d'autres marchés étrangers (Brésil, sans doute aussi Singapour Airlines). Cet avion a déjà (*Les Échos* du 7/10/77) été commandé à 45 exemplaires et fait l'objet de 24 options payantes, de la part notamment d'Air France, Air Inter, Lufthansa, Indian Airlines, South African Airways, Korean Airlines. Après qu'aucune commande nouvelle n'eut été enregistrée pendant de nombreux mois, la situation a semblé se débloquer un peu récemment avec l'annonce par l'Iran de l'acquisition de 4 avions (dont deux en location longue durée) et d'options sur 6 à 8 avions supplémentaires, la prise de 4 commandes et de 7 options supplémentaires par la Lufthansa, la décision de la Colombie d'acheter 1 avion et de réserver une option.

Par ailleurs Eastern Airlines (compagnie intérieure américaine qui a pris à l'essai en location deux ou trois avions) TWA, Pan Am, Swissair étudieraient favorablement l'Airbus, selon une déclaration de M. Abraham, membre du directoire de la Lufthansa. Malgré ces nouvelles perspectives, qui en cas de concrétisation permettraient de maintenir ou même de renforcer la cadence de fabrication (actuellement de 2 par mois) créant ainsi une demande d'emplois supplémentaires, il est encore prématuré de pronostiquer le succès commercial de ce projet ; sa rentabilisation avait été déterminée (pour le prix fixé, 125 millions de francs) sur la base d'un marché de 350 appareils... Ce succès est aussi partiellement lié au développement de versions aménagées du projet principal (version B 10 à fuselage raccourci, version quadrimoteur long courrier...)

● La crise de l'aéronautique civile française se manifeste ainsi par ses difficultés à pénétrer largement les marchés étrangers, du moins sur les créneaux les plus importans (la percée de Dassault aux USA dans les avions d'affaires apparaît comme l'exception, encore s'agit-il d'un marché très particulier), du fait de la suprématie de l'aéronautique américaine et des moyens de pression et de blocage dont dispose l'impérialisme américain.

Les constructeurs américains bénéficient d'une forte compétitivité (due à de très longues séries), de la préférence des compagnies de transport aérien pour des flottes homogènes (ces flottes sont composées, on le rappelle, à 95 % de matériel américain dans les pays autres que ceux de l'Est), de leur contrôle sur le marché intérieur ; en outre l'impérialisme américain est en mesure d'entraver de multiples façons (interdiction du Concorde à New York, pression sur les pays dominés) les tentatives de l'impérialisme français de se placer sur le marché mondial. L'étroitesse relative du marché européen, l'inégalité de développement du secteur aéronautique dans la CEE, le renforcement, avec la crise, des pressions américaines expliquent aussi les incertitudes d'une stratégie de réponse de l'impérialisme français résolument tournée vers les pays capitalistes développés d'Europe occidentale.

Comment celui-ci envisage-t-il l'avenir ? Il est clair qu'il n'est plus question de s'engager dans des opérations de type «Concorde» qui

contribuent davantage au rayonnement de la technique française qu'au renforcement de l'accumulation du capital dans le secteur aéronautique. Trois axes caractérisent la nouvelle stratégie de l'impérialisme français, dans l'aéronautique civile davantage orientée vers le repli organisé que l'offensive :

- Tirer à court terme les conséquences des difficultés ou des échecs subis par les programmes déjà lancés en organisant des transferts de personnel, en réduisant les horaires de travail, en licenciant (on peut rappeler le licenciement de 1 500 personnes décidé à la division Avions de la SNIAS) en récupérant des travaux confiés antérieurement à la sous-traitance.
- Mettre en place, selon une formule qui a bien réussi aux constructeurs américains, un projet de coopération lié à la prospection serrée des besoins des compagnies de transport à moyen terme qui assure des chances élevées de débouchés commerciaux suffisants, tout en évitant le démantèlement des capacités d'étude et de réalisation d'avions complets et le ravalement du secteur aéronautique français au rang de sous-traitant.
- Prolonger autant que possible les séries d'avions actuellement en cours ayant bénéficié de succès plus ou moins étendus (notamment dans le domaine militaire avec les avions Transall et Mirage III par exemple).

QUELLE NOUVELLE FORMULE DE COOPÉRATION INTER-IMPÉRIALISTE

La bourgeoisie française recherche une solution qui lui permettrait de profiter du renouvellement des flottes moyen courrier, prévu pour le début des années 80, et dont le volume atteindrait 1 200 appareils, principalement en Europe et dans le Tiers Monde (30 % seulement de ce marché concernerait les Etats Unis). L'an dernier, après un rapide sondage —négatif— des pays de la CEE, la bourgeoisie française paraissait n'envisager qu'une coopération franco américaine dont elle espérait l'ouverture du marché des Etats Unis. Tandis que la SNIAS prenait contact avec Boeing, Dassault étudiait un projet commun avec Mac Donnell-Douglas. Ce dernier semblait à la fois le moins coûteux (puisqu'il s'agissait de partir du fuselage du Mercure 100, alors que le projet SNIAS était entièrement nouveau), susceptible d'aboutir plus rapidement, et rencontrer auprès du partenaire américain une réelle volonté de coopération, Douglas voyant par ce biais l'occasion de faire pièce à la domination de Boeing. Douglas semblait en outre d'autant plus intéressé que, dans l'accord global, devait être prévu plus ou moins officieusement l'achat par Air France d'un certain nombre de «DC 9» pour remplacer des «Caravelle ». En fait la négociation a rapidement montré que Douglas tenait principalement à vendre des DC 9, ne renonçait pas à construire seul un concurrent direct de l'Airbus et voulait transformer à son profit le projet en coopération tout en limitant sa participation financière.

L'impérialisme français était ainsi ramené à la réalité «têtue» de ses rapports avec l'impérialisme américain : il ne lui restait plus qu'à accepter de supporter la plupart des coûts de mise au point sans aucune garantie d'ouverture sur le marché américain, ou de laisser les constructeurs US récupérer les acquis technologiques français en échange d'une sous traitance plus ou moins élargie.

Dans ces conditions, le premier ministre annonçait au dernier salon du Bourget en juin 1977 un revirement de stratégie : le gouvernement s'affirmait résolu à ne plus envisager que la coopération européenne sur la base du projet entièrement nouveau de l'Aérospatiale A 200.

Un tel projet est loin d'être condamné d'avance, en raison de l'importance des moyens courriers-moyenne capacité dans les flottes des compagnies européennes de transport. Mais les bourgeoisies allemande et britannique ont été échaudées par les précédents projets en coopération (Concorde, Airbus). De plus la bourgeoisie britannique paraît osciller comme la bourgeoisie française, il n'y a pas si longtemps encore, entre une association avec les USA ou une solution européenne. Et même dans ce cas elle essaiera de peser de tout son poids pour que le projet commun ressemble le plus possible à ses propres moyens courriers. Les négociations risquent d'être difficiles, et de durer longtemps ; trop longtemps pour que l'avion issu de cette coopération soit livrable sur le marché à l'époque propice, c'est-à-dire en 1981 - 82, et avant les modèles conçus par les constructeurs américains. Par ailleurs la bourgeoisie actuelle n'a pas l'intention de se lancer seule dans le financement du projet (dont le coût annuel serait sensiblement équivalent à celui du Concorde). S'il est probable qu'un accord soit tout de même conclu, (car la bourgeoisie n'a guère d'autre projet civil vers lequel diriger sa construction aéronautique), il paraît tout aussi probable que le lien se fera difficilement entre les projets actuels (pratiquement réduits à l'Airbus) et le nouveau programme de fabrication, de sorte que de nouveaux licenciements ou du moins le blocage de l'embauche ne sont pas exclus.

LA NATIONALISATION DE L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE

Le PCF réclame depuis de nombreuses années la nationalisation de l'industrie aérospatiale. Pour se limiter à la période récente, on peut rappeler que son 17e Congrès, il y a un peu plus de dix ans la justifiait par les caractéristiques de ce secteur : poids des productions militaires et nécessité de renforcer le pouvoir de contrôle de l'État sur ses moyens de défense, niveau élevé du financement public, développement important du transport aérien appelé à se transformer de ce fait en *«véritable et grand service public et national»*.

Un programme d'activité et d'extension de cette industrie était également proposé, qui comportait une profonde réorientation vers les productions civiles.

A diverses reprises depuis lors, le PCF a renouvelé, complèté, aménagé son projet. Les versions les plus récentes ont été notamment présentées dans une proposition de loi de nationalisation déposée fin 1974, à l'occasion de la Commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises de construction aéronautique, réunie au printemps dernier, et au moment du salon du Bourget en juin 1977.

Le contenu des propositions du PCF a un peu évolué dans la dernière période : si l'accent est toujours mis sur le «rééquilibrage» des activités au profit du domaine civil, la condamnation des productions militaires, destinées aussi bien aux marchés de défense nationale qu'à l'exportation a perdu de sa vigueur d'autrefois : les changements intervenus dans sa doctrine sur la défense nationale et l'espoir d'accéder bientôt au pouvoir ne sont sans doute pas étrangers à ce ton nouveau (contrairement aux avions civils, les avions militaires bénéficient d'un marché étendu à l'exportation). Les programmes d'études et de fabrication sont formulés de façon plus précise ; l'analyse de la place des activités aérospatiales et plus généralement des industries de pointe dans la «nouvelle politique industrielle» et plus largement le projet d'ensemble de capitalisme d'État du PCF s'est affinée et enrichie.

Ces activités de pointe jouent un rôle pivot dans ce projet : facteur déterminant du développement des forces productives, elles constituent pour le PCF un cadre privilégié pour l'établissement de «nouveaux rapports» entre l'État et les entreprises et pour la mise en place de la «gestion démocratique».

Le PS en revanche n'envisage pas de modifier le mode de mise en valeur du capital tel que le pratique la bourgeoisie actuelle. Certes, il ressort d'une proposition de loi déposée le 7 novembre 1974 par le PS (et les Radicaux de gauche !) que le champ de nationalisations défini par ces réformistes, bien que ne concernant en principe que les activités militaires, n'est pas très éloigné en fait de celui du PCF. Pourtant ces transferts de propriété des biens à l'État, ne sont pas présentés comme la base d'installation de formes nouvelles d'accumulation du capital dans l'industrie aérospatiale. Tout au plus devraient-il être prolongés par une restructuration des entreprises existantes en vue de «rationaliser» la production ; ce qui de toutes façons n'irait pas très loin, étant donné déjà le haut niveau de coordination interne du secteur.

En inscrivant ses propositions dans le prolongement des mesures précédemment intervenues en 1936 et 1945 de «nationalisation de la fabrication des matériels aéronautique et spatial susceptibles d'être utilisés à des fins militaires», le PS confirme la continuité de sa doctrine avec celle de la bourgeoisie au pouvoir, avec une nuance de «moralisation» : il estime en effet qu'il est «immoral» que des capitalistes fassent du profit par la fabrication et la vente de matériel militaire. Ce n'est donc pas l'exploitation des travailleurs qui est «immorale» mais seulement sa pratique par des capitalistes individuels dans certains domaines d'activité. D'autres arguments justifient encore, pour le PS, ces nationalisations. Ils reprennent le préambule de la Constitution prévoyant l'extension du secteur public aux biens et entreprises dont l'exploitation revêt le caractère de service public ou de monopole de fait.

Sans doute le PS, comme le PCF, est-il obligé de tenir compte de la situation de l'emploi dans ce secteur et des menaces accrues pesant sur son avenir du fait de l'affaiblissement de l'impérialisme français. C'est une précaution nécessaire pour étendre ou maintenir sa clientèle électorale dans les couches populaires et même au sein de la petite bourgeoisie du fait de la proportion élevée de techniciens, ingénieurs et cadres.

Mais dans la mesure où il n'a rien de nouveau à proposer, il se borne à réclamer avec une bonne dose de démagogie «une profonde réforme des structures industrielles et commerciales de l'aéronautique» (déclaration des députés Cot, Forni et Labarrère à la Commission d'enquête parlementaire précitée) reprochant au gouvernement son absence de politique claire et cohérente dans le secteur, et dénonçant les dangers de la «soumission totale à l'impérialisme aérien des États-Unis».

Son insistance à réclamer des projets de coopération européenne fondés sur les besoins des compagnies de transport s'explique en partie par la présence au pouvoir de la social-démocratie en Allemagne et en Grande Bretagne. Le PS escompte sans doute, au cas où il parviendrait bientôt au pouvoir bénéficier d'un accueil plus favorable auprès de ces gouvernements que la droite actuelle, pour concrétiser une telle politique.

Toutefois, ces meilleures dispositions ne modifieraient pas sensiblement la position de l'impérialisme français face à ses principaux concurrents et ne permettraient donc pas au PS de résoudre les contradictions qui en résultent autrement que ne le fait la droite aujourd'hui, et sous des formes semblables, sur le dos des travailleurs.

En définitive, le projet de nationalisation du PS apparaît davantage comme une concession faite au PCF, nécessaire parmi d'autres pour concrétiser par un Programme commun en 1972, une «Union de la gauche» qui lui a si bien permis de se reconstituer une clientèle électorale. Pour le PCF il s'agit au contraire d'une condition fondamentale de la mise en place de son projet de capitalisme d'État dans l'industrie aérospatiale auquel la suite sera exclusivement consacrée.

RENFORCER LES CAPACITÉS DE PRODUCTION DU SECTEUR

Le développement des activités de pointe, et en particulier de l'aéronautique constitue un aspect prioritaire de la «nouvelle politique industrielle» que le PCF entendrait engager après la nationalisation du secteur : *«un ensemble nationalisé et puissant... c'est nécessaire pour renforcer les bases de l'indépendance nationale par l'utilisation optimum des ressources nationales et l'expansion technique des activités de pointe»,* déclare Anicet Le Pors dans *Changer l'économie.* Un peu plus loin, après avoir insisté sur la nécessité d'une «réelle politique de progrès scientifique et technique», il fait allusion à l'aéronautique en ajoutant : *«nous disons qu'il ne faut pas baisser les bras dans l'aéronautique face aux attitudes autoritaires et arbitraires des américains».*

Dans le même sens on peut lire dans *Economie et Politique* de Mai 1977 (P.70) : *«Les activités prioritaires (de la politique industrielle du Programme commun) seront les suivantes :... De grands programmes largement ouverts à des formes négociées de coopération internationale seront mis en œuvre dans les industries nationales de pointe et de biens d'équipement comme l'aéronautique et le spatial...».*

Cette volonté de renforcement de l'industrie aéronautique est exprimée avec constance par le PCF :
—*«Développer une industrie aérospatiale civile»* (J. Kuhnreich, Économie et politique septembre 1971).
—*«Renforcement et développement de l'industrie aérospatiale française»* (H. Sègre Économie et politique novembre 1973).

Elle est éclairée avec un relief particulier par cette appréciation un peu ancienne déjà mais toujours d'actualité d'Alexis Gousin (pseudonyme d'Anicet Le Pors) sur la politique industrielle (Economie et politique, mai-juin 1968) : *«l'indépendance économique sera recherchée dans la conquête de fortes positions industrielles sur le plan mondial. Dans les faits, l'indépendance sera de plus en plus étroitement associée à la puissance industrielle atteinte dans un nombre limité de productions-clés ou de filières judicieusement choisies, évoluant dans le temps avec les progrès scientifiques et techniques. Sur ces options sera concentrée une part importante de l'activité nationale, ce qui permettra d'atteindre une productivité élevée conduisant à la création de la valeur sociale la plus grande».*

Trois types d'arguments sont avancés par le PCF pour justifier cette politique d'extension des capacités d'étude et de production du secteur des industries aérospatiales :
—la demande intérieure sera stimulée par l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs.
—le marché mondial est considérable et la France dispose de solides atouts technologiques dans ce secteur.
—ce secteur contribue directement par ses «retombées technologiques» au progrès scientifique et technique et au développement des forces productives.

Ces arguments suscitent immédiatement diverses objections :
—Le PCF prétend que l'application des mesures «sociales» du programme commun entraînerait la «démocratisation du transport aérien». Peut-on sérieusement envisager que l'augmentation prévue des salaires et des prestations sociales couplée avec l'extension à ce moyen de transport de la réduction «congés payés» et un certain développement des «œuvres sociales» des comités d'entreprises inciteraient les travailleurs à prendre massivement l'avion ? Avec un SMIC à 2 200 F ou 2 400 F par mois, il est clair que ce genre de besoins est un luxe inaccessible et du reste superflu pour les masses populaires, davantage réservé aux techniciens et aux cadres comme le «sport aérien» que le PCF n'hésite pas à inclure parmi les facteurs de croissance de la demande de matériel aéronautique en France. De toute façon, même en retenant des éléments plus influants, comme l'accroissement du frêt aérien, et en supposant un subventionnement massif du transport de passagers, ce qui reviendrait à faire payer aux travailleurs (par les impôts ou le freinage des salaires) un service dont ils seraient largement exclus et qui ne répond pas à leurs besoins actuels la demande supplémentaire au secteur aéronautique résultant d'une politique sociale type «programme commun» serait très loin de suffire à rentabiliser sur le marché intérieur la production d'avions civils (on rappelle que cette rentabilisation n'est atteinte qu'après la commercialisation d'au moins 200 à 300 appareils).

—Le marché mondial d'avions est effectivement considérable, et ces prochaines années vont connaître un renouvellement important des flottes «moyen courrier».

Mais l'accès des capitalistes français à ce marché est rendu incertain par la combinaison de plusieurs facteurs :
—le retour en force des États-Unis sur le marché militaire, leur écrasante suprématie sur le marché civil (95 % des flottes des pays occidentaux sont composées de matériel US)

—l'importance de la part du trafic aérien des pays occidentaux et du Tiers Monde assurée par les compagnies US : 50 %, les compagnies européennes et celles des autres pays se partageant à égalité les 50 % restants.
—le montant élevé des frais d'étude et d'industrialisation (le projet de moyen courrier A 200 de la SNIAS coûterait annuellement autant que le Concorde pour la France, quoique sur une période plus réduite) et

la longueur de la période de mise au point et de réalisation pouvant aboutir à la mise sur le marché d'avions ne correspondant plus exactement à la demande effective. (C'est ainsi que le freinage du trafic aérien observé ces dernières années a incité les compagnies à renouveler moins rapidement leur flotte et à privilégier paradoxalement les modèles plus «classiques», consommant davantage de carburant au siège-kilomètre que des produits nouveaux, mais beaucoup moins chers à l'achat et plus économes de coûts d'entretien et de maintenance).

Les constructeurs US disposent d'un accès privilégié à leur marché intérieur sur lequel ils sont en mesure d'amortir pratiquement leurs projets. Il est clair en outre qu'ils ne sont pas disposés à laisser entamer leur suprématie actuelle sur le marché mondial (exemple du Concorde).

Tout projet non US n'est pas nécessairement condamné à l'avance mais sa rentabilisation exige une fourniture suffisante au marché des compagnies non américaines, et même selon le cas, une certaine pénétration du marché des compagnies américaines.

Pour tenter d'y parvenir, le PCF propose une politique plus agressive de l'impérialisme français vis-à-vis de l'impérialisme américain et le recours à une large coopération internationale.

L'impérialisme français plus agressif vis-à-vis de l'impérialisme américain ?

En 1973, Henri Sègre écrivait dans *Économie et Politique* (*N° 232 novembre 1973*) : *«La volonté de défendre l'industrie et l'indépendance nationale sera affirmée et pourra se traduire par différentes mesures visant à modifier les rapports inégaux avec les USA : protection du marché français, sinon européen ; effort commercial accru...»* et plus loin il envisageait, des *«mesures politiques, économiques, monétaires permettant de mettre un terme à l'hégémonie américaine en matière aérospatiale».*

Quel serait le contenu de ces mesures ? Depuis plusieurs mois, le PCF renouvelle ses critiques au gouvernement, de faiblesse, de mollesse, à la limite de complicité avec les USA dans l'affaire de l'autorisation d'atterrissage du Concorde à New-York. Au début du mois d'août (l'*Humanité* du 5/8/77) le député du PCF Montdargent écrivait au Premier Ministre : *«Malgré de nombreuses interventions de la part des travailleurs concernés, des syndicats, des parlementaires communistes, soutenues par l'opinion publique française, le gouvernement a laissé faire et n'intervient pas énergiquement contre ce véritable diktat de l'administration américaine (refus de l'atterrissage de Concorde à New-York). Ce manque de fermeté laisse le champ libre aux avionneurs américains qui espèrent supplanter dans un proche avenir notre industrie aérospatiale et notamment dans le domaine du supersonique».*

Mais qu'a proposé ou organisé le PCF pour concrétiser cette «fermeté» ? On a certes assisté à propos du Concorde à des manifestations de militants, des séances de signatures de pétitions, à un large développement de la propagande tendant à persuader les travailleurs que leur sort (emploi, salaire) est indissociablement lié aux capacités de l'impérialisme français à résister à l'impérialisme américain et les invitant à lui manifester leur soutien, à des campagnes d'affichage sur le thème «Concorde interdit à New-York, interdisons le territoire français aux Bœings américains».

Toute cette agitation est destinée à faire valoir l'image de marque du PCF comme défenseur simultané de l'impérialisme français et des travailleurs. Mais s'il était au pouvoir, il lui faudrait quand même avancer des propositions d'actions plus sérieuses.

Le thème des campagnes d'affichage sur le Concorde, comme les citations rappelées ci-dessus signifient-ils que le PCF entendrait éventuellement s'engager dans la voie d'une guerre commerciale, par une escalade de mesures de rétorsion, pour tenter de forcer les barrières américaines ?

La dépendance technologique de l'impérialisme français vis-à-vis de l'impérialisme américain entraînerait pourtant pour lui de graves perturbations en cas d'embargo des USA sur certains équipements ou matériaux spécialisés ce qui ne manquerait pas de se produire. Sans doute serait-il recouru à une mobilisation de large envergure de l'opinion publique pour essayer de faire accepter aux travailleurs, de façon temporaire et limitée du moins, les conséquences (chômage, baisse de salaire, intensification du travail...) des rétorsions entraînées par une attitude plus «dure» vis-à-vis des USA. Le PCF en tirerait aussi un argument supplémentaire pour réclamer aux travailleurs des sacrifices accrus, au nom de l'indépendance nationale, pour rendre l'industrie plus autonome des impérialismes plus puissants, et plus compétitive. Mais ce type de stratégie de la tension ne garantirait aucunement la pénétration du marché dominé par les USA, ne modifierait pas fondamentalement le rapport de force en faveur de l'impérialisme français. Tout au plus permettrait-il d'obtenir des concessions limitées.

Aussi, parallèlement à la voie aléatoire de l'affrontement, le PCF envisage-t-il celle d'une «nouvelle coopération internationale».

Aménager la coopération inter-impérialiste

La coopération interimpérialiste en aéronautique a pour but simultanément d'alléger pour chaque participant sa contribution aux frais d'étude et de réduire l'incertitude des débouchés des projets. Une telle coopération pourrait être étendue à des pays non impérialistes ou dominés par l'impérialisme, mais elle exige un développement technologique suffisant de tous les partenaires en présence, du moins dans certains créneaux, et l'existence d'un marché local pour les avions dont la fabrication est envisagée.

Mais la coopération est en elle-même cause de surcoût (voir première partie).

Malgré cet inconvénient, la plupart des programmes importants auxquels a participé l'industrie française ces dernières années ont été réalisés en coopération.

Ces formules de coopération n'ont pourtant pas été suffisantes pour assurer le succès commercial des grands projets d'avions civils

qui doivent faire face à une volonté de blocage de l'impérialisme américain. Cette situation a incité les bourgeoisies britannique et française, pays européens où le secteur aéronautique est très développé, à rechercher des alliances avec des firmes américaines. Mais l'inégalité du rapport de forces ne leur offre guère d'autre perspective que des formes de sous-traitance conduisant à terme à la dislocation de leurs capacités de production d'avions complets, si ce n'est même la perspective plus brutale encore d'un torpillage déguisé assorti d'une récupération technologique des acquis obtenus en Europe.

Les contradictions des impérialismes européens entre eux et avec l'impérialisme américain sont illustrées par les avatars successifs des projets de construction d'un nouvel avion moyen courrier par la France (recherche de formules de coopération européenne puis tentatives de solution franco-américaine aujourd'hui abandonnée au profit d'un nouveau projet, limité à des partenaires européens, mais dont la naissance s'annonce difficile).

Le PCF ne rejette pas ces formes de coopération, tout au contraire. Mais il insiste sur «le bon équilibre des engagements réciproques» ; au cas (probable) où cette condition ne pourrait être assurée, il se réserve une issue : la coopération avec l'URSS. Mais de quelle issue s'agit-il ?

Le PCF propose de rechercher avec l'URSS une «coopération active» dans le domaine supersonique et de procéder à des «études communes sur la motorisation». Il feint ainsi de supposer que l'URSS offrirait davantage de garanties que les USA, alors qu'elle dispose sans partage du marché de l'ensemble des pays de l'Est au delà du sien propre, ainsi que d'une industrie capable de produire une très large gamme d'avions. Dans sa déposition devant la Commission d'enquête précitée le ministre Fourcade déclarait à propos de la coopération franco-soviétique : *«Nous n'avons pas pu parvenir à cette coopération parce qu'au niveau des matériels et des machines se posait un problème de certification... et la comparabilité entre les normes des moteurs, des cellules et des autres composantes.»* Le PCF au pouvoir accepterait-il de se plier aux normes soviétiques, levier d'une nouvelle domination qui ruinerait au surplus ses efforts dans la recherche de débouchés sur les marchés occidentaux ?

En définitive, il est clair que la volonté affichée du PCF de maintenir et consolider le secteur aéronautique par l'accroissement des débouchés extérieurs se heurterait à une situation objective : la faiblesse de l'impérialisme français face aux deux super-puissances ; la coopération avec les USA porte en germe le ravalement de l'aéronautique française au rang de sous-traitant, la coopération européenne est lourde d'incertitudes et la coopération avec l'URSS ne pourrait se présenter sous un jour favorable dans un premier temps que pour mieux conduire ensuite à l'asservissement de la technologie française. Enfin, si l'image de marque plus «progressiste» auprès de certains pays du Tiers-Monde d'un gouvernement à participation PCF pourrait attirer certaines commandes, celles-ci seraient de toute façon très limitées par l'étroitesse de leur marché, et au moins partiellement compensées en sens inverse par la perte de certains débouchés actuels.

On perçoit plus nettement alors l'axe de la politique industrielle du PCF dans l'aéronautique : assurer à ce secteur quels que soient les aléas de la coopération internationale et des débouchés extérieurs une masse suffisante par un flux régulier de financement public qui devra nécessairement être supporté par les travailleurs. Comment le PCF justifie-t-il ce financement massif d'un secteur dont on a déjà vu qu'il ne produit pas pour satisfaire des besoins prioritaires pour les travailleurs, et comment envisage-t-il de les leur imposer ? C'est la double question des «nouveaux critères de rentabilité» et de la «maîtrise démocratique de la branche».

RECOURIR A DES CRITERES DE RENTABILITÉ APPROPRIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES FORCES PRODUCTIVES

Anicet Le Pors écrivait dans *France-Nouvelle* du 16 mai 1977 : *«Quand au progrès scientifique et technique, **qui est une composante essentielle de nos propositions de politique industrielle**, il convient de s'en saisir avec audace. Cela a été fait dans l'énergie... en aéronautique (pour la mise en chantier d'un moyen courrier)...»*

Comparons avec ce qui pourrait être fait sous un vrai socialisme, pas celui dont le PCF parle de plus en plus rarement : sous le socialisme, le progrès scientifique et technique sera développé, mais prioritairement pour améliorer les conditions de travail, pour accroître la qualité des produits, pour mieux satisfaire les besoins populaires en tirant le meilleur parti des ressources disponibles sur le territoire français. Il n'entrera jamais en contradiction avec le plein emploi et n'aboutira pas à la déqualification. Pour le PCF, au contraire, le progrès scientifique et technique doit prolonger le développement industriel au delà du niveau atteint par la bourgeoisie actuelle, mais sans en modifier radicalement l'orientation. Après avoir affirmé que le renforcement des activités de pointe constituait un objectif en lui-même (*«la construction aéronautique est un secteur-clé de notre industrie. C'est une industrie de pointe dont le maintien et le développement conditionnent la sauvegarde de l'indépendance nationale, de la liberté de décision de notre pays»* déclaraient les députés du PCF Kalinsky et Montdargent dans leur annexe au rapport de la Commission parlementaire d'enquête évoquée ci-dessus), le PCF en conclut logiquement qu'il faut lui assurer un financement approprié. H. Sègre écrivait en novembre 1975 (Économie et politique) qu'il convient de dépasser *«pour la production aéronautique civile, un seuil de financement critique, l'utilité économique et sociale des programmes n'étant plus confondue avec leur rentabilité financière».* Cette formule a été à nouveau utilisée à diverses reprises, notamment par le député Montdargent, qui la complétait à l'automne 76 lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale en se référant aux *«retombées technologiques et industrielles* (qui) *sont nombreuses en amont et en aval de cette industrie».*

La prise en compte de ces *«retombées»*, de *«l'interférence entre la recherche des acquisitions nouvelles et le transfert technologi-*

que au niveau de la production» a laquelle devraient contribuer *«les propositions de développement de programmes nouveaux en aéronautique»* (J.C. Dubart, Economie et politique, septembre 1977) constitue l'aspect principal de ces *«nouveaux critères d'élaboration des choix»*, plus larges que la seule *«rentabilité financière»*, auxquels se réfère le PCF sans en définir bien clairement le contenu (les ingénieurs, cadres et techniciens, les hauts fonctionnaires, et les bureaucrates du PCF s'en chargeront lorsqu'ils détiendront les leviers de commande !) et qui se présentent comme un instrument adapté à la nouvelle logique du capitalisme d'État.

Le recours à ces nouveaux critères justifierait *«une allocation de dotations budgétaires (dotation en capital et avances sur programme) pour assurer dans la première période l'équilibre financier du secteur, le dégager de l'emprise du capital financier international (en supprimant la nécessité des emprunts sur le marché financier international), assurer la promotion de cette branche de pointe»* (*l'Humanité* du 10/06/1977).

Ce financement public, par son importance et sa régularité implique une gestion directe du capital de la branche par l'État qui trouve sa forme la plus achevée avec la centralisation poussée que constitue la nationalisation complète. Cette gestion du capital aura notamment pour rôle d'interposer un écran entre le marché international par lequel se manifestent les contradictions inter-impérialistes et l'accumulation dans le secteur de façon à amortir, à atténuer l'effet des secousses qui le frappent.

Il est tout à fait envisageable alors que les études ne débouchent que sur la production industrielle de petites séries trop courtes pour amortir les fonds avancés (ce que le capitalisme monopoliste ne peut tolérer longtemps) ou aboutissent à la fabrication d'un nombre d'avions dont la commercialisation intégrale ne serait pas assurée. Cette nouvelle logique pourrait être illustrée par la demande du PCF de poursuivre la fabrication de Concorde jusqu'au 20e exemplaire (alors que sur les 16 déjà construits ou pratiquement achevés, 7 cherchent encore un acquéreur) et d'activer celle de l'Airbus. On peut remarquer à ce sujet que l'accent mis par le PCF sur le développement en soi des forces productives (il faut développer l'aéronautique parce que c'est une industrie de pointe) tend à privilégier les études par rapport à la fabrication qui, par la reproduction à l'identique d'un modèle éprouvé et testé ne contribue plus guère au *«progrès scientifique et technique»*. Pourtant, on reviendra sur cette question ; c'est sur la fabrication que repose principalement le maintien et l'accroissement de l'emploi ouvrier. On examinera d'abord comment le PCF envisage le processus de prise de décisions et de contrôle nécessaire pour mettre en œuvre les nouvelles formes d'accumulation du capital dans le secteur aéronautique.

Un nouveau mode de direction économique sans les travailleurs : la «maîtrise démocratique»

La *«maîtrise démocratique»* est un *«moyen décisif au service de la promotion d'une activité de pointe qui sert de locomotive à de nombreux secteurs de la recherche»* (Économie et politique, septembre 1977 p. 70)

Cette *«maîtrise démocratique»* présente deux traits principaux :

—le *«contrat de programme industriel»* et de *«nouvelles relations contractuelles»* avec les sous-traitants.

—l'autonomie de gestion des sociétés nationales dans le cadre de la *«gestion démocratique»*.

Le contrat de programme exprime *«la logique de développement des branches industrielles»*. Il fait le lien entre les objectifs nationaux fixés dans le cadre de la planification d'ensemble et les plans des entreprises nationales. Ces plans d'entreprises nationales seront élaborés par les conseils d'administration, dont on connait la composition proposée : un tiers de membres nommés par le gouvernement, un tiers de représentants des collectivités locales ou des usagers (dont notamment des représentants des compagnies de transport aérien nationalisées pour la plupart : Air-France et Air-Inter) et un tiers de membres élus par les salariés de l'entreprise. Les hauts fonctionnaires et les cadres seront donc largement majoritaires dans ces conseils. L'influence du PCF y serait prépondérante en cas d'élection du PDG par le conseil du fait du contrôle qu'il exerce sur la direction de la CGT, et à travers son appareil ainsi que sur les activités locales ou les associations d'usagers. Le conseil d'administration pourrait être soumis en outre aux pressions des salariés de l'entreprise sous la forme de mobilisations habilement orchestrées par les responsables du PCF présents dans l'appareil syndical.

Ce rôle déterminant des I.T.C. dans le nouveau mode de gestion des entreprises nationales est largement confirmé par le PCF :

«La gestion démocratique prendra appui sur la haute technicité d'ensemble des personnels de la construction aéronautique et du transport aérien» lit-on dans *l'Humanité* du 10/06/77, ce qui souligne clairement que la *«gestion démocratique»* fonctionnera d'autant mieux que le niveau moyen de qualification et donc la proportion d'I.T.C. est plus élevée dans le secteur considéré.

Ces perspectives offertes aux travailleurs consistent principalement à se «mettre en remorque» de ces catégories-là.

Poperen déclarait ainsi il y a deux ans, lors d'une réunion de cellules d'entreprises (Économie et politique, février 74) : «(c'est) *à partir d'une vision claire du rôle de la classe ouvrière dans la bataille pour la transformation de la société qu'il est possible de mieux réaliser dans les entreprises de la SNIAS notre politique d'alliance en gagnant la classe ouvrière à cette conception de l'alliance avec les I.T.C., condition nécessaire et indispensable pour réaliser les changements politiques»*.

Herzog dans *Changer l'économie* (p. 182), est tout aussi clair : *«le seul fait d'avoir au niveau des directions du secteur public, dans le cadre d'un travail collégial, des militants ouvriers responsables, créera déjà des conditions toutes nouvelles pour un grand change-*

ment. Les employés, les techniciens et les cadres trouveront là de véritables possibilités de création, d'initiative». On voit ainsi comment le PCF, s'appuyant sur les ITC et sur ses membres fonctionnaires responsables syndicaux, militants de diverses associations ou élus de collectivités orienterait étroitement les choix industriels, à la fois directement au Parlement et au gouvernement (où il veillerait à se faire attribuer le ministère du Plan) et de façon plus multiforme par les structures de pouvoir qu'il propose dans les entreprises nationalisées. Pour étendre encore cette influence, il propose de mettre en place une structure supplémentaire de contrôle d'application des contrats de programme par *«un comité tripartite comprenant des représentants mandatés par les conseils d'administration des sociétés nationales concernées, des représentants de l'administration et ceux des travailleurs».* (JC Dubart, Économie et Politique, septembre 1977). Ces comités ayant la responsabilité de suivre la politique industrielle ne risquent pas d'entrer en contradiction avec les autres organes de planification et de gestion puisque leur composition serait conforme à celle des conseils d'administration des entreprises publiques. Toutefois on les voit très bien rappeler à l'ordre telle ou telle entreprise dans laquelle, sous la pression des travailleurs, les normes de productivité ne seraient pas suffisantes pour atteindre les objectifs assignés. Ainsi, par la multiplication des organes de direction et de contrôle qui se renforcent et se justifient mutuellement, dans lesquels on retrouve en bonne place cadres, fonctionnaires, militants du PCF interchangeables des uns aux autres, ce parti cherche-t-il à créer un vaste réseau de pouvoir prêt à parer à toute éventualité et structuré de telle sorte qu'il soit complètement étranger aux travailleurs.

Toutefois ces propositions n'auront des chances de se concrétiser que si le PCF parvient à convaincre largement ces travailleurs de se mobiliser en leur faveur. Comment s'efforce-t-il de résoudre cette contradiction ?

UN PROJET PROFONDÉMENT CONTRADICTOIRE AVEC LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS

Pour faire avancer son projet de capitalisme d'État dans l'aéronautique le PCF cherche à démontrer aux travailleurs que leurs aspirations seront satisfaites par ses propositions de renforcement du secteur, en vue de les mobiliser ensuite sur des mesures concrètes tendant à le mettre en place.

C'est ainsi que partant de la situation actuelle de crise de l'aéronautique et de la volonté des travailleurs de ne pas en payer le prix par le chômage, la déqualification, les baisses de salaire, il assimile défense de l'emploi et défense de «l'outil de production». S'appuyant sur la juste révolte des travailleurs devant les gaspillages de travail qualifié et d'équipements sous employés, il proclame que la seule issue consiste à restaurer le plein emploi des capacités de production, et même à les étendre (il propose ainsi 18 000 créations d'emplois dont 13 000 dans la construction aéronautique et 5 000 dans le transport aérien). Il se garde bien d'expliquer que «l'outil de production» a été façonné par la bourgeoisie en fonction de ses perspectives de profit, que la crise actuelle est une manifestation —plus grave et durable que les précédentes— des contradictions inter-impérialistes, que les travailleurs n'ont pas à reprendre pour leur compte les intérêts de leur bourgeoisie affaiblie mais à défendre leurs intérêts immédiats (emploi, salaire, qualification) et à se mobiliser pour l'instauration du système social qui seul pourra satisfaire leurs besoins et leurs aspirations de façon durable : le socialisme, parce que ce seront eux qui dirigeront en tout. Le PCF reprend au contraire les objectifs de la bourgeoisie elle même (notamment en ce qui concerne la réorientation des activités vers le civil) mais en prétendant à la fois qu'il dispose des moyens de les atteindre et que ces objectifs correspondent aux intérêts des travailleurs. Mais de quels moyens dispose-t-il en réalité pour faire mieux que la bourgeoisie actuelle dans la concurrence inter-impérialiste ?

La centralisation plus poussée du capital permise par la nationalisation de l'ensemble du secteur aéronautique n'y accroîtrait pratiquement pas l'efficacité de l'accumulation, puisque la répartition du capital entre les productions y est déjà hautement coordonnée et rationalisée.

Le secteur bénéficie en outre d'un financement public massif qui ne pourrait être accru qu'au prix d'un accroissement de l'exploitation des travailleurs. Or, c'est en définitive le seul moyen qui permettrait au PCF de renforcer l'aéronautique française : on a vu que l'extension du marché intérieur qui pourrait résulter de la relance prévue de la consommation serait bien insuffisante (outre qu'elle est étrangère aux besoins prioritaires des travailleurs), que la conquête de nouveaux de bouchés extérieurs serait aussi aléatoire qu'aujourd'hui, que la coopération présenterait les mêmes risques de démantèlement des capacités d'étude et de production.

Refusant de rompre avec l'impérialisme, le PCF se retrouverait non seulement confronté aux-mêmes contradictions que la bourgeoisie actuelle mais encore réduit à recourir aux mêmes solutions : la politique de crise supportée par les travailleurs.

C'est pour cela que la mise en place d'un système complexe de direction économique qui cherche à donner aux travailleurs l'illusion d'une certaine participation tout en leur étant entièrement étranger est une pièce maîtresse du nouveau mode d'exploitation prévu par le PCF.

Les travailleurs y seraient soumis aux directives de la nouvelle couche de gestionnaires (hauts fonctionnaires, ITC, membres du PCF investis dans les appareils syndicaux et collectivités diverses) orientées vers le renforcement de l'aéronautique par l'accroissement des moyens d'étude et de recherche privilégiant davantage les ITC que les ouvriers et par l'élévation maximale de la productivité nécessairement contradictoire avec le plein emploi. Celui-ci ne serait donc pas assuré.

Pour la même raison, la promesse d'emplois nouveaux liés aux postes de travail dégagés par l'attribution d'«avantages sociaux» (5e semaine de congés payés, abaissement de la durée du travail, de l'âge de la retraite), constitue de la pure démagogie tandis que ces «avantages» seraient au cas où les travailleurs en bénéficieraient réellement, rapidement récupérés par leur surexploitation.

Mais dans la période actuelle cette démagogie est nécessaire pour tenter de mobiliser les travailleurs non pas pour défendre leurs intérêts immédiats (salaire, emploi, qualification) mais pour faire avancer un projet dans lequel on leur demandera d'être «responsables» et de contribuer toujours davantage à l'«intérêt national» de l'impérialisme français dirigé par une nouvelle bourgeoisie.

Une récente déclaration de René Piquet le 23 août dernier aux travailleurs de la SNIAS à Toulouse (*L'Humanité* du 24.8.77) illustre le rôle que leur propose le PCF dans la période actuelle : *«Je me plais à souligner l'esprit de responsabilité qui vous anime. Vous faites preuve de votre capacité à défendre l'intérêt des salariés, à protéger l'outil de travail, à préserver l'intérêt national en proposant comme vous le faites des mesures assurant l'avenir de ce secteur important de notre économie qu'est l'aéronautique... Il est important que vous exigiez du premier ministre la construction immédiate d'un moyen courrier «français».* ■

LE PCF ET LES NATIONALISATIONS : OUVRIR LA VOIE AU CAPITALISME D'ETAT.

CONCLUSIONS

- 1 -

«LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DU CHANGEMENT» : UN CAPITALISME RENFORCÉ

Les traits fondamentaux du développement du capitalisme contemporain sont l'internationalisation de l'activité économique et le renforcement de la monopolisation de l'économie dans tous les pays capitalistes. Ces tendances ne sont pas nouvelles : ce sont celles que Lénine désignait déjà à la fin de la première guerre mondiale comme la base de la transformation du capitalisme de libre concurrence du XIX[e] siècle en impérialisme. La crise actuelle du monde capitaliste ne fait qu'accélérer ce double processus.

Internationalisation de l'activité économique

Elle prend diverses formes : échanges de marchandises, mouvements de capitaux, transferts de technologiques, mouvements d'immigration.

La croissance des échanges de marchandises entre pays a été extrêmement rapide depuis la deuxième guerre mondiale et notamment depuis 1960. De plus, le volume de marchandises exportées a crû plus vite que la production elle-même (1). Ainsi, de 1960 à 1973, alors que la production mondiale doublait les échanges étaient multipliés par 2,8. Fait significatif : ce sont pour les «produits manufacturés» que le développement des échanges a été le plus rapide (2). Les produits manufacturés étant pour l'essentiel produits par les pays capitalistes développés, ce fait traduit la domination de ces pays sur le commerce mondial (3).

La France participe pleinement à ces tendances. Le développement des échanges, plus rapide que celui de la production est l'expression de l'approfondissement de la division internationale du travail. Les différents pays sont ainsi contraints de se spécialiser dans des gammes de production correspondant à leur place dans la hiérarchie des différents impérialistes ou au degré de leur subordination à l'impérialisme (cas du tiers-monde). Des impérialistes secondaires comme la France ne parviennent à se développer que dans des secteurs de «milieu de gamme», c'est-à-dire dans les produits intermédiaires traditionnels, dans les biens de consommation de moyenne technologie et dans les produits agricoles. La production des biens plus «nobles», c'est-à-dire plus élaborés (mais qui en fait, permettent des

(1) : Voir le tableau ci-joint : exportations et productions mondiales.

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS ET DE LA PRODUCTION MONDIALE ENTRE 1970 ET 1973

EXPORTATIONS MONDIALES volume (1960 = 1 00.)	1960	1963	1968	1973
Total	100	120	178	279
Produits agricoles	100	111	136	158
Minéraux-énergie	100	120	172	242
Articles manufacturés	100	126	205	352
PRODUCTION MONDIALE Volume (1960 = 100)				
Total	100	115	155	201
Agriculture	100	107	125	139
Industries extractives	100	115	147	192
Industries manufacturières.	100	119	169	230

Source GATT : 1976

(2) : Multipliés par 3,5 de 1960 à 1973.

(3) : La part des pays capitalistes développés dans le commerce mondial passe de 64 % en 1960 à 68 % en 1973.

taux de profit plus élevés), se concentre dans les pays impérialistes les plus forts, notamment aux USA.

En même temps, l'impérialisme français délaisse la production des produits de base qu'il se procure à bon compte dans sa zone d'influence par sa politique de pillage. Ainsi s'accentuent la dépendance , la spécialisation de la France vis-à-vis du marché mondial ; les productions réalisées sur le territoire national ne sont plus, bien souvent, qu'un maillon dans la chaîne de transformation conduisant de la matière première au produit fini.

L'internationalisation de l'activité économique se marque également par le **développement considérable des mouvements de capitaux entre pays.** Il est bien connu par exemple qu'à partir du début des années 60, les capitaux US ont déferlé sur l'Europe, ce qui s'est traduit par la multiplication des filiales de sociétés américaines implantées en Europe (développement des multinationales US). Mais dans le même temps, les capitalistes français exportaient presque autant de capitaux qu'il n'en entrait en France : en direction de la CEE mais de plus en plus, vers les pays du Tiers Monde (minerais et énergie). C'est ainsi que la plupart des grands groupes capitalistes français ont constitué depuis 15 ans tout un réseau de filiales à l'étranger dont la production représente souvent un volume plus important que les exportations de la maison-mère située en France (5).

Avec la multiplication des exportations d'usines «clés en main», on voit se développer une tendance qui jusqu'alors se manifestait par les échanges de licences et de brevets. **Les transferts de technologie** sont en effet aujourd'hui à la fois une forme d'échange international et un nouveau moyen de domination (6).

Enfin, les **mouvements de migration** de travailleurs du Tiers Monde vers les pays capitalistes développés constituent une autre forme de l'internationalisation de la production, particulièrement révoltante puisqu'elle consiste à tirer parti du chômage provoqué par la domination impérialiste sur le Tiers Monde pour surexploiter dans les métropoles capitalistes les masses condamnées au départ par la misère.

RENFORCEMENT DE LA MONOPOLISATION DE L'ÉCONOMIE

L'internationalisation de l'activité économique du capitalisme, dont nous venons de rappeler les principales formes, est étroitement liée au développement des monopoles.
Souvent, depuis longtemps, quelques grands trusts dominent dans chaque pays toute la production d'une branche et parfois de plusieurs marchés. Le développement du capitalisme financier (fusion du capital bancaire et du capital industriel) permet d'assurer la circulation du capital entre les diverses branches de la production selon les exigences de sa rentabilisation maximum. Arrivé à ce stade le processus de monopolisation se heurte aux limites étroites du marché intérieur. A la concurrence entre entreprises pour la conquête de ce marché se substitue alors la lutte acharnée pour le partage du marché mondial entre un petit nombre de trusts.

Dans les études sectorielles nous avons pu observer un phénomène aussi bien pour l'aéronautique que pour l'industrie des composants électroniques et la plupart des produits chimiques (notamment ceux liés à la pétrochimie). Il en est de même pour l'industrie nucléaire, l'informatique, la construction navale...

La consolidation ou le déclin de chacun de ces monopoles ne se joue plus au plan national mais à l'échelle mondiale. Certes, sur le marché national, qui reste en général le point d'appui de chaque trust, la bataille défensive consiste à empêcher que des concurents étrangers ne viennent s'implanter. Mais la stratégie offensive d'un monopole consiste à se tourner vers l'extérieur, à exporter des marchandises ou des capitaux. Cette lutte incessante est règlée par la loi de l'inégal développement : les gros capitaux l'emportent sur les petits capitaux, les grands monopoles sur les petits, les impérialismes forts sur les impérialismes faibles. Les rapports internationaux impérialistes ne font

(4) : Le développement des échanges de la France avec l'extérieur a été plus rapide que la moyenne mondiale puisque, de 1960 à 1973, les exportations françaises ont été multipliées par 3,1 (indice mondial 279), tandis que la production était multipliée par 2,2.

(5) : Pourcentage du chiffre d'affaire des filiales à l'étranger par rapport aux exportations de la maison-mère :
— Ciments Lafarge : 300 %
— Saint-Gobain Pont-à-Mousson : 276 %
Rhône-Poulenc : 102 %
PUK : 97 %
Peugeot : 108 %
Renault : 56 %

(6) : Les dépenses de brevets représentent plus de 1 % de la PIB en France.

qu'exprimer les rapports de forces existants entre protagonistes et accentuent l'inégalité, creusent les écarts. Dans cet univers de rapaces, il n'y a aucune place pour la coopération mutuellement avantageuse que le PCF promet de réaliser. Il n'y a que les rapports de forces. Seul le socialisme, en rompant avec la logique du pillage, en ramenant le rôle des rapports économiques internationaux à celui d'auxiliaires du développement national axé sur la satisfaction des besoins sociaux, est en état d'imposer une telle coopération.

La crise accélère cette évolution

La crise économique que traverse l'ensemble des pays capitalistes donne une nouvelle impulsion à l'internationalisation et à la monopolisation de l'économie. Le développement des tendances protectionnistes dans la plupart des métropoles capitalistes témoigne du renforcement considérable de la concurrence entre pays, entre groupes monopolistes. Car chaque pays tente «d'exporter ses difficultés» vers des pays plus faibles en gagnant de nouveaux débouchés pour pallier l'insuffisance de la consommation intérieure. C'est le sens de l'effort de l'impérialisme français pour se «redéployer». Si cet effort n'a pas donné les résultats escomptés — ce qui traduit les faiblesses de l'économie française dans la concurrence inter-impérialiste — il conduit toutefois à accroître la dépendance française du marché mondial capitaliste en spécialisant davantage la production nationale et en exportant plus massivement les capitaux.

Ces phénomènes sont accompagnés d'un renforcement de la monopolisation de l'économie : faillite des entreprises les plus faibles, regroupements, restructurations. L'État apporte sa contribution en soutenant les entreprises les mieux placées du point de vue du marché mondial, en mettant en œuvre des plans sectoriels sélectifs (c'est-à-dire favorisant les restructurations) : sidérurgie, engrais, pâte à papier, composants électroniques... C'est le fin mot de la politique d'«assainissement structurel» que propose Barre et qui signifie pour les travailleurs : licenciements, blocage des salaires...

LES RÉFORMES DE STRUCTURES CONSTITUANT LE PROJET DU PCF

Le projet stratégique du PCF, au-delà des mesures limitées contenues dans le Programme commun, repose sur des «réformes de structure» du capitalisme conduisant au plan économique un renforcement du caractère monopoliste de l'économie et à l'intégration des monopoles dans l'Etat bourgeois, à une participation exacerbée à la «compétition impérialiste», à un approfondissement du caractère capitaliste des rapports sociaux de production.

Renforcement du caractère monopoliste de l'Etat

Proposant au départ la nationalisation des 25 principaux monopoles français, le PCF entendait ainsi constituer un secteur public extrêmement large : contrôlant les 3/4 des investissements productifs et des exportations, la quasi totalité des efforts de recherche-développement et le tiers des salaires de l'industrie . En fait son projet est simple : transformer en propriété d'État tout le patrimoine productif existant ainsi que le secteur bancaire et financier. Cette transforma-

tion conduirait à son terme le processus de monopolisation largement engagé en France.

Le principal changement consisterait dans la formation d'un puissant *«capital financier public»* facilitant la circulation du capital entre les diverses branches de l'économie, levant ainsi les «insuffisances» actuelles du capital financier en France. À la mobilité accrue du capital correspondait la tentative d'imposer aux travailleurs leur propre mobilité pour ajuster l'emploi aux exigences de valorisation du capital.

D'autre part la rationalisation des structures de production, de recherché actuelles seraient poussées plus loin notamment par la suppression des «doubles emplois» qui subsistent ; suppression qui signifie pour les travailleurs : suppression d'emploi.

Ces transformations, qui seraient le prolongement des tendances actuelles à la monopolisation de l'économie, seraient du même coup d'une portée qu'il ne faut pas surestimer : le développement du capitalisme monopoliste d'Etat a déjà réalisé une bonne part de la besogne et l'impérialisme français ne serait plus ainsi substantiellement renforcé vis-à-vis de ses concurrents.

Intégration des monopoles dans l'Etat bourgeois

Le capitalisme monopoliste d'Etat actuel réunit en un mécanisme unique d'exploitation l'appareil d'Etat, les mopoles, qui pour la plupart restent juridiquement indépendants de l'Etat. Cette réunion —qui n'exclut pas l'existence de contradictions entre les monopoles et l'État et entre monopoles-fonctionne aujourd'hui en faveur du profit des monopoles et contribue au maintien de la bourgeoisie monopoliste actuelle aux postes de commande de la société.

Le capitalisme d'État que souhaite instaurer le PCF achèverait ce processus de réunion en *intégrant de façon organique les monopoles dans l'État bourgeois* c'est-à-dire en mettant les monopoles publics issus des nationalisations sous le commandement direct de l'État. On ne peut toutefois parler de confusion de l'État et des monopoles car l'État en tant qu'instrument de domination sur le peuple, a une fonction beaucoup plus large que celle d'État-patron puisqu'il intervient dans tous les domaines (politique, idéologique, juridique, répressif...) pour assurer la permanence de la domination de la bourgeoisie.

Mais avec la prédominance du capital d'État, réalisée si le seuil de nationalisations est franchi, l'État prend en charge *directement* l'exploitation des travailleurs. Cette transformation a pour principale conséquence de modifier la composition de la bourgeoisie en modifiant le mode d'accès aux fonctions d'exploiteurs et d'oppresseurs des masses, elle aboutit à renforcer considérablement le rôle de l'État (bourgeois) comme instrument étranger aux masses, oppressif.

Pourtant le PCF, conscient du repoussoir que constitue dans les masses le capitalisme d'État en URSS répète à tout propos que *«la nationalisation ne doit pas être étatisation»* (7). Quelle garantie donne le PCF ?

Depuis toujours les marxistes ont combattu l'illusion que les nationalisations, *en régime capitaliste*, pouvaient avoir un rôle progressiste pour les masses. La condition *préalable* pour que les nationalisations ne constituent pas un facteur de *renforcement de l'État bourgeois* c'est que le prolétariat ait *déjà* conquis le pouvoir politique. M. Thorez, qui en 1935 n'impulsait déjà pas une ligne prolétarienne dans le PCF déclarait pourtant :

(...) *les nationalisations dans le cadre du régime capitaliste ne pourraint conduire qu'à un renforcement de l'Etat bourgeois, à une plus grande concentration des moyens de domination et d'oppression entre les mains de l'oligarchie financière.»*

(...) *Au surplus, en période de crise les prétendues nationalisations, les participations de l'Etat, dissimulent les subventions accordées par l'Etat aux entreprises capitalistes en difficulté, et cela au détriment des masses laborieuses.*

(7) : Programme commun 1972, page 114

Ce n'est pas la socialisation de quelques branches de production, c'est la socialisation des pertes du Capital aux frais de la classe ouvrière.

Est-ce que nous sommes contre les nationalisations ? Non, nous sommes pour les nationalisations. Mais la condition pour nationaliser, la condition pour socialiser, c'est la prise du pouvoir. (...) (7 bis)

L'une des premières mesures du socialisme c'est de réaliser la nationalisation des moyens d'exploitation. Mais jamais les nationalisations n'ont hâté la venue du socialisme.

Pour le PCF, il n'est pas question aujourd'hui de subordonner les nationalisations à l'instauration du socialisme qui, dans ses discours, se perd dans les brumes du temps futur. Alors pour prouver que la nationalisation ne sera pas l'étatisation le PCF déclare : «*La nationalisation n'est donc pas étatisation, prise de possession étatique, mais mise en conformité des ressources humaines et matérielles et de l'*intérêt national» (8).

Tout d'abord, on sait combien l'idée *d'intérêt national* sert de paravent à toutes les tentatives de collaboration de classes donc au maintien de la domination de la bourgeoisie ; car *l'intérêt national* estompe les différences de classes pour affirmer l'intérêt de la nation face à d'autres. C'est déjà au nom de l'intérêt national que le PCF a appelé les travailleurs en 1945 aux batailles de la production qui ont permis la reconstruction de l'économie capitaliste et la consolidation du pouvoir de la bourgeoisie. De plus, qui serait le porte-parole, le garant d'un tel «intérêt national» sinon l'État ? Car, même soumis à la pression idéologique du PCF, les travailleurs ne se feraient pas les défenseurs de cet intérêt qui signifie la négation des intérêts de classe des exploités. Ce n'est que par la contrainte, telle qu'un «état démocratique» de type PCF peut l'exercer, que «*la mise en conformité des ressources humaines et matérielles et de l'intérêt national*» peut être réalisée.

Il n'y a qu'un corps étranger aux masses, *l'État bourgeois*, qui puisse sauvegarder des intérêts étrangers aux masses. Les nationalisations que propose le PCF sont donc bien, quoiqu'il en dise, étatisation, renforcement de l'appareil d'État bourgeois.

Conscient que cette référence à l'intérêt national n'est pas suffisante pour lever les inquiétudes qui naissent des projets du PCF, celui-ci multiplie les déclarations sur «l'autonomie de gestion», le contrôle a posteriori de l'État qui prétendent prouver que ce n'est pas l'État qui dirigerait l'activité économique. Mais dans le même temps, pour prouver que «l'État démocratique» disposerait des moyens d'éviter que les nationalisations servent à nouveau le capital privé, le PCF insiste sur les instruments renforcés de la planification : «contrats de programmes», «grands programmes industriels de développement», «contrat de plan», orientation par la fiscalité et le crédit... Par qui seront mis en œuvre tous ces moyens ? Par l'Etat bien sûr. Aussi l'autonomie de gestion n'est-elle que la latitude donnée aux entreprises d'exécuter à court terme la politique économique décidée par l'État.

L'insistance du PCF à se démarquer de l'«étatisme» vise évidemment en premier lieu à masquer le fait que son projet signifie le renforcement d'un appareil oppressif, étranger aux masses. Elle vise aussi à désarmer les critiques de la droite libérale qui s'insurge contre tout dirigisme. Mais elle reflète aussi un aspect *spécifique et provisoire* de la stratégie du PCF de conquête du pouvoir : il ne peut en effet espérer investir le pouvoir par en haut, car il ne disposerait pas au départ de positions fortes dans l'appareil d'État (à la différence du PS). Dans ces conditions l'attribution immédiate de nouveaux pouvoirs de l'etat pour l'organisation capitaliste de la production ne lui profiterait guère. C'est pourquoi il insiste — de façon tactique — sur la nécessité de bâtir ces structures en mettant en place au niveau des entreprises des institutions nouvelles de gestion et d'encadrement qui puissent servir de tremplin pour conquérir des positions plus solides dans l'appareil central d'État. Présenter cette *tactique* comme la preuve de l'anti-étatisme du PCF est une contre vérité flagrante puisque cette tactique vise en fait à renforcer — en d'autres mains — la puissance de l'appareil d'État bourgeois.

(7 bis) : 20 décembre 1934. Oeuvre de Maurice Thorez. Livre II. Tome 7. P. 149

(8) : Changer de cap, page 152

Le profit de monopole d'Etat

Tandis que le PCF déclare dans ses professions de foi que le profit ne serait plus le moteur dans l'économie qu'il propose, il est amené à plus de sincérité dès qu'il parle de politique industrielle, de stratégie sectorielle.

A. Le Pors déclarait récemment : *«Il est bien évident que parmi les critères qui conduiront à des prises de décision, celui de la* rentabilité des fonds — *terme préférable à celui de profit* — restera central... *Il faudra appréhender la rentabilité des investissements de façon élargie... Il est essentiel que les entreprises publiques aient un* souci aigu de rentabilité des fonds».

Le surplus (9) obtenu dans la production prend justement la forme du profit lorsque les décisions d'investissement (l'accumulation) sont guidées par le «souci aigu de la rentabilité des fonds» ; c'est-à-dire par la volonté que l'emploi de capital (les «fonds») soit le plus «rentable». Aussi le terme de profit est «préférable» à cette notion «neutre» de rentabilité des fonds puisée dans la littérature technocratique. Si le profit reste donc le moteur de l'économie du capitalisme d'État, ce critère pourra être effectivement appliqué de façon élargie. En effet, la mise du capital social sous la direction unique de l'État (10) permet d'une part une plus grande mobilité du capital à la recherche du meilleur taux de profit (voir précédemment la question du capital financier public) et d'autre part une évaluation du taux de profit sur une base élargie, qui à *l'extrême* peut être l'ensemble de la production. Cela signifie concrètement que la décision de développer une activité industrielle particulière (par exemple la production d'acier) peut prendre en compte le taux de profit réalisable non seulement dans cette activité mais encore dans toutes les activités liées, en amont (dans l'exemple l'extraction du minerai) en aval (les produits transformés à base d'acier) ou en «parallèle» (la fabrication des équipements de production de la sidérurgie). Nous avons vu par exemple que la «rentabilisation» de la sidérurgie est conçue dans le projet du PCF sur la base non pas de la seule sidérurgie mais de l'ensemble de la filière de production des biens incorporant beaucoup d'acier (automobiles, biens d'équipements...). Il en est de même pour les composants électroniques (rentabilisation par l'aval) ou l'aéronautique (prise en compte des retombées technologiques externes).

Cette tendance qui n'est autre *que la reconnaissance accrue du caractère social de la production,* est déjà à l'œuvre dans le développement monopoliste actuel. C'est ainsi que des trusts comme PUK constituent un appareil de production presque complet pour certaines filières de production, comme l'aluminium. Bien plus, ce trust développe de fortes positions dans les diverses fililères de production concourant à la production d'un ensemble marchandise dont l'exemple classique est celui des usines clés en main. Dans ces conditions la rentabilisation du capital n'est plus appréciée par le groupe au niveau de chaque stade de production particulier mais sur l'ensemble. Toutefois ce type de développement est encore limité en raison des frontières entre groupes monopolistes et de la concurrence qui les oppose pour s'imposer dans des secteurs nouveaux (nucléaire, électronique...) et en raison des possibilités d'accumulation limitée au niveau du groupe.

Le développement du secteur public en opérant une large centralisation du capital, pousserait beaucoup plus loin ce processus.

Mais le changement dans les conditions de mise en valeur du capital ne change rien à la nature capitaliste de la production : reconnaître le caractère social des forces productives ne signifie pas leur faire perdre leur qualité de capital c'est-à-dire de base d'un rapport d'exploitation des travailleurs.

UNE COMPÉTITION IMPÉRIALISTE RENFORCÉE

Dans son programme *«Changer de cap»* le PCF soulignait en 1971 la

(9) : **Surplus** : Ecart entre ce qui est produit et ce qui est consacré pour produire : produit net.

Dans le mode de production capitaliste, le surplus est approprié par les capitalistes sous formes de plus-value qui sert à élargir la base d'exploitation des travailleurs.

(10) : Ce qui ne signifie pas la disparitions des contradictions entre diverses fractions de ce capital.

nécessité de développer les échanges avec les pays capitalistes hautement industrialisés : *«Les échanges avec ces pays seront intensifiés et équilibrés conformément à l'intérêt français»* (11). Un autre objectif était assigné au developpement des relations internationales : *«Le développement d'échanges internationaux plus étendus... sera recherché avec les pays socialistes et avec les pays en voie de développement»* (11).

Nous avons vu dans les études sectorielles de ce dossier que la politique économique proposée par le PCF implique effectivement un large développement des échanges internationaux. Il en est ainsi non seulement pour les industries de pointe telles que l'électronique ou l'aéronautique, mais aussi pour les produits issus de la sidérurgie et bon nombre de produits chimiques.

Il prétend pourtant au contraire que la politique qu'il propose redonnerait à la France son indépendance que la «nouvelle coopération» internationale stimulerait le développement de l'économie française. Il tente de le prouver en avançant trois «arguments» : il serait possible de rééquilibrer les échanges avec les différents partenaires de la France, il serait possible d'ouvrir de nouveaux marchés (avec les pays de l'Est et le Tiers-monde), enfin la «nouvelle croissance», le développement du marché intérieur placerait la France dans une meilleure position sur le marché mondial.

Comme nous l'avons souligné alors le PCF ne remet pas en cause le mode de développement actuel de l'économie française fondé sur l'internationalisation de la production mais au contraire il entend en accentuer les effets en poussant à la spécialisation de la France dans les productions de haut de gamme.

Le PCF a donc tranché nettement le choix fondamental : compter sur ses propres forces ou développement impérialiste. Son projet complètement étranger au socialisme ne peut que le conduire à choisir la deuxième voie, qui conduit à la dépendance, aux gaspillages...

Rééquilibrer les échanges : un vœu pieu

La balance commerciale de la France est gravement déficitaire avec la RFA et les USA. Pourquoi ? Le PCF a une réponse fort simple : parce que la bourgeoisie française aujourd'hui aux affaires manque de «fermeté», a une politique anti-nationale ! Boccara dans un livre récent (12) développe les solutions proposées par le PCF sur un exemple intéressant : celui des rapports entre l'Italie, la France et la RFA. L'Italie est comme la France déficitaire vis-à-vis de la RFA. Elle l'est également dans ses échanges avec la France. La solution qu'ont imaginée les révisionnistes est simple : la France et l'Italie réduiraient leur commerce avec la RFA jusqu'à rétablir l'équilibre et intensifieraient en contre-partie leurs échanges mutuels. *«Nous pouvons donc importer bien davantage d'Italie et aussi exporter davantage en Italie. Ainsi ce sera bon pour nous en diminuant nos importations excessives et donc notre déficit avec les USA et la RFA et bon pour l'Italie qui est déficitaire comme nous avec les mêmes...»*.

Ce que Boccara s'abstient d'indiquer c'est que les déficits de la France et de l'Italie vis-à-vis de la RFA proviennent du fait que les produits allemands, notamment les biens d'équipements, sont très compétitifs compte tenu de leur qualité et que la RFA propose des gammes extrémement larges de produits (13).

Mais supposons même que la France puisse trouver en Italie les produits aujourd'hui importés de RFA. Comment imposer le «détournement» d'échanges à la RFA, sans déclencher une guerre commerciale, une escalalde de représailles ? Dans *L'Humanité* du 18 octobre 1977, on peut lire la réponse surprenante suivante : *«Certains évoquent les éventuelles représailles de l'Allemagne de*

(11) : Changer de cap, page 108.

(12) : *Changer l'économie,* Éditions sociales, page 98.

l'Ouest. Mais du fait que nous sommes son premier partenaire commercial, ce serait une arme à double tranchant. Sans compter que le développement de la crise et du chômage outre-Rhin est tel qu'un rééquilibre des échanges pourrait être avantageux pour les deux partenaires».(14). Lorsqu'une arme est à double tranchant il est important de savoir lequel est le plus coupant, c'est-à-dire connaître le rapport de force. Et il paraît d'une surprenante bêtise de dire que la réduction des exportations allemandes vers la France serait avantageuse pour l'Allemagne et donc vue d'un bon œil outre-Rhin, alors qu'au contraire cela ne ferait qu'y aggraver la crise et le chômage ! En fait, la situation de crise dans le monde capitaliste rend justement très périlleuse toute tentative de modifier les courants d'échange.

De nouveaux partenaires ?

D'autre part, le PCF lie cette «coopération nouvelle» au développement des échanges avec de nouveaux partenaires tels que les pays du Tiers-monde et les pays d'Europe de l'Est.

• En ce qui concerne le pays du Tiers-monde, il faut faire une distinction entre les pays pétroliers — avec lesquels il y a un déficit commercial (sauf l'Algérie) — et les autres pays. Le PCF propose de réduire nos importations venant d'Arabie Saoudite au profit du développement des échanges avec l'Algérie, la Libye et l'Irak. Jusqu'à un certain point, ce remodelage des échanges avec les pays pétroliers est possible ; il aboutirait à exporter plus de produits manufacturés vers l'Algérie par exemple. Mais l'expérience actuelle prouve que l'industrie française est rarement compétitive sur ces marchés. Ainsi avec l'Irak la balance commerciale est très déficitaire car les importations de pétrole en provenance de ce pays ne sont pas compensées par des exportations françaises, l'Irak préférant s'adresser à la RFA ou au Japon pour s'approvisionner en produits industriels. Par quel miracle, le PCF étant au pouvoir, ces pays changeraient-ils leur politique vis-à-vis de la France ? De même les visites de Marchais à Alger ne sauraient suffire à effacer les handicaps économiques des produits français sur le marché mondial.

Vis-à-vis des autres pays du Tiers-monde, écrasés par leur endettement, résultat du pillage impérialiste, l'établissement de relations commerciales plus intenses a une portée extrêmement limitée.

• C'est en fait avec l'URSS et les pays de l'Est européen que le PCF prétend établir des «échanges internationaux plus étendus, réciproquement avantageux, excluant toute pratique impérialiste et néo-colonialiste...» (15). De tels propos sont bien conformes à la propagande du PCF qui présente l'URSS et les pays de l'Est comme des pays socialistes. Mais à qui le PCF fera-t-il croire qu'un pays comme l'URSS qui pratique dans sa zone d'influence la théorie de la *souveraineté limitée* (7), met en œuvre la *«division socialiste du travail»* (16) qui n'est qu'une division impérialiste du travail, serait prêt à établir avec la France des «échanges... excluant toute pratique impérialiste» ?

En réalité le PCF conscient des blocages d'origine politique que rencontrerait l'application de son projet de la part des pays impérialistes occidentaux est conduit à envisager des rapports privilégiés avec le bloc de l'autre superpuissance.

Un pays comme la Tchécoslovaquie sait ce que vaut l'indépendance nationale sous la «protection» des chars russes. Et les travailleurs polonais, luttant pour la défense de leurs intérêts les plus immédiats, savent qu'ils ont à affronter non seulement leur bourgeoisie d'État mais aussi son tuteur : l'URSS de Brejnev. Il n'est pas question d'accepter de choisir entre deux dominations, entre celle du dollar et des B 52 ou celle du rouble et des Migs !

(14) : *L'Humanité,* 18 octobre 1977 : «*Crise mondiale ou crise française ?*»

(15) : Changer de cap, page 208.

(16) : Le principe de la souveraineté limitée, prôné par l'URSS consiste à imposer aux pays (d'Europe de l'Est, notamment), qui sont dans sa zone d'influence un certain nombre de contraintes politiques, économiques et militaires, au nom des *«intérêts supérieurs»* du soi-disant camp socialiste, c'est-à-dire en fait au nom des intérêts de super-puissance de l'URSS.

Un marché intérieur fort pour être compétitif à l'extérieur

Ce qui précède confirme ce que nous avons observé à plusieurs reprises dans les études sectorielles, à savoir que les rapports internationaux ne sont, dans un monde où domine le capitalisme, que l'expression de rapports de force fondés sur le degré de développement de l'appareil productif de chaque pays, sur sa productivité, notamment dans les grandes branches porteuses de la croissance comme le sont aujourd'hui les biens d'équipement, le nucléaire, la chimie de pointe...

Malgré tous ses discours sur la «coopération internationale» le PCF ne peut ignorer la réalité. C'est pourquoi la véritable réponse qu'il apporte à la question de la place de la France dans la compétition inter-impérialiste revient à ceci : renforcer, perfectionner l'appareil de production en tirant parti des rationalisations rendues possibles par les nationalisations, en étendant les concours de l'Etat à l'économie...

C'est dans cette logique que le PCF déclare fréquemment qu'il faut un marché intérieur fort : *«Toutes les politiques qui restreignent le marché intérieur affaiblissent le développement industriel et donc la capacité d'exportation. Une orientation nouvelle de la croissance permettra le redressement structurel de notre commerce extérieur»* (18). Ainsi, la «relance de la consommation» constitue dans la stratégie proposée par le PCF un moyen pour renforcer le marché intérieur. On a vu précédemment qu'une relance ne profiterait que partiellement aux capitalistes français compte tenu des rapports de forces actuels et que pour éviter les «dérapages» du commerce extérieur (gonflement des importations) le PCF proposerait un protectionnisme provisoire et sélectif. Cela ne placerait évidemment pas un gouvernement de gauche en position favorable pour «négocier» avec les partenaires de la France un rééquilibrage des échanges.

Mais cette stratégie outre la limite qu'elle rencontre ainsi, a surtout une signification toute différente de celle que présente le PCF dans sa propagande lorsqu'il déclare que le *«progès social est inséparable du progrès économique»* — vieille chanson de la bourgeoisie destinée à endormir la combativité des travailleurs. En effet, dès l'instant que la distribution à la classe ouvrière d'un pouvoir d'achat supérieur s'inscrit dans la logique de rendre l'économie plus compétitive par la consolidation du marché intérieur cette politique de «relance de la consommation» débouche rapidement sur son contraire : la *restriction* de la consommation et l'aggravation de l'exploitation.

Ainsi on a vu sur l'exemple des industries électriques et électroniques la contradiction entre la politique de relance et celle de restructuration :

- d'une part les «mesures sociales», si elles ne sont pas répercutées intégralement sur les prix (19), se traduiraient par une baisse des profits donc par une limitation des possibilités de modernisation de l'appareil de production. La restructuration s'en trouverait donc rapidement bloquée ce qui entre en contradiction avec l'objectif du PCF d'être compétitif sur le plan international ;
- d'autre part, la réalisation de restructurations visant à élever cette compétitivité développe nécessairement la tendance au chômage en réduisant les effectifs nécessaires pour réaliser un certain volume de production. Ainsi la politique de restructuration guidée par la compétitivité contre-carre toute tendance à l'amélioration de la situation des travailleurs et efface rapidement tous les effets d'une éventuelle politique de «mesures sociales».

C'est pourquoi le schéma classique d'une période de relance par la consommation, tel que cela s'est produit après mai 68 est le suivant :

(17) : La division internationale «socialiste» du travail est la spécialisation économique que l'URSS impose aux pays de sa zone d'influence pour consolider la dépendance de ces pays vis-à-vis d'elle et obtenir ainsi des conditions d'échanges plus avantageuses.

(18) : *Economie et politique*, mai 77, page 44.

(19) : Si les coûts supplémentaires liés à ces mesures sociales, sont répercutés sur les prix, l'inflation a vite fait d'absorber toutes les augmentations de salaires.

Le projet des révisionnistes : un projet fondamentalement opposé aux intérêts des masses.

1 - hausse momentanée des revenus de la classe ouvrière et reprise de la production.

2 - développement des importations et déficit extérieur, inflation.

3 - politique d'austérité, dévaluation, restructuration.

4 - développement du chômage et ralentissement de la croissance.

Contrairement à ce que déclare le PCF, tant que le capitalisme domine la société, le progrès social ne peut pas être le produit du progrès économique. Bien au contraire c'est par la lutte constante des travailleurs contre les conséquences du progrès économique capitaliste que les conquêtes de la classe ouvrière peuvent être préservées et étendues.

Si les travailleurs revendiquent une amélioration immédiate de leur situation matérielle cela n'est nullement conditionné, par la bonne ou mauvaise marche de l'économie, par le «progrès économique», car ces revendications ne visent pas à rendre l'économie française compétitive, de même que leur satisfaction, ne saurait être remise à plus tard au nom de la défense de l'intérêt national.

Un capitalisme renforcé

Le projet du PCF, loin de conduire à une *«restriction»* de la domination du capitalisme, va au contraire dans le sens d'un approfondissement de ce système d'exploitation, d'une aggravation de ses méfaits pour la classe ouvrière, avec un aiguisement de ses contradictions.

• Avec le développement du caractère monopoliste d'une économie qui reste régie par le profit, la recherche de la compétitivité vis-à-vis de concurrents impérialistes, l'anarchie de la production ne serait pas abolie, mais au contraire poussée à son comble. En effet, au-delà des mesures immédiates de rationalisation que l'élargissement brusque du secteur public rend possible, le fonctionnement de cette économie reposerait sur des entreprises géantes insérées dans un réseau complexe de liaisons entre entreprises, avec l'Etat et ses diverses institutions économiques. Confronté aux exigences de la rentabilité capitaliste, le développement de cette économie serait secoué par les perturbations du marché mondial avec des effets d'autant plus massifs et dévastateurs que l'interdépendance des activités serait plus poussée. Ainsi, plus que jamais, ce seraient des «pans entiers» de l'économie qui seraient brusquement remis en cause et condamnés à disparaître, privant les travailleurs d'emploi, les obligeant à la *«mobilité»*.

• L'indépendance nationale serait en même temps plus gravement menacée qu'aujourd'hui. La spécialisation de la production, inscrite dans la *«division socialiste du travail»* imposée par le social-impérialisme ou dans la division internationale du travail sous hégémonie US, aggraverait la fragilité et la dépendance de l'économie vis-à-vis du marché mondial. Car, dénonçant sous le terme d'*«autarcie»* (présentée comme un repli réactionnaire de la France sur elle-même) la nécessaire rupture que la construction du socialisme devrait établir avec l'impérialisme, le PCF orienterait en fait notre pays plus profondément dans l'internationalisation de l'économie, présentée faussement comme synonyme de développement des forces productives (20).

• Tout cela s'inscrit profondément dans le maintien de rapports de production capitalistes, notamment des rapports sociaux de production (21). Ainsi, la *«hiérarchie fonctionnelle»* dans l'entreprise, qui est l'expression d'une coupure radicale entre travail de commandement et d'organisation, et travail d'exécution, n'est en aucune façon remise en cause. Le PCF entend en rénover le fonctionnement et renouveler le personnel, mais laisse intact cet instrument de domination des travailleurs, de moyen de dépossession de producteurs de tout pouvoir sur leur travail.

• En liaison avec ses discours sur l'autogestion, le PCF tente d'accréditer l'idée que les réformes qu'ils prétendent faire tendront à réduire l'écart entre travail de

(20) : L'internationalisation est aujourd'hui la **forme capitaliste** du développement des forces productives. Mais l'état des contradictions du marché capitaliste est tel que ce développement est profondément freiné par l'anarchie de ce marché, en même temps que la résistance des peuples à la domination impérialiste limite chaque jour davantage la contribution que le pillage du Tiers-Monde a jadis apporté au développement des métropoles.

(21) : C'est-à-dire des rapports entre les hommes dans la production.

conception et travail d'exécution. Il répète que l'automation developpera la qualification et qu'ainsi le travail d'OS disparaîtra. En premier lieu, cela est faux puique l'automation développerait simultanément la qualification du travail de mise au point des procédés de fabrication automatique et la déqualification des activités nouvelles de surveillance et d'approvisionnement des machines automatiques. Les *transformations techniques* qu'introduit l'automation ne font donc qu'accentuer la coupure entre travail intellectuel et travail manuel, en même temps qu'elles réduisent l'importance de celui-ci. Ce que propose ainsi le PCF n'est autre que le miroir aux alouettes de la promotion individuelle permettant à certains *«de s'en sortir»*. Ce n'est en rien différent des efforts de la bourgeoisie actuelle pour créer l'illusion de la *«revalorisation du travail manuel»* (22).
Cela n'a rien à voir avec la *conception nouvelle* d'un nouveau rapport entre travail manuel et intellectuel, reposant sur la possibilité *pour chaque travailleur* de participer conjointement aux diverses tâches de la production. Ce ne sont plus alors des transformations techniques, mais une *révolution politique dans les rapports sociaux* qui est nécessaire.

● De même, le PCF ne remet pas en cause la division sociale du travail qui, dans un pays impérialiste comme la France, est marquée par le développement parasitaire de nombreuses activités dites tertiaires (par exemple dans le secteur bancaire, les assurances, la finance, la publicité et l'administration...). Ce parasitisme représente à la fois un facteur de gaspillage considérable et conduit au renforcement d'institutions étrangères aux masses.

- 2 - LE VÉRITABLE «CHANGEMENT» POUR LE PCF : L'INSTAURATION D'UNE NOUVELLE BOURGEOISIE

Cette économie capitaliste «renforcée» que voudrait instituer le PCF n'existe que sur la base du maintien de la domination de classe de la bourgeoisie sur le prolétariat. Cela ne signifie pas toutefois que la société dont rêve le PCF soit en tout point identique à la société actuelle. Reflétant un certain nombre de transformations de la société française dans son développement impérialiste (22 bis), le PCF, qui s'est transformé intégralement en parti bourgeois (23), est maintenant le porteur de l'aspiration d'un certain nombre de couches sociales bourgeoises n'exerçant pas aujourd'hui directement le pouvoir politique, à se constituer en force dominante. Cette accession au pouvoir est conditionnée par certaines transformations de la base économique (24) : modification de la forme dominante de la propriété bourgeoise des moyens de production par la *nationalisation*, nouvelle répartition des *pouvoirs de gestion du capital* entre les fractions de la bourgeoisie. Le capitalisme d'Etat, qui constitue la caractéristique profonde du projet stratégique du PCF, n'est autre que le produit de ces deux transformations dialectiquement liées: la formation d'une nouvelle bourgeoisie et ces modifications structurelles de la base économique.

Mais ces transformations ne conduisent pas mécaniquement à la *recomposition* de la bourgeoisie en une *nouvelle bourgeoisie*. C'est au travers de luttes politiques aiguës entre clans de la bourgeoisie, entre celle qui est en place et les couches sociales qui veulent accéder au pouvoir, que cette nouvelle bourgeoisie tente de se constituer (25). Ces luttes sont une manifestation particulière de la crise politique que connaît la société française en même temps qu'elles aiguisent

(22) : Programme Sudreau, «action» de Stoléru...

(22 bis) : Cf § - Les embryons de la nouvelle bourgeoisie. p.83

(23) : CF § - Le PCF, défenseur des intérêts de la nouvelle bourgeoisie.p.85

(24) : Cf § - Nationalisation, gestion démocratique : affermir la base matérielle de la nouvelle bourgeoisie.p.89.

(25) : Cf § - La conquête du pouvoir par le PCF : une opération difficile.p.92

cette crise. Bien saisir la signification et la portée de ces luttes est d'une grande importance pour que le prolétariat et ses alliés développent leurs propres luttes pour le socialisme.

LES EMBRYONS DE LA «NOUVELLE BOURGEOISIE»

Avec la formation du capitalisme comme mode de production dominant, la bourgeoisie est devenue la classe dirigeante. Le noyau central de la bourgeoisie, issu des artisans, des marchands et de tous ceux qui faisaient commerce de l'argent (banquiers, usuriers) regroupe à partir du XIX[e] siècle les «entrepreneurs» (les patrons) et les banquiers. A la base de cette position dominante, il y a le fait que ces bourgeois sont *propriétaires de capitaux,* mis en valeur directement (industriels) ou indirectement (banquiers) par l'exploitation des travailleurs, et qui «fructifient» ainsi. Cette propriété qui se ramène à celle des moyens de production — dont les travailleurs sont privés — se traduit dans le cadre du capitalisme «de libre concurrence» du XIX[e] siècle par un commandement direct du capitaliste dans le procès de production immédiat (27). Ainsi coïncident la propriété juridique (propriété du capital), la propriété économique et la «possession» (28) qui sont toutes entre les mains du capitaliste entrepreneur.

La scission de ces trois éléments, qui vont s'investir dans des *couches* sociales distinctes, s'opère avec le développement de l'impérialisme et plus spécialement avec le rôle de plus en plus décisif de l'Etat dans la marche de l'économie. Cette «distribution des rôles» donne vie à des couches sociales particulières qui peuvent jusqu'à un certain point entrer en contradiciton entre elles mais elle ne remet en cause ni le *caractère capitaliste* ni *l'unité de la bourgeoisie* face à la contradiction fondamentale qui l'oppose au prolétariat.

Mais l'examen de cette dissociation des fonctions du capital en couches bourgeoises distinctes est important dans l'étude de ce qu'est la bourgeoisie car, arrivée à un certain stade de développement, cette dissociation *peut* conduire à une *recomposition de la bourgeoisie* et la formation d'une nouvelle bourgeoisie comme fraction dirigeante.

Marx soulignait déjà dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle (29) que les propriétaires du capital confiaient souvent à des «directeurs» le soin d'administrer leurs usines et se contentaient d'empocher le profit ainsi réalisé. Ces directeurs étaient bien souvent d'anciens patrons qui avaient dû vendre leur entreprise à la suite de mauvaises affaires.

D'autre part le développement des sociétés par actions, dans les chemins de fer par exemple, introduisait une autre distinction : entre les propriétaires du capital (l'ensemble des actionnaires) et la petite poignée d'actionnaires qui prenaient effectivement les décisions sur la marche de l'entreprise (le conseil d'administration).

Enfin, au niveau même du procès de production, tout le savoir de conception et d'organisation est de plus en plus séparé des producteurs et concentré dans la maîtrise, les techniciens, les ingénieurs, les cadres.

Ainsi, dès le développement du capitalisme de libre concurrence les fonctions attachées au capital (propriété, direction, commandement...) commencent à s'investir dans des catégories particulières de personnel de la bourgeoisie. Cette répartition des diverses fonctions du capital entre des «agents» différents ne signifie évidemment pas que ces fonctions changent ; mais cela crée la *possibilité* d'un fractionnement de la bourgeoisie dominante. En fait ce fractionnement n'apparait pas au stade actuel de développement du capitalisme monopoliste d'Etat, quoiqu'en disent toutes les théories sur le pouvoir des «managers», de la «technostructure»... Mais avec la généralisation de la propriété publique se trouvent réunies les conditions d'un tel fractionnement.

Un aspect important de l'impérialisme réside dans le développement de la tendance qui se fait jour ainsi à la fin du XIX[e] siècle.

La concentration de la production en d'énormes trusts, le développement du capital financier assurant la domination sur des empires économiques gigantesques vont pousser toujours plus loin la dissociation de la propriété juridique du capital et l'exercice effectif du pouvoir économique.

(27) : Le procès de production immédiat c'est en quelque sorte, la façon dont la production est effectuée dans l'atelier. C'est le premier moment du procès d'ensemble de la production capitaliste.

(28) : • **La propriété juridique** est fixée par les titres de propriété sur capital, par exemple, les actions dans les sociétés par action. Les règles régissant cette propriété ressortent du **droit** et font donc partie de la superstructure.

• **La propriété économique** c'est le pouvoir effectif d'orienter le développement d'une entreprise : création ou suppression d'usines, investissements, stratégie internationale.

• **La «possession»** c'est le pouvoir de gestion directe des moyens de production, c'est-à-dire la direction du procès de production immédiate.

(29) : «*La production capitaliste — est arrivée au stade où le* ***travail de haute direction, entièrement séparé de la propriété du capital, court les rues****. Il est donc inutile que ce travail de direction soit exercé par le capitaliste lui-même. Un chef d'orchestre n'a pas besoin d'être propriétaire des instruments*». Le Capital 2 - III. Tome II P. 51

«*Cette fonction de direction de surveillance et de médiation devient la* ***fonction*** *du capital dès que le travail qui lui est subordonné devient coopératif*». Le Capital Livre I. Tome II. P .23

Le processus est poussé à l'extrême avec l'intervention grandissante de l'Etat comme «capitaliste collectif». Cette intervention qui prend d'abord la forme du soutien de l'Etat sous forme d'aide financière (commandes publiques, subventions, prêts...) (30) s'accentue avec la réalisation de nationalisations capitalistes. Dès 1936-37, l'industrie aéronautique et les chemins de fer sont nationalisés, et à la Libération le secteur public est fortement étendu par les nationalisations bancaires et celles d'un certain nombre d'endustries de base (31).

Cette évolution entraîne le développement considérable d'un personnel d'Etat chargé d'administrer ce secteur public et les diverses interventions de l'Etat. Ce personnel détient son pouvoir non en vertu de sa propriété personnelle du capital (qui est juridiquement celui de la «nation») mais de leur appartenance à l'appareil d'Etat. Ainsi, dans ce cas, la scission formelle entre propriété juridique et pouvoir économique est achevée.

Cette scission formelle rend possible que la bourgeoisie monopoliste privée, alors qu'elle ne dispose pas de la propriété juridique du capital d'Etat, puisse en fait exercer le pouvoir économique réel sur ce secteur public. Car, de fait, la plus grande part du secteur public actuel fonctionne comme un appendice des monopoles privés notamment grâce aux divers systèmes de transfert de plus-value tirée de l'exploitation des travailleurs du secteur public vers le capital privé. Cela n'est possible que par la domination des monopoles sur l'Etat c'est-à-dire par la mise de la bourgeoisie technocratique d'Etat sous le contrôle effectif de la bourgeoisie monopoliste privée. (32)

Ainsi dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat actuel, la technocratie d'Etat ne constitue pas une fraction de classe distincte de la bourgeoisie monopoliste privée (pas plus que les «managers», c'est-à-dire les dirigeants d'entreprise, ne constituent au sein du secteur privé, une fraction de classe distincte des actionnaires). Cet état de choses est attesté sur le plan pratique par les passages incessants et dans les deux sens des mêmes gens entre les «sommets» de l'appareil d'Etat et les postes de direction des grands groupes privés ou publics. De même, on observe qu'un grand nombre de technocrates deviennent au cours même de leur carrière, des propriétaires de capital privé en recevant des actions. Quelle que soit leur origine de classe, ces technocrates se fondent, du point de vue de leur appartenance de classe, dans la bourgeoisie monopoliste régnante.

Mais on voit aussi que cette soumission du capital public au secteur monopoliste privé est conditionnée par le contrôle sur l'appareil d'État, donc par le rapport de forces politiques entre couches de la bourgeoisie dans l'appareil d'Etat. Ainsi la conquête de l'appareil d'Etat par des couches bourgeoises distinctes de la fraction monopoliste privée peut conduire, selon les rapports de force, à ce que le secteur public au lieu de servir de source d'accumulation du capital pour les monopoles privées, devienne un lieu d'accumulation propre visant sa propre valorisation (33). On assisterait alors à une rupture de la soumission de ce secteur public aux monopoles privés et du même coup à une *autonomisation de la bourgeoisie technocratique d'État vis-à-vis de la fraction monopoliste privée et sa transformation en élément de la nouvelle bourgeoisie.* Cette rupture ne pourrait être durable que si elle s'appuyait sur la domination du secteur public sur l'ensemble de l'économie et notamment sur ce qui resterait du secteur monopoliste privé.
Car si la fraction monopoliste privée conservait dans la base économique un pouvoir suffisant elle pourrait reconquérir dans des conditions politiques favorables son hégémonie sur l'appareil d'Etat et restaurer alors le rapport de soumission du secteur public à la valorisation du capital dans le secteur monopoliste privé. C'est là toute la question — à la fois politique et économique — du seuil dont le PCF parle tant et que nous examinerons par la suite.

En s'assurant ainsi une position dominante, le secteur public développerait alors considérablement le poids de la bourgeoisie technocratique tant au niveau central qu'à celui de la gestion des entreprises, consolidant par là-même la base de classe de la nouvelle bourgeoisie.

En effet, parallèlement au développement des bases d'un pouvoir économique distinct de la propriété juridique qui se concentre dans la technocratie d'Etat, le renforcement du rôle des structures d'enca-

(30) : Citons par exemple les commandes d'armement bénéficiant aux maîtres de forges ou la participation de l'État par le biais de la CFP à l'expansion de l'industrie pétrolière.

(31) : Les nationalisations de 1944-47.
- Les houillères
- EDF-GDF
- Renault
- Gnome et Rhône (devenue la SNECMA)
- Les banques de dépôt
- Les compagnies d'assurances
- Les transports parisiens

(32) : Nous appelerons ici ces couches : «bourgeoisie technocratique d'Etat» non en référence aux diverses théories de la «technocratie» mais à la spécificité de la place de ces couches dans le fonctionnement d'ensemble du capitalisme. Elle est en étroite osmose avec la bourgeoisie bureaucratique (Cf *Front Rouge* N° 1, P. 43)

(33) : Un tel secteur public ne serait plus alors essentiellement constitué comme aujourd'hui de branches à faible taux de profit (industries de base à capital constant (bâtiments, machines...) élevé : énergie, transport...) mais incluerait des branches de pointe à fort taux de profit.

drement et d'organisation du travail dans les entreprises (publiques ou privées) donnent aux cadres un rôle accru. De même, le travail de conception prend une importance de plus en plus grande pour rentabiliser le capital. Ce travail est une des fonctions du capital, exercée par des couches particulières de la bourgeoisie: les I.T.C. (34) Ces couches, aujourd'hui soumises à la direction de la bourgeoisie monopoliste, exercent ainsi une fonction importante du capital alors qu'elles ne disposent pas en général de la propriété du capital.

On voit donc comment la dissociation entre propriété du capital et pouvoir économique qui s'achève avec le développement du capital public, aujourd'hui mise à profit par la bourgeoisie monopoliste privée pour faire du secteur public un moyen d'élévation de son profit, constitue une condition favorable à la formation d'une nouvelle bourgeoisie à partir de couches de la bourgeoisie ne disposant pas aujourd'hui de la propriété des moyens de production.

Le PCF : défenseur des intérêts de la nouvelle bourgeoisie

En 1936, le PCF n'était «pas prêt» pour participer au gouvernement, indique F. Billioux (35). En réalité, Thorez était favorable à cette participation mais fut mis en minorité au Bureau Politique (36).

Par contre, après la Libération, dans le contexte différent de la formation dans l'Europe de l'Est d'un certain nombre de démocraties populaires, le PCF va au gouvernement, développe la politique de «Renaissance française» qui se traduit par une reconstruction rapide des bases de l'impérialisme français par la surexploitation des masses.

Lorsqu'en mai 47, les ministres du PCF sont chassés du gouvernement, ce qui constitue un aspect important du début de la guerre froide, la direction de ce parti n'a pas d'autre stratégie de rechange que de passer dans l'opposition.

Toute la période 47-59 est marquée par la guerre froide, l'expansion du capitalisme et l'isolement du PCF que celui-ci tente de rompre après 1953, par une politique électoraliste de main tendue aux démocrates. Dans toute cette période, la division entre le PCF et la SFIO est à son comble.

L'arrivée de de Gaulle au pouvoir entraîne pendant un temps la SFIO dans son sillage et ce n'est qu'à partir de 1962 que des contacts — d'abord officieux — sont repris entre ces deux partis.

En 1965 le PCF se rallie à la candidature de Mitterrand sur la base d'une déclaration d'intention du candidat particulièrement floue. Comme le note W.-Rochet, alors secrétaire général du PCF, «Sans doute, Mitterrand n'a pas parlé des nationalisations alors que nous, communistes, nous pensons qu'il faut nationaliser les monopoles» (37). Si le PCF est alors si peu regardant sur les positions de son «allié», c'est que la stratégie d'union ne vise pas à cette époque une accession immédiate au gouvernement et encore moins un projet de capitalisme d'Etat mais un simple objectif tactique : sortir le PCF de son «ghetto d'opposition».

Comme nous l'avons rappelé précédemment (38), l'évolution des rapports du PCF avec le reste de la gauche de 1965 à 1969 est marquée par le développement de l'idée d'un programme commun de gouvernement. Mais jusqu'au lendemain de mai 68, la perspective du PCF est un processus *«progressif»* (39) de nationalisations nettement opposé au projet actuel marqué par l'idée de «seuil» des nationalisations à franchir immédiatement.

Si l'idée de nationalisation et d'un certain nombre de réformes de structures économiques est constamment présente dans les programmes du PCF depuis 1945, ce n'est qu'après 1968 qu'un projet plus cohérent commence à se former et débouche en 1971 sur le projet de capitalisme d'Etat. L'affaiblissement du gaullisme ainsi que l'effondrement momentané du courant socialiste tourné vers des alliances à droite constituent sur le plan des rapports de forces politiques un moment propice pour le PCF. C'est aussi le moment où les théoriciens du PCF rénovent les analyses (théorie de la «crise du capitalisme monopoliste d'Etat», mise au point d'un programme «cohérent» de réformes de structure (40) fournissant ainsi une base de référence aux divers déve-

(34) : *«Les puissances intellectuelles de la production se développent d'un seul côté parce qu'elles disparaissent sur tous les autres. Ce que les ouvriers parcellaires perdent se concentre en face d'eux dans le capital... Cette scission commence à prendre dans la coopération simple... elle se développe dans la manufacture... elle s'achève enfin dans la grande industrie, qui fait de la science une force productive indépendante du travail et l'enrôle au service du capital».* Le Capital Livre I. Tome II. P .50

(35) : *«La participation communiste à un gouvernement n'était alors envisagée que pour l'instauration de la préparation immédiate d'une société socialiste».* «Quand nous étions ministres», Billoux, P. 19.

«S'il n'y eut pratiquement pas de discussion au sein du PC en 1936 sur le problème de la participation au gouvernement, c'est tout simplement parce que les communistes n'étaient pas prêts pour examiner cette éventualité». P 18.

(36) : *«La question du gouvernement se place dans cette perspective (l'action dans l'union)... Maurice Thorez propose que le PC développe avec hardiesse sa politique unitaire et délègue ses représentants dans le ministère, le BP du Parti est d'un avis différent».* «Histoire du PCF», P. 312.

(37) : Rapport de W. Rochet au CC du PCF de septembre 65.

(38) : FR N° 1, P. 6

(39) : *«Le PCF estime indispensable d'étendre* ***progressivement*** *la nationalisation aux secteurs clés...».* déclaration commune PCF - FGDS (Le Populaire 27 - 28 février 68).

(40) : Publication en 1971 du manuel économique du PCF («Le capitalisme monopoliste d'État»), rédaction du programme du PCF («Changer de cap») ainsi que la réalisation de nombreuses études économiques publiées dans «Économie et politique».

loppements de la politique de ce parti.

C'est dans le cadre de ce projet que la question des liens du PCF avec un certain nombre de cadres, ingénieurs et techniciens, avec les technocrates de l'appareil d'Etat et des entreprises trouve son véritable débouché. Le XXII[e] Congrès du PCF avec son ouverture en direction de ces couches donne tout son poids à cette orientation qui n'est pas une simple manœuvre électorale.

Cette ouverture reflète très nettement l'orientation de classe de ce parti, elle traduit le fait que son projet politique exprime bien les intérêts de certaines de ces couches sociales (41). Un ouvrage comme «les cadres aussi» (42), publié aux Editions Sociales, le montre abondamment. Le même type d'analyse est développé au sujet des ingénieurs, techniciens et cadres (ITC) des entreprises et au sujet du personnel de l'administration de l'Etat : la grande masse de ces salariés s'éloignerait de plus en plus de la bourgeoisie, devenant eux-mêmes des victimes du «grand capital» ; sur cette base, ils aspireraient à un changement, *ne remettant pas en cause leur fonction*, mais leur permettant de l'exercer sans la «tutelle» du grand capital et sans soumission à la classe ouvrière. Cette analyse débouche donc sur l'idée qu'il faut transférer aux cadres le pouvoir que détient le grand capital.

POUR UN NOUVEAU POUVOIR DES CADRES DANS LA PRODUCTION

Les cadres de l'industrie et le capital

Pour fonder son analyse, le PCF souligne d'une part que la masse des cadres est de plus en plus coupée de ceux qui prennent les véritables décisions (première façon de prouver que les cadres ne seraient pas «responsables» de l'exploitation) et d'autre part que c'est le grand capital qui «déforme» le rôle des cadres (deuxième preuve).

• Sur le premier point, les idéologues du PCF masquent soigneusement le fond des choses, ce qui les conduit d'ailleurs à se contredire. Ainsi, ils soulignent d'abord que *«cette masse d'ingénieurs, de cadres, ne joue plus le rôle qui fut celui de ses prédécesseurs, c'est-à-dire... de mettre en œuvre les volontés du patron»* et que le patronat constitue pour diriger *«une équipe réduite, distincte, de technocrates ou «managers», qui sortent et s'isolent de la masse des cadres... de telle sorte que cet encadrement dans sa masse a de moins en moins de rôle à jouer dans l'élaboration des buts de l'entreprise et des méthodes à mettre en œuvre»* (43). Mais plus loin, ils déclarent que *«au fur et à mesure que les processus de production deviennent plus complexes, les entreprises plus tentaculaires, le capitaliste se trouve obligé de déléguer aux cadres une part toujours plus grande de sa fonction d'exploitation qu'il ne peut plus exercer aussi directement que par le passé»* (44). Nous avons vu précédemment, en examinant les transformations du fonctionnement du capitalisme, qu'effectivement le capital délègue de plus en plus ses fonctions à un personnel de salariés (les cadres) qui deviennent ainsi les détenteurs d'un rôle accru dans l'exploitation des travailleurs. Mais chaque cadre ne devient pas à lui tout seul un «patron»; chacun n'est qu'un rouage de la structure de domination des travailleurs : si bien qu'en même temps que les cadres assurent collectivement ce rôle, chacun pris isolément n'en détient qu'une parcelle, d'autant plus faible qu'il est éloigné des hautes sphères du trust. Et lorsque le PCF se lamente sur le rôle réduit de chacun dans «l'élaboration des buts de l'entreprise», il ne fait que traduire la volonté des cadres de conquérir le pouvoir de décision au nom de leur rôle accru dans l'entreprise.

• Quant à la «déformation du rôle des cadres», le PCF offre une nouvelle fois l'exemple d'une argumentation séparant la forme et le contenu. Ainsi il dit : *«le grand patronat déforme plus que jamais le rôle du cadre. Acculant l'encadrement au rentable immédiat, il rétrécit son rôle d'organisateur des forces productives pour hypertrophier son rôle d'extracteur de la plus-value».* (45). En somme les cadres auraient deux missions bien distinctes: l'une,

(41) : Le PCF regroupe assez indistinctement sous le terme de «cadre» les cadres supérieurs de l'administration, des entreprises, des banques et du commerce, les chercheurs, les architectes, les ingénieurs, les «cadres moyens» (de l'administration et des services médicaux et sociaux). D'après l'INSEE l'effectif (en millier) de ces catégories sont les suivantes :

Cadres supérieurs,	1954	1968	1976
dont cadres	**361**	**692**	**985**
administratifs	235	457	684
ingénieurs	112	190	249
Cadres moyens, dont	**330**	**912**	1364
médicaux et sociaux	126	172	264
administration	204	740	1100

(42) : «Les cadres aussi», B. de Crescenzo et J. Giard. B. de Crescenzo est ingénieur, rédacteur en chef de la revue des cadres «ITC». J. Giard, membre de la commission ITC du PCF

(43) : Op. cit. P. 152-153

(44) : id. P. 161

(45) : Id P. 162

progressiste, d'organisateur de la production, l'autre, réactionnaire, d'exploiteur (46). Or tant que règne le capitalisme, organiser la production, c'est organiser la mise en valeur du capital, l'exploitation des travailleurs. Aussi bien dans l'organisation des conditions de production et du travail que dans l'orientation du développement des forces productives, le rôle «technique» des cadres est dans son contenu indissociable de la recherche du profit de l'exploitation maximum des travailleurs.

La révolution scientifique et technique

La séparation qu'institue le PCF entre ces deux aspects du rôle des cadres, lui permet de placer son couplet sur la révolution scientifique et technique, aujourd'hui bloquée, dont les cadres seraient les acteurs principaux. On peut observer dans tous les domaines que le capitalisme n'assure qu'un développement limité des sciences et techniques, limité par la recherche du profit qui tantôt impulse, tantôt freine la recherche et l'innovation technique. Mais le PCF, partant de cette constatation (qu'il traduit d'ailleurs unilatéralement en blocage des sciences et techniques), propose une «solution» dont le point de vue de classe est clair : «le pouvoir aux spécialistes». La démarche est la suivante:

- *«Nous faisons de la science **et de la** technique une des **forces majeures** de la réalisation du socialisme»* **(47)**.

Confondant volontairement le facteur objectif de progrès que *peuvent* constituer la science et la technique avec les forces sociales qui le mettent en œuvre et donc lui donnent son contenu de classe, le PCF attribue en soi à la révolution scientifique et technique «une portée révolutionnaire».

- Ayant ainsi effacé la question décisive : qui dirige ?, pour satisfaire quels intérêts ? (48) Le PCF développe un deuxième argument marqué, semble-t-il, du sceau de l'évidence et du bon sens : ce sont les ingénieurs, savants, techniciens et plus globalement les cadres qui sont les supports de cette «force majeure de la réalisation du socialisme». Tout son discours sur la compétence, le savoir-faire des cadres va dans ce sens : il faut «*faire en sorte que les cadres, les «spécialistes», deviennent globalement et personnellement une aide puissante **par leurs connaissances**... au développement économique, social et politique d'un Etat, capable d'impulser le progrès...* (49). Plus loin, les mêmes auteurs indiquent : *«La science et la technique marquent de plus en plus et marqueront plus encore le travail. La compétence, le savoir, sous toutes leurs formes de la théorie, à la pratique, s'étendent à toutes les catégories de salariés. Déjà unis par le salariat, les travailleurs, de l'employé, de l'ouvrier au cadre, se trouveront toujours plus unis par la complémentarité de leurs connaissances»*, p. 163. S'il est vrai que dans l'absolu pour *certaines* catégories d'ouvriers (par exemple les plus qualifiés des O.P.), la compétence requise s'accroît, dans l'ensemble la déqualification des postes d'exécution (la plupart des O.S.) à un pôle se traduit par la concentration du savoir au niveau des ITC, ce qui creuse le fossé. Parler de *complémentarité* n'est alors qu'une sinistre comédie. (voir note 32).

La compétence, les connaissances, le savoir... devenant un critère plus important que celui de la position de classe, les cadres et autres ingénieurs sont alors tout désignés pour exercer un rôle dominant dans le changement dont rêve le PCF (50).

«LA COMMUNAUTÉ D'INTERÊT» : UNE NOUVELLE VARIANTE DE LA COLLABORATION DE CLASSE

Ainsi, le PCF se fait le porte parole des «aspirations des cadres à la participation», tout en tentant de le justifier par les exigences de la révolution scientifique et technique : *«cette connaissance amplifiée des choses amène les salariés, **et évidemment les cadres**, à vouloir diriger le cours des choses qui sans eux, ne seraient rien»* (51).

Voilà qui est clair : les cadres parce qu'ils ont la «connaissance» (mais de quoi ? des besoins de transformation révolutionnaire dont est porteur le prolétariat ? Assurément pas !) sont les premiers appelés à «diriger le

(46) : Le même mode de raisonnement s'applique aux nationalisations, par nature progressistes, mais détournées par le «grand capital» de leur mission, au progrès technique, au développement des forces productives...

(47) : id. P. 211

(48) : Implicitement le PCF reprend : dans l'intérêt de la science, du progrès économique et social.

(49) : Id P. 128

(50) : Voulant vainement trouver chez Lénine un appui à leurs thèses les révisionnistes citent des déclarations de Lénine de 1918 - 19 disant qu'il fallait «ménager» les spécialistes mêmes bourgeois. L'escroquerie est de taille car Lénine définissait alors une tactique à court terme — qualifiée par lui de «pas en arrière» provisoire — pour faire face à la situation économique catastrophique que la guerre impérialiste, l'intervention étrangère et les tentatives de contre-révolution entraînaient alors en Russie. C'est cette tactique que le PCF érige en ligne d'action pour aller à son «socialisme» !

(51) : id. P. 229.

cours des choses». Mais comment peut-il prétendre dans ces conditions à offrir à la classe ouvrière un changement conforme à ses intérêts ? Tout simplement, selon lui, parce qu'il y a une communauté profonde d'intérêts entre ouvriers et cadres. Car voyez-vous *«rien ne permet d'assimiler les cadres dans leur masse à la classe capitaliste. Au contraire, tout les en sépare, alors que tout les rapproche des ouvriers»* (52) ! Comme on l'a vu, les cadres étant privés du pouvoir de décision, cela les séparerait de la bourgeoisie. Nous savons ce qu'il faut en penser. Simultanément «le puissant dénominateur commun du salariat» (53), un commun intérêt au progrès (scientifique, économique et social...) rapprocheraient les cadres de la classe ouvrière. Le PCF présente ainsi un monde harmonieux, sans contradictions : *«Plus de classe ouvrière dominée, exploitée, plus de cadres courroies de transmission d'une autorité qui leur soit à tous extérieure. Mais une coopération d'hommes libres»* (54) Et si cette autorité n'est plus extérieure aux cadres, le sera-t-elle moins pour la classe ouvrière ? Le PCF, obligé d'apporter des garanties aux cadres, nous apporte lui-même la réponse : dans sa «démocratie avancée», il n'est pas question que les cadres perdent un pouce de l'autorité liée à leurs «fonctions». Car dès que l'on quitte le terrain des déclarations formelles sur le rôle dirigeant de la classe ouvrière (55) pour traiter de questions concrètes comme celle du «commandement» hiérarchique («quel mauvais mot !» s'écrient les défenseurs de la «communauté d'intérêts»), le discours devient net et clair : l'alliance de la classe ouvrière et des cadres, nouvelle version du rôle dirigeant de la classe ouvrière *«implique la reconnaissance, au plus fort du terme* (!)*, de la personnalité de l'allié, en l'occurrence du rôle spécifique de l'ingénieur et du cadre,* y compris dans leur fonction de commandement» (56). Sous couvert de la spécificité des taches actuellement effectuées par les ITC dans la production, de la «diversité propre à la division technique du travail», ce sont tous les privilèges de ces couches qui sont défendus, et en quels termes ! *«Ni ouvrier-roi, ni ingénieur-soumis, ni référendum permanent sur des questions dont la solution dépend de la stricte compétence des spécialités»* (57) Nous sommes prévenus, il n'est pas question qu'un ouvrier puisse s'immiscer dans les affaires de «spécialistes». Ainsi modifier le processus de production — avec toutes les conséquences pour les travailleurs — décider de l'orientation de la production, resterait chasse gardée de spécialistes au nom de la compétence ! Quel mépris pour les travailleurs jugés incapables de diriger, selon leurs intérêts, leur entreprise, sans parler bien sûr de la société dans son ensemble ! On est loin des belles déclarations sur la «démocratie». Dès que l'on creuse un peu, on ne trouve que défense de privilégiés, maintien des travailleurs dans la soumission à des intérêts qui leur sont étrangers.

On voit donc comment le projet du PCF rencontre nettement les intérêts des cadres des entreprises : les dégager de la tutelle de la grande bourgeoisie dominante aujourd'hui et permettre à nombre d'entre eux d'exercer directement l'autorité, préserver et étendre ainsi les privilèges de ces couches, obtenir la soumission des travailleurs à cette autorité au nom de la compétence, de la science et de la communauté d'intérêt des travailleurs et des cadres.

La démarche du PCF vis-à-vis des cadres de l'État est identique à celle qui est à l'œuvre en ce qui concerne le personnel dirigeant des entreprises.

Les cadres de l'administration et l'Etat

Braquant les projecteurs sur la petite fraction des cadres supérieurs de l'administration directement liée aux appareils politiques des forces au pouvoir, le PCF présente tous les autres cadres de l'administration comme des victimes du «grand capital» : «*Tandis que la masse des cadres —y compris les cadres supérieurs— reste chargée des tâches classiques d'administration, une petite fraction se voit chargée de responsabilités particulières dans les cabinets ministériels et jusqu'à l'Élysée... Dans la désinvolture de* ***l'intérêt public****... cette mince couche de Rastignac* (58) *modernes se sépare des autres cadres malgré des liens sérieux ou de corps.*» (59). Sous entendu : ces autres cadres,

(52) : id. P. 249

(53) : P. 249. *«Cela tend à éclairer le caractère homogène de la masse grandissante des salariés, même si chacun n'occupe pas, dans le degré d'exploitation de ses forces, une situation identique et de même acuité», P. 34.* Ainsi les cadres seraient simplement un peu moins exploité que les ouvriers !

(54) : id. P. 252

(55) : donc le PCF nous dit qu'il ne faut pas «*l'envisager comme l'exercice par les ouvriers d'une fonction d'hégémonie, les cadres leur faisant acte d'allégeance*» (253). Abandon de la dictature du prolétariat oblige !

(56) : id. P. 253

(57) : id. P. 252

(58) : Héros d'un roman de Balzac, symbole de l'arrivisme

(59) : «Les cadres aussi», P. 124

eux, serviraient l'intérêt public. Le PCF tire un trait sur cette poignée de *«Rastignac»*, comme il dénonçait les élites actuelles de cadres de l'économie présentes dans les états-majors des trusts. Par contre tous les autres méritent toute son attention et il n'hésite pas à dénoncer tous ceux qui voient dans ces cadres des forces réactionnaires car, dit-il, *«ce serait gravement ignorer tout le potentiel disponible chez ces cadres en faveur de l'intérêt public.»* (60)

Tout d'abord, une question simple : qu'est-ce qui distingue la poignée de *«Rastignac»* de la masse des cadres supérieurs de l'État ? Une seule chose : les premiers sont aujourd'hui ouvertement engagés dans l'action des forces politiques en place ; les seconds n'y sont pas encore parvenus ou sont en réserve pour d'autres coalitions politiques bourgeoises. Mais tous forment un personnel de même nature (nous ne parlons ici que des cadres supérieurs) et d'autre part tous contribuent —chacun à leur place— au fonctionnement de la machine d'État bourgeoise.

Pour nier cette réalité, le PCF souligne avec force qu'il existerait une grave crise interne à l'État exprimant la contradiction entre la poignée de cadres réactionnaires et la masse des défenseurs de l'intérêt public ; ainsi éclaterait selon le PCF, au sein de l'État, *«parmi ses fonctionnaires, ses juges, ses policiers* (!)*, son armée* (!)*, un refus du caractère de l'État, de sa nature, de ses buts»*. (61). D'abord, il faut s'entendre sur les catégories dont on parle. Que les travailleurs des services d'État, employés, ouvriers, postiers... entrent en lutte contre l'État-patron, personne ne peut songer à le nier. Mais dans cette question de la crise de l'État, ce qui nous intéresse, c'est la place des cadres supérieurs. Or, à ce niveau on n'a pas encore vu de rebellion de ces cadres contre le *«caractère de l'État»*. Car le fait d'être favorable à l'Union de la Gauche est loin de constituer une telle rebellion mais simplement l'indice que certains cadres se préparent à une relève de la gauche. D'ailleurs, en ce qui concerne l'influence du PS dans les hautes sphères de l'État, cela n'est pas nouveau et n'a pas remis en cause de quelque façon que ce soit le *«caractère de l'État»*, c'est-à-dire sa nature bourgeoise !

L'Etat et «l'intérêt public»

De même que le PCF distinguait —avec les difficultés qu'on a vues— les deux aspects de l'activité des cadres dans l'industrie (rôle d'organisation des forces productives et rôle d'extension de la plus-value), de même il distingue dans l'État sa *«fonction d'organisation»* et sa *«fonction dominatrice»*. La domination des monopoles perturbe la fonction d'organisation de l'État et l'empêche de jouer en faveur de l'intérêt public. Plus de monopoles (privés) et alors l'action de l'État s'épanouira pour le bien de tous. Quant à sa *«fonction dominatrice»*, il n'en est plus question... Car *«l'État n'est pas dans son essence un appareil répressif»* (62) mais un instrument que certains peuvent employer pour la répression, d'autres non. Dans ces conditions, il n'y aurait pas besoin de détruire cet appareil bourgeois et construire l'État de dictature du prolétariat. Et bien sûr, ne pas le détruire c'est pour le PCF la possibilité de continuer à s'en servir contre les masses et c'est pour tous les cadres de cet appareil la garantie du maintien de leurs privilèges.

Tout cet édifice de mensonges, qui ne cherche même plus formellement à s'appuyer sur les fondements de la théorie révolutionnaire de l'État, repose sur une notion complètement creuse : *«l'intérêt public»*.

Ainsi, après l'intérêt national, le PCF nous sert l'intérêt public, nouvelle variante de l'intérêt général cher à tous les idéologues libéraux de la bourgeoisie. Cet intérêt public, c'est évidemment, non celui du prolétariat, évincé du pouvoir, mais celui de la bourgeoisie qui tient les leviers de commande. C'est l'intérêt de ces cadres de l'État sur lesquels le PCF entend s'appuyer pour *«démocratiser l'État»* ou de ceux qu'il parviendrait à introduire dans les hautes sphères de l'administration.

AFFERMIR LA BASE MATÉRIELLE DE LA NOUVELLE BOURGEOISIE

Nous avons vu que le développement du secteur public, le ren-

(60) : id. P. 125

(61) : id. P. 127

(62) : id. P. 126

(63) : (Cf QdP du 26 septembre, P. 6 : contrôle majoritaire, contrôle minoritaire ; groupes, filiales, holdings).

(64) : Les objectifs strictement «économiques» du PCF (politique industrielle, politique financière, échanges extérieurs...) sont plus exactement subordonnés à l'objectif politique de mise en place du capitalisme d'État. En effet, le PCF sait qu'il devrait faire face à la résistance de la bourgeoisie monopoliste privée, comme à celles de la plupart des impérialismes occidentaux. La maîtrise de la situation économique (contrôle de l'accumulation, de la monnaie et des prix, la sauvegarde du profit...) lui est nécessaire pour empêcher que le regroupement des forces monopolistes privées refusant de se «reclasser», ne débouche sur la reconstitution d'un pôle capitaliste échappant au contrôle du capital d'État et contrecarrant la mise en place de la domination du capitalisme d'État. De la même façon, il s'agit pour le PCF d'avoir les moyens de faire face tant bien que mal aux pression qui ne manqueraient pas de venir aussi bien de RFA que des USA notamment.

(65) : Rappelons qu'à la suite de la nationalisation des mines, le conseil d'administration des Charbonnages de France est constitué de la façon suivante :

- 5 représentants de l'État
- 3 membres «nommés en raison de leur compétence industrielle et financière»
- 2 représentants des consommateurs (dont J. Ferry de la Chambre patronal de la Sidérurgie et vice-président du CNPF).
- 5 représentants du personnel (2 CFTC, 1 FO, 1 CGC, 1CGT).

forcement de l'intervention économique de l'État ont formé les embryons de la nouvelle bourgeoisie : toutes ces couches sociales ne disposant pas de la propriété directe des moyens de production mais ayant des fonctions de direction dans la mise en œuvre de ces moyens et qui sont aujourd'hui sous l'hégémonie de la bourgeoisie monopoliste privée. Ces couches de cadres de l'industrie et de l'État, cette «*bourgeoisie technocratique et bureaucratique*» vivent aujourd'hui des privilèges que lui accorde la bourgeoisie dominante. Mais le PCF est maintenant le porte-parole le plus conséquent des intérêts de ces couches.

Pourtant, il ne recueille pas encore le large appui de ces forces bourgeoises. C'est que la base matérielle d'existence de cette nouvelle bourgeoisie n'est pas encore suffisamment large pour que celle-ci devienne dominante et pour que ces cadres misent ouvertement sur la voie du capitalisme d'État et rompent leurs attaches politiques avec la bourgeoisie monopoliste en place. C'est pourquoi l'élargissement de cette base matérielle, au delà d'un certain seuil, constitue la condition du ralliement d'un grand nombre de ces cadres en même temps que l'extension considérable de ces couches.

Le seuil des nationalisations

Le débat sur la nationalisation des filiales qui oppose depuis septembre 77 le PS et le PCF est présenté par les deux «*frères ennemis*» comme une divergence sur des problèmes d'ordre économique. Disposer de la maîtrise de l'économie par des nationalisations larges dit le PCF. Le PS répond : il suffit de contrôler les centres de décisions économiques, c'est-à-dire les holdings (63).

Dès le 25 août, Rocard déclarait : «*A travers le débat sur les formes de nationalisation et celui sur les filiales, semble se profiler une autre question. Que veut véritablement la gauche : prendre le pouvoir ou s'assurer la propriété sans partage des bâtiments, terrains, machines et camions concernés ? Si, comme le pensent les socialistes, c'est bien le pouvoir que l'on veut, alors il suffit de le prendre là où il est, c'est-à-dire au sommet.*»

Ainsi, pour le PS, il suffit que l'État devienne actionnaire majoritaire (60) sans chercher à devenir propriétaire de l'ensemble du patrimoine. A cette déclaration de Rocard, Colpin —membre du Bureau Politique du PCF— répondait deux jours plus tard : «*Notre but n'est pas de boursicoter avec un gros portefeuille d'actions d'État, mais de promouvoir un nouveau type de croissance, de développer les productions-clés de notre économie...*» etc., etc. Mais Colpin poursuit en indiquant le véritable enjeu du débat : «*Enfin, et ce n'est pas le moins important, la gestion démocratique serait beaucoup plus difficile à mettre en œuvre dans une société où subsisteraient des capitaux privés.*» Le véritable enjeu du débat, car l'affirmation de la nouvelle croissance, du développement économique et de toutes les autres propositions économiques du PCF ne sont que l'à-côté (64) de ce qui fait la spécificité de son projet : la volonté de promouvoir une nouvelle bourgeoisie. Et comme le dit Colpin, l'enjeu du débat sur les nationalisations, les filiales, les prises de participation, c'est bien la possibilité de mettre en œuvre la «*gestion démocratique*», c'est-à-dire les moyens de constituer la nouvelle bourgeoisie en force dirigeante, d'assurer la prédominance de cette nouvelle bourgeoisie dans le camp des exploiteurs.

«Gestion démocratique» et nouvelle bourgeoisie

On sait que la gestion démocratique concernerait essentiellement les entreprises nationalisées et qu'un aspect essentiel de ce projet serait la constitution de conseils d'administrations tripartites (État — usagers —salariés) (65). Les «*usagers*» seraient des représentants d'organisations de consommateurs, de branches industrielles utilisatrices de la production de l'entreprise, des collectivités locales... Quant aux «*salariés*», ce seraient des représentants des salariés élus sur des listes proposées par les syndicats. Mais le projet d'une «*nouvelle gestion*» ne se limite pas à ces mesures concernant les conseils d'administration. Au niveau de l'entreprise (ou du groupe), le PCF entend «*démocratiser*» des organes qui, pour être moins officiels, n'en sont pas moins importants. Ce sont

notamment les «*états majors*» des entreprises qui constituent les véritables organes de direction où s'élabore la stratégie de l'entreprise, la politique commerciale, la politique du personnel... D'autre part, les structures de commandement, dont on a vu que le PCF n'entend pas modifier la fonction, sont également visées par ses appétits.

Au niveau central, c'est-à-dire à celui de l'appareil d'État, le PCF se préoccupe évidemment en premier lieu des postes ministériels dont la possession permettra de contrôler tout un pan de l'activité de l'administration correspondante. Mais, en préconisant le renforcement du rôle de la planification, c'est du même coup les commissions du plan, les organismes d'étude qui en dependent, qui prendraient de l'importance et que le PCF convoite avidement. D'autre part, toute une série d'organismes sectoriels de coordination (comme dans l'aéronautique, ou la chimie chargés d'élaborer et de contrôler les «*grands programmes industriels de développement*», les «*contrats de programme*» et autres contrats de plans que le PCF préconise, deviendraient de nouvelles structures de pouvoir économique —se substituant pour une part aux actuelles «*chambres patronales*» —. La réalisation des projets du PCF aboutirait à une véritable inflation d'organismes publics à caractère administratif dont la fonction serait de se substituer aux structures —souvent informelles parce que fondées sur des relations de personnes— actuelles d'organisation de la bourgeoisie monopoliste. Au niveau régional également le PCF propose de développer —toujours bien sûr au nom de la démocratie— tout un appareil de gestion, en développant les conseils économiques et sociaux régionaux, les missions régionales... Et la multiplication de ces organismes se traduirait —cela va de soi— par la multiplication du personnel «*technocratique*».

Le PCF entend bien investir au maximum toutes ces nouvelles structures, tant au niveau de l'entreprise qu'à celui de l'appareil central ou des régions, ce qui marquerait la mise en place de la nouvelle bourgeoisie comme force dirigeante.

Mais peut-on objecter si un certain nombre de travailleurs peuvent accéder, grâce à cette nouvelle gestion, à des postes dirigeants, comment peut-on parler de nouvelle bourgeoisie ?

En premier lieu, il faut ramener cette question à sa juste proportion : celle d'une exception puisqu'on a vu à quel point le PCF justifie dès maintenant que le critère déterminant de tout accès à un poste responsable est la compétence (jugée selon les critères ordinaires de la bourgeoisie).

Mais le PCF s'emploie à former des militants ouvriers aux compétences de la gestion (J. Giard, co-auteur de *Les cadres aussi*, dont on a vu qu'il atteint des sommets dans le genre anti-prolétarien, n'est-il pas un ancien ouvrier du bâtiment ?) Il y aurait donc sans doute quelques «*anciens ouvriers*» dans ces sinécures bureaucratiques —beau prétexte pour se prétendre le parti des ouvriers—. Mais pas n'importe quel ouvrier ! Car partout où le PCF occupe aujourd'hui une position dominante dans la CGT, l'acte d'allégeance politique au PCF serait la première des compétences requises. Et le syndicaliste révolutionnaire, le militant authentiquement communiste ou tout simplement le militant ouvrier dévoué à sa classe serait combattu par le PCF comme élément douteux faisant le jeu de la droite et toutes les magouilles utilisées pour lui barrer la route.

En fait, ces structures de direction seront peuplées pour l'essentiel de tout ce personnel bourgeois dont nous avons vu qu'il ne cessait de croître.

Mais plus fondamentalement, il faut dire que l'origine sociale ne saurait primer sur la nature de la fonction : ce n'est pas parce qu'un PDG polytechnicien est un fils d'ouvrier que son entreprise est socialiste ! La possibilité pour la nouvelle bourgeoisie de corrompre par l'attribution de privilèges un certain nombre de travailleurs ne serait que la continuation sous d'autres formes de la politique menée par la bourgeoisie actuelle et que Lénine qualifiait de constitution d'une aristocratie ouvrière».

La conquête du pouvoir par le PCF : une opération difficile

Si, pour le PCF, la perspective est aujourd'hui clairement tracée, passant par un large programme de nationalisations, la mise en place d'une nouvelle gestion, le développement de la planification, les moyens dont il dispose pour mettre tout cela en œuvre sont fragiles.

La première condition que doit réunir le PCF pour parvenir à ses fins est d'être présent au gouvernement.

En effet, les «*réformes de structures*» qu'il entend réaliser pour consolider la base matérielle de la nouvelle bourgeoisie passent par un certain nombre de mesures législatives que le PCF ne peut espérer voir réaliser s'il n'est pas au gouvernement pour «*pousser à la roue*» face à un PS réticent et à un Giscard hostile.

L'établissement d'un programme commun de gouvernement réclamé par le PCF depuis 1959 vise justement à disposer d'un atout essentiel pour imposer, une fois parvenu au gouvernement, la rectification d'un certain nombre de mesures.

D'autre part, participer au gouvernement signifie détenir un certain nombre de porte-feuilles ministériels donc disposer déjà dans ces domaines d'une certaine capacité d'initiative pour faire avancer son projet. Si la répartition des postes ministériels n'a pas été officiellement un facteur de la rupture de la renégociation du programme commun, il est certain que l'exigence du PCF de «*recevoir toute la place qui lui revient*» d'après le suffrage universel, comme le rappelait Marchais en août 77, n'a pas été étrangère à cette rupture. On sait notamment que le PCF réclame la coupure du ministère des finances en deux ministères, l'un s'occupant de l'industrie et du Plan (pour le PCF), l'autre des questions financières (pour le PS).

Enfin, la présence au gouvernement constituerait pour le PCF un signe de légitimité pour couvrir toutes ses tentatives pour matérialiser son projet et pour rejeter sur la droite l'accusation d'illégalité.

On comprend donc tout l'enjeu pour le PCF que l'Union de la Gauche gagne aux élections qu'il entre au gouvernement.

Mais pas pour faire n'importe quoi. Lorsque Marchais dit «*pas pour gérer la crise*», c'est à moitié vrai, à moitié faux... A moitié vrai car son parti ne veut pas se contenter d'une gestion loyale du capitalisme comme son acolyte le PS. Mais à moitié faux, car son but n'est pas de «*sortir la France de la crise*» mais de rénover le système d'exploitation en réalisant son projet de capitalisme d'État. Nous ne sommes plus en 1947 où le PCF quittait le gouvernement presque sans bruit après avoir remis sur pied la bourgeoisie.

□

Non, ce que veut le PCF c'est une position hégémonique dans l'appareil d'Etat. Car pour parvenir à ses fins il ne peut espérer l'appui de la fraction dominante actuelle de la bourgeoisie et de ses forces politiques, mais il devrait faire face au contraire à une vive résistance de ces forces. Et ceci pour une raison bien simple : ce n'est pas en effet parce que le projet du PCF est un projet bourgeois que les bourgeois Giscard, Chirac, Ceyrac ou Ferry se prêtent à cette entreprise. Car en cas de «changement de gérance» du capitalisme les gérants actuels y perdront leur prééminence. Une affaire de concurrence entre bourgeois en somme.

Acquérir une position hégémonique dans l'appareil d'Etat n'est pas pour le PCF chose facile étant donné sa faible implantation actuelle dans les «sommets de l'Etat». Bien peu de ses membres sont aujourd'hui à des postes dirigeants, la plupart de ses «cadres» étant contenus par un cordon sanitaire dans des positions de second plan. Il n'en est évidemment pas de même du PS dont un certain nombre de ses membres occupent des postes importants par exemple dans les services financiers. Relativemement bien implanté par contre dans les couches de cadres supérieurs sans pouvoir de décision le PCF s'emploierait à les promouvoir à des postes responsables dès son

arrivée au gouvernement, mais se heurterait là encore à la résistance des forces en place. Le mode de désignation des «représentants de l'Etat» dans les Conseils d'administration des entreprises nationalisées serait par exemple un terrain de batailles importantes. Selon qu'ils seraient désignés par le ministre de l'économie et du plan ou en conseil des ministres, par exemple, le PCF verrait ses possibilités de placer ses hommes considérablement changées. Dans le premier cas, et en supposant que le PCF dispose du ministère de l'économie et du plan, les possibilités seraient grandes tandis que dans le second, n'étant pas majoritaire dans le gouvernement, de nombreux obstacles seraient mis à cette conquête discrète de points d'appui dans l'appareil de décision économique de l'Etat.

Si le PCF ne dispose pas dans l'appareil d'Etat d'un point de départ qui lui serait favorable il espère compenser cet handicap par la mobilisation de tous les points d'appui dont il dispose par la domination qu'il exerce sur la CGT, par les fiefs municipaux qu'il a constitués par la force de son appareil propre.

Il pourrait par exemple tenter de faire converger sa pression au niveau central (gouvernement, ministères, organismes dEtat) avec un appel de la direction de la CGT à lutter pour hâter les «réformes de structures» que réclame le PCF. Lattitude de Séguy en octobre 77, après la rupture des négociations PS - PC prouve dès aujourd'hui que la direction révisionniste de la CGT est prête à jouer à fond dans ce rôle. Imposer rapidement un certain nombre de nationalisations, promouvoir à des postes responsables au niveau des entreprises des hommes acquis aux idées du PCF constitueraient pour ce parti une amélioration sensible de son rapport de force face aux équipes en place pour la conquête de l'appareil d'Etat.

• Mais, comme le prouve dès maintenant l'agitation qui règne dans les équipes dirigeantes des conseils régionaux, des municipalités PC (dans celles du PS d'ailleurs aussi), le PCF entend bien utiliser pleinement la carte que constitue son implantation régionale dans les conseils régionaux, mais surtout dans les conseils municipaux. Ceux-ci, en gérant un grand nombre d'aspects de la vie quotidienne, en disposant d'importants effectifs de communaux, constituent un instrument que le PCF peut tenter d'employer pour faire pression sur l'opinion publique et au delà sur l'Etat.

• Enfin l'appareil propre du PCF, même s'il ne met pas en mouvement les soi-disant 600 000 membres que Marchais s'attribue, est incontestablement une machine puissante à l'appui de sa politique. Mais cette force n'existe que pour autant que le PCF parvient à faire admettre sa ligne à l'ensemble de ses militants. La période actuelle est riche d'enseignements tant sur la puissance de cet appareil que sur ses limites. Sa campagne de propagande en cours pour imposer sa logique dans la renégociation du programme commun comme le développement d'importantes interrogations et réticences à la base attestent de cette réalité contradictoire.

Projet d'hégémonie politique, projet de recomposition de la bourgeoisie autour des couches de la bourgeoisie technocratique d'Etat, projet de «rénovation» de l'exploitation et de l'oppression des masses, le projet de capitalisme d'Etat constitue la ligne autour de laquelle s'articulent objectivement tous les efforts du PCF, toutes ses propositions, tous ses choix, toutes ses initiatives ; il représente aujourd'hui la raison d'être, la spécificité du parti révisionniste dans l'éventail des partis bourgeois.

Engagé comme il l'est dans cette voie (66), le PCF ne peut aujourd'hui et après une éventuelle victoire électorale en 78 (67) que mettre en œuvre **une politique qui développe, matérialise toutes les conséquences logiques d'un tel projet** : éclatement inévitable dûne «union de la gauche» fragilement reconstituée juste avant les élections, affrontements avec les clans de la bourgeoisie en place pour le contrôle de l'appareil d'Etat bourgeois, tentatives de soumettre les travailleurs et leurs luttes à sa domination, d'en faire la masse de manœuvre pour la réalisation de ses plans. Tous ces évènements sont déjà dans le projet du PCF, comme le poussin est dans l'œuf...

(66) : C'est ce que souligne Marchais lorsqu'il dit «Le PCF n'a pas de politique de rechange».

(67) : Un échec de l'Union de la gauche en 78 ruinerait sans doute pour longtemps les espoirs du PCF d'imposer son modèle de société.

Mais il n'y a pas de fatalité dans l'histoire. Ce sont les hommes qui la font. Les états majors du PCF, dans la logique hégémoniste de ce parti, ne peuvent qu'engager, une fois au gouvernement, un processus visant à aller bien au delà du poids que le suffrage universel (qu'il présente pourtant comme la forme supérieure de la «démocratie») pourrait lui accorder, ne peuvent faire passer leur projet dans la vie que par une politique débouchant sur le coup de force. Mais une telle démarche rend son entreprise bien fragile. Car comme tout parti bourgeois le PCF ne fait pas ce qu'il dit et ne peut dire ce qu'il veut faire. Que la duperie et la démagogie soient une force, cela n'a qu'un temps : celui des discours. Mais la médaille a son revers : agissant ainsi le PCF ne peut préparer le gros de ses troupes à la politique qu'il s'apprête à mener. Et si le PCF «passe à l'action, il devra alors jeter son masque de démocrate» de «parti des pauvres». Il montrerait alors son vrai visage de parti d'une bourgeoisie rénovée, de parti d'une dictature bourgeoise renforcée. Alors les rangs de ses partisants se clairsemeraient pour ne regrouper que ceux qui se préparent à «aller à la soupe».

Mais la nature même du danger fait qu'au moment décisif les choses iraient très vite. Il ne s'agit pas d'attendre que les «évènements» agissent. Il risquerait d'être trop tard.

C'est à arracher ce masque qu'il faut sans cesse s'employer. C'est à détacher les masses de l'influence de ce parti pour anéantir ses espoirs de conquête du pouvoir qu'il faut dès aujourd'hui œuvrer. Car, loin de favoriser la révolution, la réalisation du projet de capitalisme d'Etat en France entraverait considérablement la marche de notre peuple vers le socialisme, vers la dictature du prolétariat. ■